LE MONDE RADIO-TÉLÉVISION : 32 pages de programmes et de commentaires

DERNIÈRE ÉDITION

# Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13652 – 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 18–LUNDI 19 DÉCEMBRE 1988

## Rituels franco-africains

Les sommets franco-africains se suivent et... se ressemblent, à ceci près que celui de Casablanca qui s'est achevé vendredi 16 décembre a été marqué, grâce aux efforts déployés par le Maroc, par une affluence record de chefs d'Etat, supérieure à celle que connaissent, d'ordinaire, les assises annuelles de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). On y a même vu M. Félix Houphouët-Boigny, le président ivoirien, qui n'est pourtant pas familier de ce genre de réunions.

Ce fut bien la seule surprise de ce quinzième sommet au cours duquel peu de choses originales se sont dites. D'une année sur l'autre, ce sont toujours les mêmes thèmes qui reviennent sur le tapis, des redites, à savoir le poids de la dette, la détérioration des termes de l'échange, la politique du Fonds monétaire international. Cette conférence n'est qu'un « forum informel et familial », comme l'a reconnu le président zaïrois, le maréchal Mobutu.

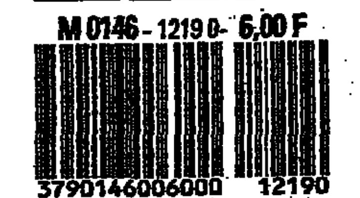
Même si l'ancienne puissance coloniale accroît de manière substantielle son aide à ses anciennes colonies, compensant en cela le désintérêt que manifeste de plus en plus le secteur privé à l'égard de l'Afrique, elle n'est pas, loin de là, en mesure de calmer les inquiétudes et de satisfaire les besoins d'un continent victime d'une implacable régression économique. Geste de bonne volonté à Casablanca : M. Mitterrand a proposé de créer des groupes d'intervention régionale, appelés « Ecoforce », dotés de moyens logistiques aériens et terrestres, pour lutter contre la menace acridienne.

« Qu'est-ce qu'on vient foutre ici ? On parle, on parle, et puis on s'en va ! », s'est exclamé le président gabonais Omar Bongo, traduisant ainsi de manière un peu crue l'amertume de certains de ses homologues, déçus du peu d'effets de ces sommets franco-africains. Aussi, sur proposition marocaine, a-t-il été décidé d'organiser, chaque année, à mi-chemin du sommet lui-même, une conférence des ministres des affaires étrangères qui sera chargée du « suivi ».

Ce sommet de Casablanca, comme les précédents, a été, il est vrai, l'occasion de multiples rencontres bilatérales. Une fois encore, le Tchad s'est trouvé à l'ordre du jour de ces conversations. Après avoir reçu le président Hissène Habré, M. Mitterrand a annoncé, compte tenu des perspectives de paix, l'« allégement » du dispositif « Epervier », qui, en 1988, a coûté à la France environ 3,3 millions de francs par jour. Dans ces conditions, il n'y a pas urgence à construire une piste en dur à Faya-Largeau, a-t-il dit. « On va en débattre », a ajouté le chef de l'Etat français.

Sans conteste, le plus satisfait du sommet de Casablanca est le roi Hassan II, qui a ainsi renoué, de manière spectaculaire, avec ses pairs africains. « Je ne songe qu'à une chose, c'est retrouver mon siège à l'OUA », a-t-il avoué. Le Maroc avait, en effet, quitté l'Organisation panafricaine en 1984, après que la République arabe sahraouie (RASD) y avait été admise.

Avec le temps, ce club franco-africain s'est ouvert à un nombre croissant de pays non francophones, si bien qu'il en vient un peu, aujourd'hui, à « doublonner » avec l'OUA. D'aucuns regrettent cet élargissement qui affadit la portée de ces sommets. Mais la France, malgré ses responsabilités historiques, peut-elle traiter avec une partie de l'Afrique, tout en ignorant l'autre ?


M 0146 - 1219 0 - 6,00 F
3790146006000 12190

Face aux attaques de l'opposition et aux critiques dans le PS

# M. Rocard compte sur des succès économiques pour satisfaire les revendications sociales

*M. Michel Rocard est l'invité, dimanche 18 décembre, de l'émission « 7 sur 7 » de TF 1. Le premier ministre, qui se montre assez satisfait du bilan de ses premiers mois de gouvernement, pense qu'il a eu raison de gérer les conflits sociaux comme il l'a fait. M. Rocard, qui se veut prudent et réaliste, se refuse toujours à faire rêver les Français et entend maintenir son cap. Toutefois, il compte que l'amélioration de la situation économique lui donnera plus de marge de manœuvre d'ici une quinzaine de mois, pour lui permettre de satisfaire les revendications sociales. D'autre part, sur le front des grèves, la CGT essaie de sortir du conflit de la RATP.*

(Lire page 6 l'article de JEAN-LOUIS ANDRÉANI.)

## Grèves sans crise

L'heure de la décrispation a-t-elle sonné sur le front des conflits sociaux ou les mouvements actuels confirment-ils l'existence d'une crise sociale qui, pour certains, sévit déjà depuis plusieurs mois ?

A Paris, les usagers des transports en commun, ne voyant toujours pas la sortie du tunnel, ont le sentiment que rien ne va plus. La situation est bien pire à Marseille où des grèves dans les centres de tri s'ajoutent à celles des transports. Le 14 décembre, l'éditorialiste du *Figaro* n'hésitait pas à écrire : « *La crise sociale dure maintenant depuis plus de deux mois. Elle paralyse le pays.* » Bigre ! Se trouverait-on dans la situation de juin 1968 quand la France était économiquement paralysée par... dix millions de grévistes ?

Il y a une dizaine de jours, un dirigeant d'entreprise séjournant au Venezuela a été frappé par l'importance que la presse de ce pays, généralement moins attentive à ce qui concerne l'Europe, consacrait à l'agitation sociale en France. Notre image à l'étranger pâtit de cette période troublée. Donne-t-elle un reflet exact de la situation ?

MICHEL NOBLECOURT.

*(Lire la suite page 13.)*

**La seconde commission Delors**
*Quinze hommes et deux femmes pour préparer le grand marché européen.*
PAGE 4

**Manifestation à Madrid**
*Contre la politique économique du gouvernement.*
PAGE 5

**L'Algérie en ébullition**
IV. – *Les amoureux d'Oran.*
PAGE 4

**L'urbanisme à Paris**
*L'Arsenal, vitrine des grands projets de la capitale.*
*Les fortifications, reconquête d'un espace.*
PAGE 10

**« Grand Jury RTL-le Monde »**
*M. Michel Noir, député RPR du Rhône, invité dimanche à partir de 18 h 15.*

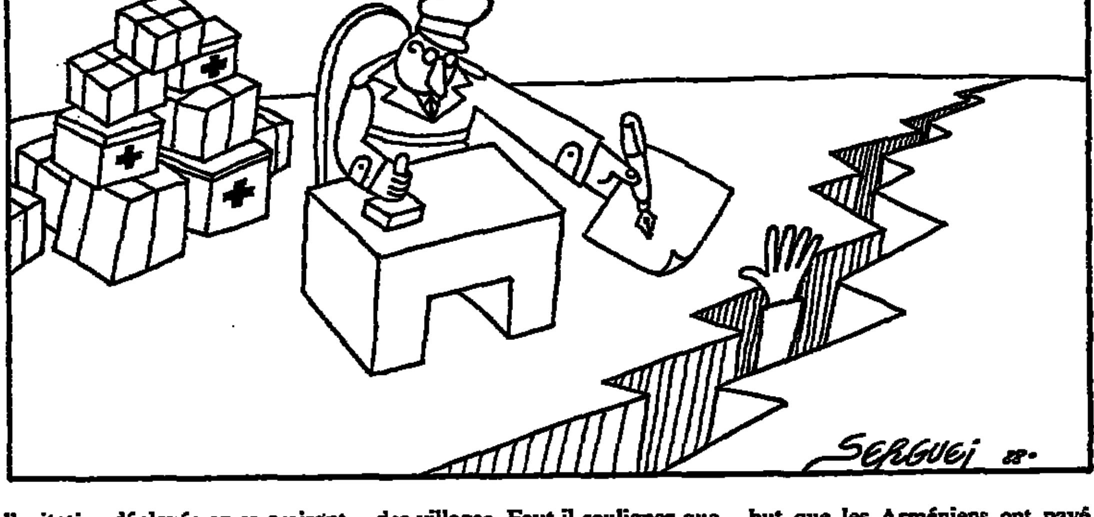
**Le sommaire complet se trouve en page 16**

Lenteur des secours, insuffisance des moyens, carence des autorités

# Des milliers d'Arméniens morts d'abandon...

*Les autorités soviétiques ont décidé de poursuivre les recherches samedi 17 décembre, dix jours après le séisme en Arménie : les sauveteurs ont en effet retiré vendredi des décombres vingt et un survivants. Cependant, les carences de l'administration se font de plus en plus cruellement sentir.*

*EREVAN*
*de notre envoyé spécial*




Il est des « histoires vraies » qui bloquent la voix, embuent les regards et plongent toute une population dans la torpeur. Dans la journée de jeudi 15 décembre, une équipe du détachement français a pour la première fois atteint un gros village au-dessus de la ville de Spitak entièrement détruite, pour découvrir des habitants morts d'abandon, tués non pas par le séisme mais par la lenteur des secours, le manque de moyens matériels, la carence d'imagination des autorités et l'indifférence de l'armée rouge qui continue d'observer toute l'agitation déployée en se croisant les bras. Cent cinquante enfants, isolés de tous, dans ce seul village ont succombé au froid, à leurs blessures, à la gangrène.

Des milliers de personnes sauves sont ainsi devenues des victimes venant aujourd'hui remplir un peu plus les fosses communes situées à la périphérie des villes et des villages. Faut-il souligner que les autorités avaient interdit aux équipes de sauveteurs étrangers de pénétrer dans cette partie de la zone sinistrée ? Faut-il insister sur le fait que les militaires, pourtant omniprésents, n'ont pas voulu prêter les camions qui auraient permis les reconnaissances nécessaires ? Et peut-on refuser de voir que tant de morts sont aussi le tribut que les Arméniens ont payé pour on ne sait quelles obscures rivalités administratives ou d'enjeux de basse politique ?

Pour permettre aux vivants de reconnaître leurs morts, un réseau d'information a été improvisé à la hâte.

LAURENT GREILSAMER.

*(Lire la suite page 5.)*

Délits d'initiés en Bourse

## Un entretien avec le président de la COB

La Commission des opérations de Bourse (COB) a ouvert une enquête sur des opérations irrégulières qui auraient précédé l'annonce, le 21 novembre, de l'acquisition par Pechiney du géant américain de l'emballage, American National Can. Les autorités boursières américaines avaient en effet relevé des achats importants en provenance de France les 16, 17 et 18 novembre. S'interrogeant sur un possible délit d'initiés (utilisation d'informations confidentielles pour réaliser des plus-values personnelles), elles avaient transmis le dossier à leur homologue français. M. Bérégovoy a demandé que « *toute la lumière soit faite* ».

M. Jean Farge, président de la COB depuis juillet dernier, s'explique sur cette affaire comme sur celle de la Société générale, en rappelant les missions de son organisme.

*(Lire page 13.)*



La succession du président Jayewardene

# Election à Sri-Lanka sur fond de massacres

*Les Sri-Lankais votent lundi 19 décembre dans une atmosphère de violence. Les attentats ont encore fait vingt-deux victimes jeudi soir, tandis que vingt-cinq personnes étaient blessées vendredi près de l'aéroport de Colombo par l'explosion de deux bombes au cours d'une réunion électorale d'un candidat de l'opposition, Mme Sirimavo Bandaranaïke.*

*COLOMBO*
*de notre envoyé spécial*

Certains jours, on peut apercevoir les cadavres qui dérivent au fil de l'eau sur la Kelani-Ganga, la rivière qui coule à la sortie de la capitale. Depuis quelques semaines, ce pays déjà déchiré par une double guerre s'enfonce dans une violence aveugle, alors qu'apparaissent de véritables « escadrons de la mort ». Pourtant, le lundi 19 décembre – si, d'ici là, les institutions « démocratiques » ont tenu – le Sri-Lanka aura un nouveau président de la République.

La campagne électorale est d'un type particulier. Les candidats se rendent à leurs meetings en hélicoptère, refusent de rencontrer la presse et apparaissent le soir à la télévision pour débiter une litanie de promesses irréalistes. Le vieux président (quatre-vingt-deux ans), Junius Jayewardene – « J. R. » – quitte la scène politique tout en menaçant d'appeler au secours des forces étrangères si les choses tournent vraiment mal dans un pays déjà à la dérive.

Début novembre, près de huit mille touristes ont quitté les plages du pays en catastrophe. Désormais, on peut s'entretuer sans témoins...

Plus de sept cents meurtres « politiques » de représentants du gouvernement et du parti au pouvoir, le Parti national unifié (UNP), sont attribués depuis le début de l'année aux extrémistes cinghalais du Front de libération du peuple (JVP). Celui-ci est également rendu responsable d'environ six cents meurtres de militants d'extrême gauche coupables de ne pas accepter la suprématie de l'organisation dirigée par M. Rohana Wijeweera.

LAURENT ZECCHINI.

*(Lire la suite page 4.)*

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,75 $ ; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $ ; USA (West Coast), 2 $.



هكذا من الأصل



# Dates


**Le Monde**

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine,
directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :*
Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :*
Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :*
Claude Sales.













Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.




## Il y a cent cinquante ans

# Le Grand Trek des Afrikaners

CHAQUE année, le 16 décembre, à midi précisément, le soleil passe à la verticale du monument des Voortrekkers situé sur les collines environnant Pretoria. Au sommet de ce parallélépipède, massif, rugueux et sans grâce, temple des Afrikaners, il y a un minuscule orifice par lequel, à l'heure dite, un rayon lumineux pénètre à l'intérieur de ce lieu sacré des Boers. Une tache de soleil, *« la lumière de la civilisation »*, dit le guide, vient frapper un cénotaphe, sorte d'autel de marbre qui abrite les restes de Piet Retief, héros du Grand Trek. Un faisceau venu du ciel éclaire cette phrase gravée en son centre : *« Nous, tous pour toi, Afrique du Sud. »*

Le 16 décembre est, s'il en est, un jour sacré pour la tribu blanche sud-africaine. La date d'une victoire et d'une revanche sur les Zoulous, et celle de l'accomplissement d'un vœu. *« Le jour du vœu »*, celui d'une promesse faite à Dieu que, s'il lui donnait la victoire, le 16 décembre serait éternellement un jour de reconnaissance. Le 4 février 1838, Piet Retief et les 60 hommes qui l'accompagnaient avaient été massacrés sur ordre du roi Dingaan, alors qu'il venait de signer un traité de répartition des terres. Le 17 février, à Blaauwkraus, près de 300 blancs, dont plus de la moitié d'enfants, et 200 serviteurs avaient été sauvagement assassinés.

Dix mois plus tard, le 16 décembre permit de venger ce carnage. Bien protégé à l'intérieur d'un cercle de chariots (le laager), Andries Pretorius, autre célèbre Voortrekker, qui donna son nom à la capitale Pretoria, mit en déroute 12 000 Zoulous après en avoir tué au moins 3 000. La victoire de 464 hommes aidés d'un nombre indéterminé de serviteurs noirs, qui a fait dire à beaucoup qu'il s'agissait en fait d'un miracle, d'une intervention divine aux côtés de ces pionniers. La rivière Ncome, rougie par le sang des Zoulous, donna le nom à cette bataille commémorée sous le nom de Blood River. L'épisode le plus marquant du Grand Trek qui conforta la conviction des Afrikaners d'être un peuple « élu de Dieu » et qui ouvrait les portes du Natal, destination choisie par ces paysans qui fuyaient la domination anglaise.

Un exode qui a commencé en 1835 à partir de la région du Cap vers les immenses plateaux du Nord. Une aventure épique souvent comparée à la fuite en Egypte et à la conquête de l'Ouest en Amérique du Nord. Pratiquement, le quart de la population blanche, soit 14 000 Boers, avait choisi l'exil et la quête de la terre promise plutôt que de subir la loi britannique. Une reconnaissance préalable avait permis de s'assurer que les meilleures terres étaient dans le Natal. Mais pour y parvenir, il fallait contourner le territoire des redoutables Xhosas et donc monter au nord.




### La Bible et des fusils

Les raisons de cette émigration sont loin d'être uniquement culturelles, c'est-à-dire la préservation d'une identité, le souci de maintenir la pureté d'une doctrine de vie. Elles répondent à cette trilogie toujours sacrée aux yeux des Afrikaners : terre, travail, sécurité. Les vols de bétail et les attaques de fermes par les Xhosas et les Hottentots exaspèrent ces paysans à qui les Anglais interdisent les raids de représailles. L'impossibilité d'acquérir de nouvelles terres, la mise en place d'une administration britannique, avec l'imposition de la langue anglaise, l'abolition de l'esclavage qui allait les priver d'une main-d'œuvre indispensable : autant de motifs qui entraînent un ras-le-bol et le sentiment que leur liberté est de plus en plus entravée, et vont pousser une bonne partie de ces farouches individualistes à la recherche de nouveaux espaces où ils vivraient selon leur propre loi.

Les premiers à partir ne sont pas plus de deux cents sous la direction de Louis Trigardt et de Hans van Rensburg. Pionniers parmi les pionniers, ils sont bientôt suivis par d'autres dans les années suivantes avec, à leur tête, Piet Retief, Gerrit Maritz, Andries Potgieter et Sarel Cilliers, « le prophète », futurs fondateurs de la nation afrikaner. Un voyage vers l'inconnu au moyen de lourds chariots tirés par quatre à huit paires de bœufs dans lesquels sont entassés les familles et les provisions. Vingt à trente kilomètres par jour avec pour seule certitude la Bible et des fusils. Une vie de nomades sur la route incertaine qui doit les conduire à « la nouvelle Egypte ».

Hormis les attaques des bêtes sauvages, ces aventuriers rencontreront peu de résistance, les populations noires ayant été décimées ou ayant fui lors du Mfecane, ces guerres d'extermination entre tribus noires. Mais au nord, ils se heurtent aux puissants Matébélés et à leur chef Mzilikazi. La bataille de Vegkop, le 16 octobre 1836, et l'arrivée de plus en plus nombreuse de Voortrekkers (littéralement : ceux qui marchent de l'avant) permettront de venir à bout de ces guerriers qui se replient au sud de l'actuel Zimbabwe. En juin 1837, la Constitution de Winburg est adoptée. Elle dresse les principes d'un nouvel Etat qui reste à créer, *« la libre province de Nouvelle-Hollande du sud-est de l'Afrique »*, dans la région du Natal. Mais tous les chefs historiques ne sont pas d'accord pour entamer ce nouveau voyage vers ce qui doit être la destination finale. Les dissensions sont d'ailleurs fréquentes parmi ces individualistes forcenés et quelquefois rivaux. Potgieter préfère, par exemple, rester dans l'actuel Transvaal, tandis que Piet Retief, Martitz et Piet Uys optent pour le Natal ou à tout le moins vers une région avec un débouché maritime. Louis Trigardt, pour sa part, dirige sa colonne vers la baie de Delagoa, devenu aujourd'hui Maputo. La traversée du Nord Drakensberg et les maladies décimeront la quasi-totalité de ses fidèles. Lui-même et sa femme périront. Son fils Carolus, toutefois, poursuivra l'aventure en bateau jusqu'aux rivages d'Abyssinie, en passant par Zanzibar et Madagascar avant, finalement, de venir se fixer au Natal avec quelques survivants.

Il y rejoindra les siens, fondateurs de la République de Natalia, qui cohabitaient tant bien que mal avec les Anglais et les Zoulous, après avoir franchi la chaîne du Drakensberg qui culmine à près de 4 000 mètres d'altitude. Une entreprise surhumaine, même avec des chariots démontables. Beaucoup roulèrent au fond des ravins. Mais le paradis était enfin atteint au prix d'immenses sacrifices, après plus de deux ans d'errance et de batailles. En fait, les épreuves étaient loin d'être terminées. La menace zoulou, une fois écartée par la victoire de Blood River, les Britanniques qui, dans un premier temps, avaient accueilli à bras ouverts ces nouveaux Blancs, devenaient de plus en plus gourmands. Potgieter avait raison, en voulant rester au nord, de vouloir mettre la plus grande distance possible entre lui et les Anglais.

Très tôt, un conflit éclata, le gouvernement de Sa Majesté refusant de reconnaître l'indépendance des Voortrekkers. En mai 1843, le Natal était annexé à la couronne britannique. Alors commença un nouveau trek en direction du Nord. Il faudra encore dix ans pour que le rêve des Boers devienne réalité. Le 17 janvier 1852, les Anglais consentent à la création de la République du Transvaal et, deux ans plus tard, le 23 février 1854, à celle de l'Etat libre d'Orange. Une indépendance fièrement conquise qui jettera les bases de la nation afrikaner. Pretoria est déclarée capitale en 1860.

### Les bases de la ségrégation

Ainsi prend fin cette migration, une lutte pour la foi, la pureté, l'indépendance. Une page épique célébrée, aujourd'hui, comme la conquête d'un idéal, dont toutes les péripéties sont élevées au rang d'actes de bravoure. Sur les vastes étendues du centre de l'Afrique du Sud, ce peuple têtu, fier, convaincu de la justesse de ses thèses, constituera de fait une gigantesque « laager » pour se préserver des influences étrangères en soumettant les Noirs, considérés comme inférieurs, à une exploitation sans vergogne et à une exclusion complète. Le Grand Trek permit aussi de jeter les bases de la ségrégation raciale. La nièce de Piet Retief, Anna Steenkamp, n'avait-elle pas écrit que l'abolition de l'esclavage était *« contraire aux lois de Dieu et à la différenciation naturelle d'origine et de foi »*. Jamais non plus, les Voortrekkers n'ont eu le sentiment de s'emparer de terres appartenant à d'autres. Ils avaient le plus souvent signé des documents avec les chefs noirs qui, en fait, n'avaient aucune valeur pour ces derniers, la terre étant propriété collective uniquement concédée à ceux qui l'exploitaient. L'identité afrikaner alliée à un expansionnisme territorial s'est forgée au détriment des Noirs, qui furent rejetés et tout juste bons à apporter leur force de travail. Les uns ont gagné leur liberté, alors que d'autres l'ont perdue, et cela pour longtemps.

Une liberté encore bien fragile pour ces quelque 40 000 nouveaux colons confrontés au délicat problème de la « pacification », aux rivalités internes et au difficile contrôle d'un vaste territoire. La découverte du diamant en 1867 à Kimberley, puis surtout celle de l'or à Johannesburg, en 1886, allaient encore aiguiser l'appétit des Britanniques. Une première guerre éclate au début des années 80, la première guerre anglo-boer après l'annexion du Transvaal en 1877. La deuxième à la fin du siècle brisera définitivement le rêve d'indépendance né soixante-dix ans auparavant. Il faudra attendre 1948 pour qu'enfin les Boers conquièrent le pouvoir, ce qui explique pourquoi ils ont tant de mal aujourd'hui à le partager avec la majorité noire.

Une lutte de trois siècles depuis l'arrivée de Jan Van Riebeck au Cap en 1652, au centre de laquelle le Grand Trek fait figure de rupture décisive, de symbole et d'exemple. Une tranche d'héroïsme dont on n'a pas fait des westerns, mais qui a plutôt été sacralisée, élevée au rang de mythe dans le but de préserver l'unité des Afrikaners. Depuis 1911, le 16 décembre est officiellement un jour férié, fête du nationalisme pour les Boers, alors que les Noirs l'ont baptisé Dingaan's day en souvenir d'une toute-puissance perdue.

### Divisions

Que cet événement soit considéré comme une victoire de l'Occident sur la barbarie, de la chrétienté sur le paganisme, de la civilisation sur la sauvagerie, qu'il ait permis, comme on le dit encore, de mettre un terme aux guerres tribales, est affaire de point de vue. Cent cinquante ans après cependant, il ne fait même pas l'unanimité au sein de la tribu blanche, et son anniversaire est une nouvelle occasion d'illustrer les divisions de cette minorité dominante. Une cassure de plus en plus profonde à propos de cette commémoration où des mouvements rivaux organisent chacun leurs propres manifestations. Il y a celles du pouvoir actuel et celles de l'opposition, des conservateurs. Ces derniers estiment représenter le véritable esprit des Voortrekkers que le régime dénature au service d'une politique qui ne peut conduire qu'à la perte de l'âme afrikaner. *« L'Afrikaner tel que je le connais,* dit Carel Boshoff, dirigeant de l'Afrikaner Volkswag (la garde de la nation afrikaner), *n'est pas un raciste. Il ne pratique pas l'apartheid pour discriminer ou dominer; mais il réalise que 2,5 millions d'Afrikaners ne peuvent vivre dans une société ouverte avec 25 millions de Noirs sans perdre leur identité. »*

Si, il y a un siècle et demi, les Noirs faisaient partie intégrante de la migration, surtout comme bouviers, aujourd'hui ils sont exclus du cortège d'extrême droite, parti, début octobre, du lieu où s'est déroulée la bataille de Blood River. D'ailleurs, ils seraient bien inutiles puisque les chariots étaient tirés par des jeunes gens jusqu'à Pretoria, où ils devaient arriver le 9 décembre. Tous vêtus à la manière de l'époque, ces hommes estiment être les seuls vrais défenseurs des valeurs traditionnelles, les porteurs de flambeau du nationalisme afrikaner, par opposition aux autres, les officiels, partis de la province du Cap de douze points différents pour converger eux aussi vers Pretoria.

A chacun son Grand Trek donc, les uns regardant avec nostalgie vers le passé, les autres essayant d'y puiser les forces du renouveau. Une déchirure sur le dos des aïeux, qui n'est en fin de compte que la perpétuation d'un individualisme exacerbé, qui a souvent causé beaucoup de tort à l'Afrikanerdom, toujours et plus que jamais obsédé par la survie.

MICHEL BOLE-RICHARD.

# Etranger

## L'ouverture à Tunis du dialogue entre les Etats-Unis et l'OLP et le regain de violence en Cisjordanie

# Une première rencontre « franche et constructive »

*TUNIS*
*de notre correspondant*

Des poignées de main qui se voulaient chaleureuses et des sourires apparemment décontractés ont présidé, le vendredi 16 décembre, à Carthage, à la première rencontre américano-palestinienne. Celle-ci ne verra ses prolongements que dans *« quelques semaines »*, c'est-à-dire après l'installation de la nouvelle administration à Washington le 20 janvier. On avait tout de même prévu deux tables nettement séparées dans la grande salle de réception de *« dar dhiafa »* (la maison des hôtes), villa de style mauresque appartenant au gouvernement tunisien et qui, pour l'occasion, était placée sous forte garde.

L'ambassadeur américain Robert Pelletreau, assisté d'un interprète – alors qu'il parle parfaitement l'arabe – avait à son côté M. Edmund Hull, son conseiller politique. En face avaient pris place les quatre membres de la délégation de l'OLP, MM. Yasser Abed Rabbo et Abdallah Hourani, qui siègent au comité exécutif de l'Organisation, ainsi que MM. Abdelhatif Bouajla (Abou Jaffar), directeur adjoint des affaires politiques, et Hakam Balaoui, représentant permanent auprès du gouvernement tunisien, eux aussi accompagnés d'un interprète.

Sur ce premier contact, qui a duré quatre-vingt-dix minutes, peu a transpiré. Mais, diplomatie oblige, si l'on en croit MM. Pelletreau et Abed Rabbo, il a été *« pratique, franc, sérieux et constructif »* et a permis un exposé des points de vue mutuels. A la sortie, l'ambassadeur américain a pris soin de souligner l'importance que son pays attache à l'ouverture de *« négociations directes »* entre les différentes parties concernées afin de parvenir à une *« paix globale »*, alors que le chef de la délégation palestinienne a seulement évoqué la perspective, qu'il espère proche, d'une conférence internationale de paix. Première note discordante ? Apparemment, ce sera là un des points épineux des futures conversations, l'OLP ayant toujours énergiquement rejeté toute idée de négociation directe pour un règlement du conflit.

### Pause de réflexion

M. Abed Rabbo s'est montré plus loquace que son vis-à-vis. Il s'est félicité que le monde entier considère désormais le processus de paix au Proche-Orient *« avec un regard plus objectif »* et a espéré que cette évolution obligerait Israël *« à faire preuve de moins d'arrogance, à mettre un terme à l'occupation des territoires et au terrorisme et à reconnaître les résolutions des Nations unies »*. Il a aussi affirmé que l'Intifada se poursuivra jusqu'à *« la réalisation par le peuple palestinien de ses droits et l'établissement de son Etat sur sa terre occupée, avec pour capitale al-Qods »* (Jérusalem).

Aucun rendez-vous n'a été pris pour la deuxième rencontre. Cette pause de réflexion devrait permettre, entre autres, d'analyser les positions qui ont été définies à Carthage, mais aussi de juger de part et d'autre si les actes sont conformes aux engagements énoncés. A ce propos, croit-on savoir, les Américains auraient particulièrement insisté sur le respect par l'OLP de sa renonciation au terrorisme. Bien sûr, des actions menées par des groupes extrémistes et incontrôlés demeurent possibles. Mais il appartiendra alors à M. Yasser Arafat, qui voyage actuellement en Europe de l'Est, de s'en dissocier clairement.

MICHEL DEURÉ.

# Les affrontements de Naplouse ont fait quatre morts

*JÉRUSALEM*
*de notre correspondant*

Rien ne semble devoir arrêter le cours du soulèvement dans les territoires occupés. Chaque vendredi, jour de la prière dans la mosquée, est un moment d'affrontements répété comme en ont encore témoigné les incidents du 16 décembre à Naplouse. Ils furent les plus meurtriers depuis plus de deux mois : au moins quatre jeunes Palestiniens ont été tués et une dizaine d'autres blessés par balles lors d'accrochages avec l'armée *(nos dernières éditions du 17 décembre)*.

Vendredi soir, la grande ville du nord de la Cisjordanie (quelque cent vingt mille habitants) avait de nouveau été placée sous couvre-feu et, selon la radio israélienne, des soldats entouraient certains des hôpitaux où avaient été acheminés les blessés. Parmi ceux-ci, l'un se trouve dans un état désespéré (une balle en plastique dans la tête) et la condition de trois autres est jugée critique. Cette série d'incidents portent à près de trois cent quarante – selon les chiffres de la presse israélienne – le nombre de Palestiniens tués depuis le début de la révolte dans les territoires occupés il y a un an.

Tout a commencé dans la matinée lors des funérailles d'un garçon de quinze ans, décédé jeudi des suites de blessures reçues le mois dernier. Deux cents personnes suivaient le cercueil, recouvert du drapeau palestinien. Selon des sources palestiniennes, des soldats ont ouvert le feu sur la procession alors qu'elle se transformait en manifestation. Une personne a été tuée sur le coup. Selon un porte-parole militaire, en revanche, les violences – jets de pierres et de pièces métalliques – se sont ensuite étendues à plusieurs autres quartiers de la ville. Le porte-parole a affirmé qu'il s'agissait *« d'incidents planifiés à l'avance et qui ont éclaté de façon simultanée »*.

Depuis plusieurs mois, Naplouse est une des places-fortes les plus actives du militantisme nationaliste. Les accrochages entre l'armée et des groupes très organisés sont quasi quotidiens. A plusieurs reprises, les quotidiens *Jerusalem-Post* et *Haaretz* ont rapporté des actes de vandalisme de la part de l'armée.

Aucun commentateur n'a vu de relation entre les affrontements de Naplouse et l'amorce, le même jour à Tunis, des premiers pourparlers entre les Etats-Unis et l'OLP. Cependant, M. Avi Pazner, porte-parole du premier ministre, M. Itzhak Shamir, a déclaré : *« Ces incidents sont le résultat de l'interprétation que les Palestiniens donnent du dialogue entre l'OLP et les Etats-Unis. Puisque la violence a réussi, se disent les Palestiniens, pourquoi ne pas continuer ? Là, est l'erreur de Washington. »*

D'autre part, le Likoud et les travaillistes ont poursuivi, jeudi et vendredi, leurs négociations sur la formation d'un gouvernement d'union nationale.

ALAIN FRACHON.

## La genèse du rapprochement

# Les patients accoucheurs de la diplomatie suédoise

*STOCKHOLM*
*de notre correspondante*

Tout a commencé lorsque... Difficile de dire exactement quand tout a commencé. A moins de revenir à cette date lointaine du 17 septembre 1948, jour où le comte Folke Bernadotte, médiateur de l'ONU, fut tué par le groupe Stern (l'actuel premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, avait été directement mêlé au meurtre) parce qu'il était jugé *« antisémite et pro-arabe »*.

M. Pierre Schori, secrétaire général du ministère suédois des affaires étrangères, revient volontiers quarante ans en arrière pour expliquer l'intérêt que portent de longue date les Suédois au problème israélo-palestinien. *« Notre rôle a plutôt été celui d'accoucheurs »*, dit-il pour commenter le succès de la médiation suédoise dans l'établissement de contacts directs entre l'OLP et les Etats-Unis.

Un accouchement qui aura nécessité jusqu'ici plusieurs obstétriciens. Parmi eux, et non des moindres, un juif d'Europe centrale devenu chancelier autrichien, M. Bruno Kreisky, qui s'est retiré de la scène politique officielle en avril 1983. Par ses soins, l'Autriche allait être en 1983 le premier pays occidental à élever une représentation de l'OLP au rang de mission diplomatique. De son côté, Olof Palme avait lui aussi, bien sûr, ses contacts particuliers avec les Palestiniens, notamment avec Issam Sartaoui, qui devait payer de sa vie, en avril 1983, à Lisbonne, lors d'une réunion de l'Internationale socialiste, ses démarches visant à établir un dialogue direct avec les Israéliens.

Quelques mois plus tard, la même année, M. Arafat était invité pour la première fois à Stockholm par le Parti social-démocrate suédois, dans le cadre d'une rencontre internationale qui allait être suivie d'une réunion entre MM. Kreisky, Palme, Brandt et Arafat, à Vienne.

En février 1988, deux ans après l'assassinat de son ami Olof Palme, l'ex-chancelier autrichien prenait le prétexte d'une réunion de la Commission des droits de l'homme à Genève pour inviter M. Arafat et lui soumettre *« son »* idée, à savoir qu' *« il était sans espoir d'attendre les Israéliens mais qu'il y avait une possibilité de faire avancer les choses en faisant intervenir les juifs hors d'Israël »*. M. Kreisky, se jugeant un interlocuteur *« inapproprié puisque sans gouvernement »*, devait se tourner vers le gouvernement suédois, qui accepta l'idée.

Quelques semaines plus tard, le ministre suédois des affaires étrangères, M. Sten Andersson, partait en visite officielle au Proche-Orient : Israël, Sy... et Jordanie. A Amman, il rencontrait M. Arafat lors d'un petit déjeuner décisif. C'est là que naquit l'idée que la Suède pouvait aider à établir un pont entre Washington et l'OLP. Le mois suivant, le ministre effectuait une visite importante aux Etats-Unis, où il eut un long entretien très privé avec son homologue américain, M. George Shultz. Malgré, ou à cause, de l'échéance électorale qui approchait en Suède, M. Andersson fit ainsi quantité de petits voyages utiles, notamment durant l'été, où il rencontra M. Kreisky à deux reprises chez ce dernier, à Majorque. Dans le troisième tome de ses Mémoires, l'ex-chancelier vieillissant devrait donner le détail de sa diplomatie personnelle dans cette affaire.

### Messagers

Pendant ce temps, à Stockholm, au ministère des affaires étrangères, un groupe de travail avait été créé ayant pour mission de mettre sur pied le dialogue entre les Etats-Unis et l'OLP. Deux diplomates, MM. Anders Bjurner et Mattias Mossberg, étaient choisis par le ministre pour se consacrer exclusivement à cette tâche délicate et jouer les messagers entre les parties concernées.

Le 21 novembre, une première réunion américano-palestinienne se tenait à Stockholm dans le plus grand secret entre cinq personnalités juives américaines (dont M. Stanley Sheinbaum, un économiste, éditeur et démocrate de Los Angeles, connaissance commune de MM. Papandréou et Schori) et trois palestiniennes (dont M. Khaled Al Hassan, membre du comité exécutif de l'OLP).

Le document élaboré était la fameuse « clarification », à l'intention de Washington, des déclarations de M. Arafat, la semaine précédente à Alger. Ce document faisait état notamment de l' *« acceptation »* par l'OLP d'Israël en tant qu'Etat, laquelle n'allait pas être modifiée dans la version définitive. Selon le quotidien suédois *Dagens Nyheter*, le groupe aurait également peaufiné le discours que le leader palestinien devait prononcer devant l'Assemblée générale des Nations unies. Le 25 novembre, M. Bjurner rencontrait M. Shultz à Washington, en compagnie notamment du premier conseiller de l'ambassade de Suède dans la capitale américaine, M. Ulf Hjertonsson (autre membre du groupe de travail), qui allait faire, lui, le trajet inverse, porteur d'une lettre du secrétaire d'Etat américain contenant les conditions que mettait Washington à l'ouverture d'un dialogue avec l'OLP.

Les navettes devaient s'accélérer, et le refus des Américains de donner un visa à M. Arafat ne découragea pas les Suédois. Le « document de Stockholm » présenté lors de la conférence de presse qui clôturait la deuxième réunion du groupe américano-palestinien et la spectaculaire visite de M. Arafat dans la capitale suédoise n'était pas encoure tout à fait du goût de Washington, où l'on exigeait plus de clarté.

A Genève, le ministre suédois fut *« déçu »* par le discours de M. Arafat. Dans son propre discours, il expliqua ce que M. Arafat avait dit de façon éparpillée dans son texte. Les diplomates suédois devaient, dans les heures qui ont suivi, travailler à la reformulation des déclarations de M. Arafat lors de sa conférence de presse de mercredi soir, repoussée à cette fin. Les communications se sont améliorées entre les différents hôtels, et *via* l'ambassade de Suède à Washington.

Finalement, la bagarre des paragraphes, des substantifs, des adjectifs et des virgules fut couronnée de succès. Washington finit par accepter l'ultime version des intentions de M. Arafat avec pour résultat, le lendemain même, la première prise de contact officielle depuis treize ans entre les Etats-Unis et l'OLP. La diplomatie silencieuse venue du froid avait remporté un brillant succès.

FRANÇOISE NIÉTO.

# Les réactions de la communauté juive américaine surprennent par leur modération

*WASHINGTON*
*de notre correspondant*

Le moment de surprise et de désarroi passé, les milieux juifs américains prennent acte de la nouvelle politique des Etats-Unis à l'égard de l'OLP, mais opèrent un repli tactique sur de nouvelles positions. Les principales organisations juives souhaitent désormais que les Etats-Unis marquent une pause dans leurs contacts avec la centrale palestinienne, tant que la bonne foi de M. Yasser Arafat n'aura pas été démontrée, et tant que l'OLP n'aura pas satisfait à des exigences supplémentaires.

Les intentions de M. George Bush sont difficiles à discerner, et le président élu semble prendre grand soin de cacher ses cartes. *« Personne ne sait où le dialogue mènera »*, a-t-il déclaré vendredi, avant d'ajouter qu'il attendrait sa prise de fonctions (le 20 janvier) pour définir les moyens de *« faire avancer le processus de paix »*.

Les premières réactions des milieux juifs américains, aussitôt après l'annonce de l'ouverture d'un dialogue entre Washington et l'OLP, avaient été remarquablement modérées (*le Monde* du 16 décembre), et cette attitude s'est dans l'ensemble confirmée depuis. Certes, si certains manifestent une sorte de soulagement à l'idée qu'on en a fini avec une situation absurde, d'autres ne décolèrent pas : un rabbin du Bronx compare le secrétaire d'Etat Shultz à un *« Chamberlain qui capitule devant des assassins et des bandits »*, tandis qu'un responsable de *« l'organisation sioniste d'Amérique »* estime que l'administration s'est *« embarquée dans une politique prématurée et naïve en négociant avec des terroristes »*.

### « Condition préliminaire »

Mais les réactions des principaux groupes, en particulier de ceux qui sont représentés à la *« Conférence des présidents des grandes organisations juives américaines »*, sont à la fois plus mesurées et plus organisées. Ainsi M. Morris Abrams, le président de cette conférence, souhaite-t-il que Washington pose une condition préliminaire à l'OLP : qu'elle répudie sa charte qui implique la destruction d'Israël. Cependant M. Bush ne paraît pas pour l'instant convaincu de l'utilité de cette démarche. *« Je ne veux pas revenir en arrière »*, a-t-il déclaré vendredi à ce propos, en ajoutant que les récentes déclarations de M. Arafat réglaient la question de manière satisfaisante.

Un autre souhait est largement exprimé dans les milieux juifs : que les Etats-Unis s'abstiennent de faire pression sur Israël pour l'amener à une solution du conflit proche-oriental qui ne serait pas conforme aux voeux de l'Etat juif. Le département d'Etat s'est déjà voulu très rassurant à ce sujet.

La nécessité de mettre les Palestiniens à l'épreuve, pour une durée indéterminée, mais qui permette de vérifier qu'ils ont bien renoncé au terrorisme, est aussi souvent évoquée. Le *New York Times*, qui, à l'instar du *Wall Street Journal*, prend acte avec une réticence à peine dissimulée de l'ouverture d'un dialogue avec l'OLP, va même très loin dans cette voie. Ainsi, selon *le Times* – très représentatif d'une certaine élite juive américaine, – *« M. Shultz doit tenir M. Arafat pour responsable »* des actes *« de violence en Israël et dans les territoires occupés »*.

Dans les milieux politiques, les réactions sont encore peu nombreuses, mais étonnamment modérées. *« C'est peut-être une impasse*, a déclaré un sénateur républicain, M. Lugar, à propos des contacts avec l'OLP, *mais il vaut la peine de l'explorer. »* Et le futur leader de la majorité démocrate au Sénat, M. George Mitchell, est allé jusqu'à approuver sans réserve la décision de l'administration Reagan.

Naturellement, tous les élus qui s'expriment sur le sujet rappellent qu'il n'est pas question de réduire le soutien des Etats-Unis à Israël, et dans le monde politique comme dans la presse, l'OLP continue d'être traitée *« avec des pincettes. »* Mais le *« coup de M. Reagan au Proche-Orient »*, pour reprendre l'expression d'un éditorial du *Washington Post*, semble avoir eu l'effet d'un curieux révélateur : bien des hommes politiques qui n'auraient jamais *« osé »* préconiser une reconnaissance de l'OLP semblent satisfaits d'être ainsi mis devant le fait accompli, soulagés que l'administration sortante ait pris sur elle de remettre les pendules à l'heure.

Certains médias, comme gagnés par l'air du temps, se permettent même d'étonnantes audaces : la chaîne ABC est ainsi allée jusqu'à désigner M. Yasser Arafat comme son *« homme de la semaine »*, au cours du journal télévisé de vendredi soir.

JAN KRAUZE.

## LIBAN

# Un otage suisse et trois soldats de l'ONU libérés

*BEYROUTH*
*de notre correspondant*

M. Peter Winkler, délégué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), enlevé dans le sud du Liban le 17 novembre, a été libéré vendredi soir 16 décembre. Sa libération avait été précédée d'intenses efforts de la part des autorités suisses et du CICR, à l'occasion de la réunion à Genève, cette semaine, de l'Assemblée générale de l'ONU, rapporte notre correspondant à Berne, Jean-Claude Bührer.

Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Edouard Brunner, s'était notamment entretenu pendant quarante-cinq minutes, mercredi, avec M. Yasser Arafat. De son côté, M. René Felber, ministre des affaires étrangères, avait évoqué le cas Winkler lors d'une rencontre avec M. Javier Perez de Cuellar. Plusieurs questions subsistent, notamment de savoir s'il y a eu marchandage et à quel prix M. Winkler a été libéré.

C'est à l'endroit exact où il avait été enlevé, il y a juste un mois – à Saïda – que M. Peter Winkler a été libéré. Le chef de la milice locale, M. Moustapha Saad, avait pris à cœur de faire relâcher le délégué suisse. Et c'est M. Saad qui a *« remis »* l'ex-otage à un diplomate suisse envoyé pour la circonstance.

Paraissant détendu et reposé, M. Winkler a indiqué qu'il avait été bien traité durant sa détention, bien que l'ayant passée dans une pièce sans ouverture, sous la garde constante de deux hommes masqués. Son rapt en tant que ressortissant helvétique et non comme membre du CICR, semble directement lié à la détention en Suisse du pirate de l'air Ali Mohamed Hariri, auteur du détournement d'un avion au cours duquel il avait tué un passager français, avant d'être maîtrisé à l'aéroport de Genève. Certaines hypothèses attribuent cet enlèvement au groupe palestinien – anti-Arafat – Abou Nidal.

Par mesure de précaution, le CICR a décidé de retirer ses délégués de Saïda et d'en réduire le nombre au Liban de vingt-cinq à dix-sept.

Outre M. Winkler, un autre membre d'une organisation étrangère d'entraide, un médecin belge de Terre des hommes, a été enlevé, au Liban du Sud également, à Tyr, il y a six mois, et sa trace n'a toujours pas été retrouvée. Les associations caritatives internationales y ont été la cible de deux autres rapts : le directeur britannique d'Oxfam et deux fonctionnaires scandinaves de l'Unrwa ont été enlevés et relâchés, le premier après six jours de détention et le second après vingt-cinq jours.

Par ailleurs, trois soldats irlandais de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) ont été enlevés vendredi à Tebnine, localité du sud du Liban où le contingent irlandais a son quartier général *(nos dernières éditions du 17 décembre)*. Ils ont été libérés vingt-quatre heures plus tard. Quatre autres militaires irlandais y avaient déjà été brièvement séquestrés jeudi, en représailles de l'enlèvement par les services de renseignements israéliens de trois habitants du village.

LUCIEN GEORGE.

● **La mère et le beau-frère de Jacqueline Valente à Beyrouth pour Noël.** – La mère et le beau-frère de Jacqueline Valente, jeune Française enlevée avec ses deux filles et cinq ressortissants belges en novembre 1987 par le groupe Abou Nidal, passeront la nuit de Noël à Beyrouth *« pour qu'elle sache qu'on ne les oublie pas »*, a annoncé Mme Brigitte Valente samedi 17 décembre. Les huit otages avaient été enlevés en mer alors qu'ils se trouvaient à bord d'un bateau de plaisance, le *Silco*. – *(AFP.)*

## A TRAVERS LE MONDE

### Tchécoslovaquie

#### Plusieurs démissions au comité central

Le plénum du comité central du PC tchécoslovaque (*le Monde* du 17 décembre) s'est achevé, le vendredi 16 décembre, à Prague, et a été marqué par plusieurs démissions, dont celle de M. Vasil Bilak, l'ex-numéro deux, considéré comme particulièrement dogmatique, celle du ministre slovaque de la culture, M. Miroslav Valek, qui avait au contraire appelé récemment à la tolérance envers l'opposition.

L'absence de l'ex-premier ministre, M. Lubomir Strougal, limogé en octobre mais en principe toujours membre du comité central, a été remarquée.

Le comité central a décidé de convoquer le prochain congrès du PCT un an plus tôt que normalement prévu, le 10 mai 1990.

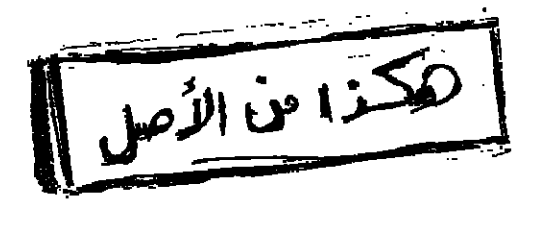
Les travaux du plénum ont pour l'essentiel été consacrés à la volonté de *« restructurer le mécanisme économique »*. Mettant l'accent sur les graves insuffisances des structures actuelles de production. Le premier ministre, M. Ladislav Adamec, a annoncé un objectif de croissance économique de 2,2 % en 1990. *« Ce n'est pas un taux très élevé, mais nous mettons l'accent sur une amélioration de la qualité et de la productivité »*, a commenté le vice-premier ministre, M. Bohumil Urban, qui a annoncé des *« décisions douloureuses »*, notamment *« le gel ou l'abandon de certains chantiers »*. – *(AFP.)*

### Vanuatu

#### Nouvelle crise politique à Port-Vila

Le président du Vanuatu, M. Sokomanu, a prononcé, vendredi 16 décembre, la dissolution du Parlement pour tenter de mettre fin à la crise politique larvée dans l'archipel et annoncé que de nouvelles élections auraient lieu en février. Mais les députés, en grande majorité membres du Vanua'aku Pati du premier ministre, le pasteur Walter Lini, ont rejeté cette décision, qu'ils ont qualifiée d'anticonstitutionnelle. Le premier ministre a exigé la démission de M. Sokomanu et annoncé qu'il envisageait de convoquer le collège électoral pour lui demander de démettre le chef de l'Etat.

La police patrouillait autour du Parlement pour empêcher les opposants au régime de manifester. Un jeune touriste australien a été tué et trois autres sérieusement blessés en percutant contre un barrage de police mal éclairé. L'imbroglio politique a éclaté avec la rupture entre MM. Lini et Sope, ancien secrétaire général du parti au pouvoir (*le Monde* du 17 novembre). M. Sope et ses partisans avaient démissionné du Parlement et ont refusé de participer aux élections législatives partielles qui ont eu lieu lundi 12 décembre. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل



# Diplomatie

Mise en place pour quatre ans

## La seconde commission Delors aura pour tâche de préparer le grand marché européen

**La mise en œuvre de l'Acte unique européen et une large redéfinition des relations extérieures de la CEE, telles seront les deux tâches principales de la seconde commission Delors – quinze hommes, deux femmes – qui prendra ses fonctions le 1er janvier 1989 pour quatre ans. C'est à l'aune de cette double mission qu'il convient d'apprécier la répartition des portefeuilles à laquelle a procédé, vendredi 16 décembre, la nouvelle commission réunie dans les environs de Bruxelles.**

*BRUXELLES*
*(Communautés européennes)*
*de notre correspondant*

Le président Jacques Delors garde pour lui-même la responsabilité centrale des affaires monétaires. Une décision qui allait de soi, puisque le Conseil européen de Hanovre l'a nommé à la tête du comité de seize sages chargé de faire un rapport sur les voies et moyens de l'union économique et monétaire.

M. Martin Bangemann, l'actuel ministre allemand de l'économie, se voit attribuer le portefeuille prestigieux du marché intérieur et des affaires industrielles, auquel M. Delors a ajouté, pour faire bonne mesure, les relations avec le Parlement européen.

S'agissant du grand marché, les dossiers essentiels de la fiscalité échoient à Mme Christiane Scrivener, l'ancien ministre de Valéry Giscard d'Estaing qui, depuis 1979, siège au groupe libéral du Parlement européen. La fiscalité de l'épargne, le rapprochement des taux de la TVA seront, avec la monnaie, au centre du débat européen au cours de l'année à venir.

La politique de la concurrence revient à M. Leon Brittan, qui fut le ministre du commerce et de l'industrie de Mme Thatcher. C'est ce libéral grand teint qui surveillera la conformité des aides d'Etat avec le droit communautaire.

Le Conseil européen de Rhodes a illustré la volonté de plusieurs Etats membres, en particulier de la France, de ne pas négliger les politiques d'accompagnement du grand marché. Mme Vasso Papandréou, ministre du commerce grec et membre influent du Parti socialiste (PASOK), aura la tâche difficile de rappeler aux gouvernements la nécessité de veiller aux intérêts des salariés. Outre les affaires sociales, elle est également chargée des problèmes de formation et d'éducation. M. Carlo Ripa du Meana traitera les dossiers de l'environnement, et c'est au Luxembourgeois Jean Dondelinger, vieux routier bruxellois, qu'il reviendra d'épauler la politique audiovisuelle et culturelle chère au président de la République.

### M. Andriessen numéro deux

Le vice-président Frans Andriessen, qui apparaît clairement comme le numéro deux de la commission, troque les affaires agricoles – qu'il détient dans l'actuelle commission et qui sont attribuées à l'Irlandais Ray MacSharry, ancien ministre de l'agriculture de son pays – contre les relations extérieures et la politique commerciale. Vaste mission à laquelle cet ancien ministre des finances des Pays-Bas, qui est membre de la commission depuis 1981, semble bien préparé. Il a notamment l'habitude – agriculture oblige – de croiser le fer avec les Américains. M. Andriessen sera, pour la commission, le principal acteur de la nouvelle politique de coopération que la CEE veut mettre en œuvre avec l'URSS et ses voisins du camp socialiste.

Aux deux commissaires espagnols reviendra l'ensemble de la politique de développement. Chargé des relations avec les pays ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique), le très jeune vice-président Manuel Marin conduira les négociations pour le renouvellement de la convention de Lomé. Il se voit attribuer de surcroît la responsabilité, importante pour les intérêts espagnols, de la politique commune de la pêche. Son compatriote Abel Matutes reprend le portefeuille que détenait M. Claude Cheysson dans la première commission Delors. Il sera la voix de l'Europe en Méditerranée, en Amérique latine et dans les conférences Nord-Sud.

PHILIPPE LEMAITRE.

### Les dix-sept

*Voici les attributions officielles des dix-sept membres de la Commission européenne qui prendront leurs fonctions le 1er janvier prochain :*

- Jacques Delors (France), président : affaires monétaires, secrétariat général et service juridique.
- Frans Andriessen (Pays-Bas) : relations extérieures et politique commerciale, coopération avec les autres pays européens.
- Henning Christophersen (Danemark) : affaires économiques et financières, coordination des fonds structurels, office statistique.
- Manuel Marin (Espagne) : coopération et développement, politique de la pêche.
- Filipo Maria Pandolfi (Italie) : science, recherche et développement, télécommunications, industries de l'information et innovation, centre commun de recherche.
- Martin Bangemann (*) (RFA) : marché intérieur et affaires industrielles, relations avec le Parlement.
- Leon Brittan (*) (Grande-Bretagne) : politique de la concurrence, institutions financières.
- Carlo Ripa di Meana (Italie) : environnement, sécurité nucléaire, protection civile.
- Antonio Cardoso e Cunha (Portugal) : énergie et agence d'approvisionnement, Euratom, PME, artisanat, commerce, tourisme, économie sociale, personnel, administration et traduction.
- Abel Matutes (Espagne) : politique méditerranéenne, relations avec l'Amérique latine, relations Nord-Sud.
- Peter Schmidhuber (RFA) : budget, contrôle financier.
- Mme Christiane Scrivener (*) (France) : fiscalité et union douanière, questions relatives aux prélèvements obligatoires.
- Bruce Millan (*) (Grande-Bretagne) : politiques régionales.
- Jean Dondelinger (Luxembourg) : affaires audiovisuelles et culturelles, information et communication, Europe des citoyens, office des publications.
- Ray MacSharry (*) (Irlande) : agriculture, développement rural.
- Karel Van Miert (Belgique) : transports, crédits et investissement, protection et promotion des intérêts des consommateurs.
- Mme Vasso Papandréou (*) (Grèce) : emploi, relations industrielles et affaires sociales, ressources humaines, éducation et formation.

(*) Nouveaux membres.

La recherche d'un règlement du conflit cambodgien

## M. Hun Sen estime que la Chine a assoupli sa position

La dernière phase du retrait de 50 000 soldats vietnamiens du Cambodge a commencé jeudi 15 décembre, avec le départ de 1 200 hommes de la 309e division d'infanterie de Battambang. Selon le prince Ranarridh, fils du prince Sihanouk et chef de l'ANS (Armée nationale sihanoukiste), entre 5 000 et 8 000 soldats vietnamiens ont quitté des points stratégiques situés le long de la frontière khméro-vietnamienne. A l'issue de cette phase, il ne devrait rester que 50 000 soldats vietnamiens au Cambodge, selon Hanoï. Mais les experts occidentaux estiment les effectifs du corps expéditionnaire vietnamien à près de 100 000 hommes.

A l'occasion de ce retrait, M. Hun Sen, chef du gouvernement provietnamien de Phnom-Penh, a donné, vendredi, une conférence de presse dans laquelle il a estimé que la position chinoise était plus proche de la sienne que celle du prince Sihanouk, Pékin liant désormais, selon M. Hun Sen, la cessation de son aide aux Khmers rouges et le retrait des forces vietnamiennes du Cambodge.

Il a, de nouveau, rejeté la tenue d'une conférence internationale sur le Cambodge et la constitution d'une force internationale de maintien de la paix, réclamées par le prince. Il est néanmoins d'accord pour qu'« *une éventuelle commission internationale de contrôle ait les moyens de réaliser sa tâche* », à condition qu'elle « *respecte la souveraineté et l'indépendance de la République populaire du Kampuchea (...)* ».

M. Hun Sen, qui avait reçu, jeudi, l'envoyé spécial des Nations unies, M. Ahmed Raffeuddin, a aussi déclaré que « *la revendication d'un rôle politique et militaire pour les Polpotistes* [Khmers rouges] *n'est pas une solution qui mènerait à la paix mais, au contraire, déclencherait une autre guerre civile* ». Enfin, il a réclamé l'élimination politique des dirigeants khmers rouges, y compris leur chef nominal, M. Khieu Samphan. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

# Asie

La succession du président Jayewardene

## Election à Sri-Lanka sur fond de massacres

*(Suite de la première page.)*

Ce marxiste est qualifié par ses anciens « compagnons de route » de stalinien. Pour répondre à cette violence « révolutionnaire », des groupes paramilitaires soutenus par le pouvoir sont apparus.

### Terrorisme et contre-terrorisme

Sur les routes du Sud, on croise des jeeps bourrées d'hommes en armes et sans uniforme. Ce sont les « Tigres verts », dont chacun pense qu'ils sont contrôlés par le ministère de la sécurité nationale, à moins qu'il ne s'agisse des tueurs du PRRA (Armée rouge du peuple révolutionnaire), organisation d'extrême gauche qui exécute les sympathisants du JVP avec la bénédiction du pouvoir. Chaque matin, on découvre une dizaine de cadavres, les mains liées dans le dos et une balle dans la tête.

Les extrémistes cinghalais ont recours à des méthodes identiques. Un journaliste proche du pouvoir qui a reçu sa troisième lettre de menaces habite désormais dans un hôtel de la capitale où son anonymat est sauvegardé. Le 28 novembre dernier, M. Kirthi Wijedahu, chef de l'organisation militaire du JVP, a adressé une lettre à tous les banquiers de la capitale pour dicter ses conditions : en raison du dérèglement de la vie économique, les intérêts des prêts dus par les petits industriels et commerçants pour octobre, novembre et décembre doivent être annulés. Le 8 décembre, le ministère des finances a réuni les banquiers de Colombo pour leur « conseiller » d'obéir à cet ultimatum. Tout le monde est susceptible de recevoir une missive du JVP, et bien peu se risquent à passer outre.

Les candidats font preuve d'une très grande prudence : le premier ministre, M. Ranasinghe Premadasa, dauphin désigné par « J. R. », n'a jamais prononcé une seule critique contre le JVP, Mme Sirimavo Bandanaraike, le chef de file du Parti sri-lankais de la liberté (SLFP) et de l'opposition, cherchait encore, trois jours avant le scrutin, à conclure un accord électoral avec les extrémistes cinghalais. Quant au troisième candidat, M. Ossie Abeygunesekara, président d'une petite formation de gauche, le SLMP, qui a pris le risque de dire que le JVP était un parti fasciste, il vient d'échapper à sa troisième tentative d'assassinat...

### Les Tamouls aussi...

Au nord et à l'est de l'ancienne Ceylan, la violence est d'un autre type. Les « Tigres » tamouls continuent de résister aux quelque cinquante mille soldats indiens qui poursuivent une interminable « pacification ». La situation a cependant évolué depuis la constitution du Conseil provincial du Nord et de l'Est. Ce nouvel exécutif local est dirigé par M. Varatharaja Terumal, responsable d'un mouvement tamoul, l'EPRLF, qui a accepté de rejoindre le processus démocratique. Armé, financé, protégé par New-Delhi, le gouvernement provincial prépare l'avenir dans la perspective d'avoir un jour à lutter seul contre les « Tigres », mais les règlements de comptes entre groupes tamouls n'ont pas cessé.

La minorité tamoule (18 % de la population) a acquis un début d'autonomie administrative, et la langue tamoule est devenue l'une des langues nationales. Même s'il est trop tôt pour parler d'une amorce de normalisation, les « Tigres » sont le seul groupe tamoul (mais le plus puissant) à refuser le jeu démocratique. Ce résultat n'est pas mince, mais ce ralliement des Tamouls modérés est très probablement conjoncturel : Colombo a institutionnalisé une entité tamoule qui risque fort de se transformer en bastion inexpugnable avec la bénédiction de l'Inde.

Lundi, 9,3 millions de Sri-Lankais se rendent aux urnes pour la première fois depuis 1982, année au cours de laquelle le président Jayewardene avait été réélu pour six ans. A aucun moment au cours de la campagne, M. Premadasa n'a rendu hommage à un chef d'Etat vieillissant qui, il y a quelques mois, voulait se battre... en duel avec le chef du JVP. Artisan de la lutte pour l'indépendance, le « vieux lion » avait été surnommé le « de Gaulle de l'Asie » pour son rôle historique. Depuis l'accord indo-sri-lankais de juillet 1987, la majorité de ses compatriotes, qui lui reprochent d'avoir bradé la souveraineté nationale à l'Inde, le comparent plus volontiers à Pétain.

Quarante ans après l'indépendance, la « *démocratie modèle de l'Asie* » implose sous le terrorisme, son équilibre ethnique a volé en éclats, et une partie de son territoire est occupée par une armée étrangère dont les effectifs sont plus nombreux que ceux de l'armée nationale. Pour rétablir la situation, les Sri-Lankais ont le choix entre un candidat, Mme Bandanaraike, qui, en tant que premier ministre, fut jadis responsable d'une sanglante opération de maintien de l'ordre (dix mille morts lors de la répression contre le JVP en 1971), et un autre, que l'on dit favori, M. Premadasa, dont on voit mal comment il pourrait mieux réussir que son prédécesseur.

LAURENT ZECCHINI.

• **AFGHANISTAN : Washington dénonce les offensives soviétiques.** – Les Etats-Unis ont dénoncé, vendredi 16 décembre, la poursuite des bombardements aériens soviétiques en Afghanistan à quelques semaines de la date prévue pour le retrait total de l'Armée rouge du pays. Ces bombardements se poursuivent pratiquement sans interruption depuis le début de novembre, au rythme d'une centaine de sorties par jour. D'autre part, une seconde session de négociations entre la résistance afghane et les Soviétiques pourrait avoir lieu à partir du 20 décembre à Islamabad, a-t-on appris dans la capitale pakistanaise. – *(AFP.)*

# Afrique

## L'Algérie en ébullition

### IV. – *Les amoureux d'Oran*

**Dans trois précédents reportages (*le Monde* des 15, 16 et 17 décembre), J.-P. Péroncel-Hugoz a décrit la situation à Alger puis en Kabylie, deux mois après l'insurrection d'octobre.**

*ORAN*
*de notre envoyé spécial*

La scène est au Petit-Vichy, un jardin public très « franchouillard », avec ses bancs sous des ficus taillés, dont les Français gratifièrent jadis le front-de-mer oranais.

C'est un des derniers endroits d'Algérie où on peut voir des amoureux. Oh, bien sages ! Assis côte à côte sans se toucher, ils chuchotent doucement : parfois même la demoiselle est voilée. Naturellement, jamais ils ne s'embrassent. C'est quand même arrivé une fois, en cet automne algérien de toutes les libertés.

Le baiser n'était qu'un effleurement rapide, mais les policiers en tenue postés derrière un arbre se sont aussitôt précipités. La fille a éclaté en sanglots, le garçon s'est dressé, serrant les poings, piteux comme un renard qu'un poulet aurait pris.

Les enfants alentour se sont arrêtés de jouer. Tout le monde a regardé sans broncher les deux jeunes gens monter dans le « panier à salade » vers Dieu seul sait quelle admonestation policière ou familiale.

Un « ado » sans dulcinée a commenté pour nous : « *Voilà comment el doula* (l'Etat) *se fait détester, pour des riens comme ça qui font qu'on flippe tout le temps. Est-ce qu'il faudra encore cent morts à Oran pour qu'on foute la paix aux jeunes ?* »

L'opinion générale sans doute appuierait le dérisoire geste d'ordre moral des policiers, mais peut-être pas à Oran. Non que ce port d'un million d'habitants soit en quoi que ce soit libertin. Mais la deuxième cité d'Algérie est moins « coincée » qu'Alger, plus indulgente. Ici il n'en faut pas beaucoup, il est vrai, pour avoir l'air libéral.

Cet air, Oran ne le doit certainement pas au rigoriste catholicisme espagnol qui y régna presque sans interruption de 1509 à 1792, puis durant toute la période de souveraineté française, mais plutôt au fait que la seule grande ville de l'Algérie coloniale à majorité européenne se soit repeuplée, depuis l'indépendance il y a un quart de siècle, de populations arabes souvent déracinées du bled et qui n'ont pas trouvé sur place le traditionnel carcan social des anciennes localités musulmanes comme Tlemcen ou Constantine. Bref, sur le plan des mœurs, l'Oranie fait figure de pionnière, comme la Kabylie dans le domaine politique.

#### Le préfet et le raï

A preuve, l'influence relativement faible des islamistes qui, après un démarrage tonitruant au début de la décennie – ils osèrent démolir, sur le djebel Murdjadjo dominant la ville, l'oratoire du bien-aimé mystique populaire médiéval Sidi Abdelkader El Djilani, non orthodoxe à leurs yeux, – ne se sont pas imposés à la société locale.

A preuve encore, le raï, cette poésie chantée islamo-gaillarde et même quelquefois populacière, spécialité oranaise toutefois moins pratiquée ici qu'à Paris, car là encore veille l'ordre moral. Et quand Oran a la chance de tomber sur un préfet ancien négociant en bois à Bordj-Bou-Arreridj (Algérois) mais amateur de raï et de chanteuses de raï – de son vrai nom Bagdadi Lalaouna mais dit « Chab-Dadi », tout interprète du raï étant *chab* (jeune et beau), – voici que surviennent les émeutes d'octobre, avec, assurent des témoins, cent morts oranais en deux jours (dont dix membres des forces de l'ordre) et cent voitures brûlées (dont trois du consulat de France), sans parler des magasins « socialistes » dévastés dans une joyeuse rage.

Au port pétrolier voisin d'Arzew, le « *Gdansk* » *maghrébin*, se déclenchait pendant ce temps une longue grève, tandis que les mal logés de l'agglomération occupaient en deux heures pas moins de quatre cent quatre-vingts appartements vides, et y restaient.

Après, ce fut, jusqu'en novembre, « *Dansons la carmagnole !* » à tout crin. Le quotidien arabophone de la région, *El-Djoumhouria*, habituellement plus versé dans les philippiques antifrançaises (avec une variante antimissionnaire), entrant lui-même dans la farandole, croulant sous les dénonciations signées de lecteurs : tandis que plusieurs notables disparaissaient de la ville ou tout au moins changeaient de domicile, le journal déballait tout à trac les dilapidations préfectorales en deniers, logements et véhicules publics.

Comme dans une vulgaire démocratie, le pauvre Chab-Dadi, lâché même par ses obligés footballeurs et chanteurs, dut passer par le courrier des lecteurs d'*El-Djoumhouria* pour tenter de se justifier. Il n'a convaincu personne puisque Alger vient de le limoger (*le Monde* du 8 décembre).

En matière culturelle, les Oranais sont également plus décontractés, moins « cérébraux » que les Algérois, et ils n'ont pas chez eux l'embarras supplémentaire de la question berbère. Ils sont des Arabo-musulmans épanouis et qui usent du français sans complexe.

Les commerçants du cru se sont passé le caprice de conserver des enseignes bilingues, alors que la boutique virait au tout-arabe à Alger. Et si les panonceaux de l'aéroport de Maison-Blanche ont choisi l'anglais comme seconde langue, ceux de La Sénia sont restés fidèles au français.

A l'égard de la langue du dernier colonisateur, les Oranais auraient tendance à s'aligner – comme d'ailleurs les Kabyles – sur ce que pensent deux jeunes écrivains contemporains assez prisés dans le coin, Rabah Belamri et Tahar Djaout, le premier quand il avoue : « *J'aime la langue que m'a donnée ma mère, j'aime celle que m'a imposée l'histoire et qui a fait non seulement mon esprit critique, mais aussi un peu de mon âme* », et le second, lorsqu'il confesse : « *Il y a des choses très violentes que je n'aurais pas dites en arabe ou en berbère. Le français est pour moi un merveilleux instrument de travail où il n'y a rien de sacré* » (1).

#### Des femmes entêtées

Dans cette atmosphère « libérée », qui naturellement existait déjà ici un peu avant le sursaut populaire de cet automne, on pouvait s'attendre à voir des femmes à la pointe de la contestation. Pourtant, c'est seulement au retour dans la capitale que nous sommes tombés sur un petit groupe de femmes – une centaine – au toupet incommensurable puisqu'elles se sont mis en tête de faire abroger, purement et simplement, le code de la famille de 1984 qui s'appuie sur une interprétation étroite du Coran et de la Sunna, et fait donc d'elles des « *mineures à vie* ».

Elles sont là sans hiérarchie, Soraya la graphiste, Fatima la doyenne, Linda la journaliste, Farida la mère de famille, et même Leila, la Sœur musulmane étudiante, autour de leur « présidente », une enseignante de lycée, Khalida Massaoudi, petite rousse de trente ans, soutenue, et ce n'est pas banal, par son mari. Certaines d'entre elles ont publiquement manifesté « *contre l'inégalité des sexes* » dès 1981.

Aujourd'hui, portées par la vague nationale, elles demandent, tout à la fois et sans tarder, la liberté de mariage (y compris avec un non-musulman), de divorce, de conception, d'adoption ; l'héritage égal avec les hommes ; l'abolition de la polygamie et, par-dessus le marché, comme tout le monde, le multipartisme, la liberté médiatique et linguistique, le droit d'aller et de venir.

Comme le dit sans illusion une universitaire algéroise, Tassadit Yacine, « *les démocrates, les Berbères, les étudiants, les profs et d'autres catégories à dominante masculine verront peut-être un jour leurs aspirations satisfaites, mais pour les femmes ce sera, et de loin, plus long, et plus difficile* ».

Il est cependant probable que, si la société politique algérienne, soumise à une pression populaire dont la force est impressionnante, se libéralise pour de bon, le « deuxième sexe » en bénéficiera peu ou prou. Mais le test ultime d'une Algérie démocratique et donc enfin apaisée sera, n'en doutons pas, sa capacité à faire de ces femmes des citoyennes enfin à part entière.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

– FIN –

(1) Revue *Horizons maghrébins*, université de Toulouse-Le Mirail, numéro 11, troisième trimestre 1987. Voir aussi *Maghreb et francophonie*, ouvrage collectif publié récemment à Paris par les Editions Economica, qui contient notamment un article du nouveau ministre algérien de l'éducation, Slimane Cheikh (85 p., 48 F).

• **« Procès populaire » contre la torture.** – La tenue d'un « *procès populaire symbolique de la torture en Algérie depuis 1962* », le 29 décembre à Alger, a été décidée par le « *comité pour une mobilisation nationale contre la torture* », qui groupe une quarantaine de comités locaux ou collectifs professionnels créés après les événements d'octobre. Il s'agit, selon les responsables du comité, de « *démontrer que la pratique de la torture a été systématique en Algérie depuis 1962* », le premier texte adopté en octobre contre la torture ayant été signé, selon eux, par trente-cinq mille personnes. Le « *procès populaire* » sera organisé par le collectif des avocats d'Alger, chargé aussi de rédiger l' « *acte d'accusation* ». – *(AFP.)*

• **ERRATUM.** – Dans le reportage sur la Kabylie (*le Monde* du 17 décembre), il fallait lire que dans les rassemblements étudiants se glissaient des « *en-bourgeois* », c'est-à-dire des policiers en civil, et non pas des « *ex-bourgeois* » comme nous l'avons imprimé par erreur.



# Europe

## URSS : les suites du tremblement de terre

# La colère de M. Ryjkov

*MOSCOU*
*de notre correspondant*

Premier ministre de l'URSS et président de la commission de coordination des secours à l'Arménie, M. Nicolaï Ryjkov est connu pour son grand sang-froid. Vendredi 16 décembre, il a pourtant explosé de colère contre le ministère des affaires étrangères en lui reprochant d'avoir mis huit jours à envoyer des interprètes pour assister les équipes de sauveteurs étrangers.

Ces sauveteurs étaient arrivés, eux, dès le troisième jour, a souligné M. Ryjkov en accusant le ministère d'avoir *« dormi »*, et de n'avoir assuré *« aucune communication »* avec les spécialistes venus du monde entier *et qui sont* repartis, a-t-il dit, le *« cœur lourd »* en raison du peu d'attention qu'on leur a portée.

Diffusée par la télévision au cours de « Vrémia », le grand journal du soir, cette scène a d'autant plus stupéfié que, s'il est un ministère totalement acquis à la perestroïka et cher à M. Gorbatchev et à son équipe, c'est bien celui des affaires étrangères.

Ce qu'il y avait donc là d'absolument inhabituel est que cette sortie ne relevait pas de la manœuvre politique, ne marquait pas l'exacerbation d'une quelconque lutte de tendances mais la rage d'un homme bien placé pour savoir le prix de telles négligences. Plus profondément, le premier ministre a encore un peu plus contribué là à faire ressortir les faiblesses de l'ensemble de *l'appareil d'Etat* soviétique et la supériorité sur ceux de l'URSS des dispositifs de secours étrangers.

Cette volonté délibérée de faire comprendre, cadavres à l'appui, que l'URSS est en retard sur le monde et ne peut le rester s'accompagne d'une spectaculaire percée du vocabulaire moral *— pour ne pas dire religieux.*

On parle à tout bout de champ d' *« humanité »*, d' *« humanisme »*, de *« charité »* ou de *« miséricorde »*. Arrivée vendredi en URSS, Mère Teresa a eu droit aux honneurs, notamment du journal télévisé et de la une des *Izvestia*, l'organe du gouvernement. Deux jours plus tôt, ce même quotidien avait passé, toujours en une, une photo du catholicos, le chef religieux des Arméniens, dont la *Pravda*, l'organe du comité central, a publié, de son côté, une interview.

C'est encore dans la *Pravda* qu'on a lu que *« l'épicentre de la catastrophe naturelle arménienne est devenu l'épicentre de l'humanité »*, et c'est l'agence Tass qui cite le médecin-chef d'un grand hôpital moscovite : *« Il semble que nous ayons l'instinct d'humanité »*. L' *« instinct »*...

Vendredi, vingt et une personnes vivantes ont encore été retirées des décombres et l'on a donc décidé de poursuivre les recherches qui étaient, la veille, sur le point d'être interrompues. Quant aux perquisitions et aux arrestations de militants nationalistes arméniens, elles se poursuivent également...

BERNARD GUETTA.

# Des milliers d'Arméniens morts d'abandon...

*(Suite de la première page.)*

A Erevan, le conservatoire sert de centre d'informations où toute une foule défile devant de grands panneaux *sur lesquels* des photos d'enfants et d'adultes sont affichées. Les premiers sont vivants mais trop petits pour connaître leur nom de famille et les coordonnées de leurs proches, les seconds sont morts et le cliché présenté a été fait avant leur inhumation.

Ce sont des hommes épuisés de fatigue, le visage couvert de barbe, des femmes serrant leurs mouchoirs, qui courent d'un ministère à l'autre, des centres d'information aux hôpitaux, qui traduisent le plus vivement l'*ampleur d'un drame que* les pouvoirs publics n'ont pas su appréhender ni traiter. *« La petite République* [l'Arménie] *n'a pas réagi quand il le fallait, la grande* [l'Union soviétique] *non plus »*, nous a confié un haut fonctionnaire arménien. C'est le moins que l'on puisse dire.

### « Les 10 % de coulage inévitable »

Mais comment expliquer autrement que des milliers d'écharpes en laine — parfaitement identifiables, *envoyées par des organisa*tions de secours françaises, se retrouvent aujourd'hui autour du cou de milliers de cadres du régime pour lesquels elles n'étaient pas précisément prévues ?

Trop anecdotique ? Une responsable soupire : *« Ce sont les 10 % de coulage inévitables pour que le reste arrive. »* Mais cette fois les dérapages de cette nature sont aussitôt repérés et dénoncés *parce que* l'aide *humanitaire n'*a pas été simplement expédiée dans des avions cargo. Un nombre considérable de bénévoles ont joué les accompagnateurs. De nombreuses équipes médicales venues avec des appareils haut de gamme ont ainsi couru les hôpitaux pour retrouver leur matériel, décidés à travailler avec, soucieux d'efficacité et de rentabilité.

La révolte et l'abattement ont parfois succédé à l'enthousiasme du départ. Un médecin marseillais désemparé nous confiait : *« Quand je pense qu'on a dit que j'aurais deux cents malades à dialyser en quatre jours et que je n'ai pas une seule victime à soigner ! »* La situation s'est heureusement débloquée partiellement vendredi...

Les informations fournies dans les premiers jours de la catastrophe ont en fait nui à la satisfaction des besoins réels des rescapés et des victimes. La plupart des organisations, en insistant par exemple sur le manque de reins artificiels, ont provoqué un afflux d'appareils de ce type, d'autant plus inutiles que la République d'Arménie ne dispose pas d'une structure hospitalière permettant d'utiliser de manière continue cette technique relativement sophistiquée. *« Avec ses soixante-quatre appareils de dialyse tout neufs, Erevan est mieux que Manchester »*, grimace un médecin britannique.

La démesure de certaines expéditions, leur candeur, sont parfois sidérantes. Jeudi encore, un Boing 747 en provenance de Los Angeles a débarqué des appareils à 110 volts et 50 ampères alors que les normes sont ici de 220 volts et 60 ampères, et un avion parti des Pays-Bas était attendu avec à son bord neuf autres *reins* artificiels. Du coup des médecins de Moscou et d'autres capitales d'Union soviétique sont arrivés à Erevan pour faire ni plus ni moins leur marché. A un médecin belge qui montrait au Soviétique le fonctionnement d'un appareil ayant déjà servi, ce dernier a fait répondre : *« Je cherche des machines neuves. »*

### Rectifier le tir

En somme, tandis que l'on avait besoin en Arménie de chirurgiens et de généralistes, la communauté internationale a expédié une pléiade de néphrologues, et tandis qu'arrivaient *par* charters entiers des installations médicales sophistiquées, la population et les médecins manquent de préparations de base comme l'alcool à 90 degrés *ou encore d'antibiotiques. En libé*rant vendredi trois victimes prisonnières depuis le 7 décembre dans une cage d'ascenseur à Leninakan, en bonne condition physique mais dans un terrible état de choc, l'équipe médicale présente n'avait aucun antidépresseur à leur donner.

Les organisations humanitaires n'ont visiblement pas su apprécier assez vite les besoins de la population, ni se concerter pour se répartir *les rôles. A leur décharge*, les pouvoirs publics et la communauté arménienne les ont soit induites en erreur involontairement, soit laissé improviser.

Il est encore temps de rectifier le tir. Il est encore temps de créer ou de maintenir des dispensaires, ce qu'ont fait des organisations comme Médecins sans frontières et Médecins du monde, et ce que viennent d'entreprendre des médecins français d'origine arménienne. *Il* est interdit de désespérer quand les étudiants d'Erevan tâchent de se rendre utiles auprès des *victimes et quand* les Arméniens ne cessent de remercier les étrangers de leur présence.

LAURENT GREILSAMER.

### Publication du projet de nouveau code pénal

Les *Izvestia* ont publié, vendredi 16 décembre, le condensé du projet de nouveau code pénal de l'URSS, où ne figure pas l'article dénoncé par les dissidents sur *« l'agitation et la propagande anti-soviétiques »*, *mais où sont reconnus* comme délits les actes *« socialement dangereux »* portant atteinte *« au régime social de l'URSS, à son système politique et économique »* et *« à l'ordre légal socialiste »*.

La peine de mort par fusillade, évoquée dans un article à part, s'applique dans les cas de trahison, espionnage, terrorisme, subversion, crime prémédité avec circonstances aggravante, viol d'enfants. Elle s'applique aussi pour d'*« autres crimes commis en temps de guerre »* ou lors d'une *« situation de combat »*.

La publication du projet est accompagnée d'un arrêté du chef de l'Etat soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, stipulant que le texte doit être publié dans plusieurs journaux pour discussion et que les commissions législatives des deux chambres du Soviet suprême devront présenter leurs conclusions au Presidium du Soviet suprême avant le 15 mars 1989. — *(AFP.)*

● **Opération solidarité à Paris.** — Dimanche 18 décembre, de 9 heures à 13 heures, les mairies des vingt arrondissements parisiens seront exceptionnellement ouvertes pour recueillir des dons destinés aux enfants victimes du séisme en Arménie. Les vêtements chauds, surtout, éventuellement des jouets, seront les bienvenus, selon les médecins de retour de Leninakan.

## ESPAGNE : à l'appel des syndicats

# Nouvelle manifestation de masse à Madrid

*MADRID*
*de notre correspondant*

Deux jours à peine après la grève générale de vingt-quatre heures qui avait paralysé tout le pays, plus de deux cent mille personnes ont manifesté, vendredi 16 décembre, dans les rues de Madrid, pour protester contre la politique économique du gouvernement. Comme la grève, cette manifestation était organisée conjointement par les deux grandes centrales syndicales, l'Union générale des travailleurs (UGT), socialiste, et les Commissions ouvrières, communistes.

*« Nous ne permettrons plus, désormais, qu'un gouvernement élu avec les voix des travailleurs leur tourne le dos au lendemain des élections »*, a affirmé M. Antonio Gutierrez, secrétaire général des Commissions ouvrières. M. Nicolas Redondo, son homologue de l'UGT, a lui aussi pris la parole. *« Aujourd'hui, la gauche s'est réorganisée*, a-t-il déclaré au milieu de la clameur générale, *mais la gauche réelle, celle qui croit en la justice sociale et la moralité publique. »*

Tandis que les syndicats multiplient les démonstrations de force, le dialogue de sourds se poursuit avec le gouvernement. Après avoir explicitement reconnu le « succès politique » de la grève générale, le premier ministre, M. Felipe Gonzalez, avait proposé l'ouverture, le 22 décembre, d'une négociation tripartite entre syndicats, gouvernement et confédération patronale, afin d'analyser la situation économique du pays. Cette proposition a été rejetée par MM. Redondo et Gutierrez, qui accusent le président du gouvernement de vouloir diluer leurs revendications dans une discussion d'ordre général sur de grands principes qui ne peut aboutir, à leurs yeux, à rien de concret.

Les centrales syndicales présentent cinq revendications : retrait du plan d'emploi pour les jeunes, jugé insuffisant ; récupération du pouvoir d'achat perdu en 1988 ; révision du régime des allocations de chômage, *afin qu'en bénéficient 48 % des personnes sans emploi* ; alignement du régime des retraites sur celui du salaire minimum ; droit à la négociation collective pour les fonctionnaires. Les syndicats demandent, en outre, un véritable tête-à-tête avec le gouvernement et refusent la participation des représentants du patronat, en arguant que ce dernier n'est pas concerné par leurs cinq revendications, qui affectent uniquement l'administration.

Rien ne permet d'affirmer, dans ces conditions, que la réunion de jeudi prochain aura finalement lieu.

THIERRY MALINIAK.

# Amériques

## ÉTATS-UNIS: M. John Tower, chef du Pentagone

# Un tout petit bonhomme pour une tâche immense

*WASHINGTON*
*de notre correspondant*

Le dernier grand poste encore à pourvoir pour le futur cabinet Bush – celui de la défense – a été attribué vendredi 16 décembre : il revient à M. John Tower, républicain texan, et ancien président *de la commission des forces* armées du Sénat, où il a siégé pas moins de 19 ans.

Depuis plusieurs semaines, M. Tower, vieil ami de M. Bush (qui, en compte beaucoup) était donné grand favori pour le Pentagone. *Mais entretemps, une* campagne s'était développée à Washington pour barrer sa nomination. En dépit d'une compétence indiscutée en matière de défense, et d'une très longue expérience des pratiques politiques de la capitale (sans laquelle un secrétaire au Pentagone risque d'être réduit à l'impuissance), M. Tower encourait un *reproche majeur : celui d'être* très dépensier, à un moment où des économies s'imposent : pendant toute sa carrière Sénat, il a soutenu la quasi totalité des programmes de défense, et vigoureusement appuyé la coûteuse politique de réarmement conduite par le président Reagan.

### Le « job » le plus difficile

*De plus* M. Tower s'est trouvé financièrement lié à plusieurs grands fabricants d'armements — dans des conditions sans doute pas illégales pour un élu américain, mais néanmoins un peu troublantes pour un futur *secrétaire au Pentagone*. Et puis, la rumeur lui attribue un goût immodéré pour l'alcool et les femmes. Tout cela a conduit M. Bush a attendre les résultats d'une enquête *« en profondeur »* du FBI, avant d'annoncer son choix – qui constitue malgré tout une sorte de défi au monde politique et médiatique washingtonien. (C'est la deuxième nomination controversée décidée par M. Bush, après celle de M. John Sununu, le futur secrétaire général de la Maison blanche).

Avec son corps rond et fort court (il a littéralement deux têtes de moins que M. Bush), ses yeux très rapprochés, ses oreilles pointues, ses cheveux soigneusement *plaqués et sa raie sur le* côté, John Tower n'a pas un physique ordinaire. Il a subi sans rien dire tous les reproches qui lui ont adressés par voie de rumeur ou de presse. *« Et l'alcoolisme ? »*, a lancé, en sa présence, un *journaliste, au cours de la confé*rence de presse donnée par M. Bush à l'occasion de sa nomination), mais, s'il se présente volontiers comme un homme de compromis, il ne donne pas l'impression d'être prêt à s'en laisser compter.

Ses premières déclarations ont été droit au coeur du pro*blème qui se pose à lui et à* la future administration et au Congrès : *« Nous devons fournir au moins autant de défense, sinon plus, pour moins d'argent »*. L'une de ses premières taches sera de tenter de réformer la procédure d'attribution des contrats aux fournisseurs du Pentagone, qui a donné lieu à des scandales de grande ampleur. *Il hérite du job* considéré comme le plus difficile à Washington, à la tête d'une entreprise qui dépense 500 000 dollars... par minute.

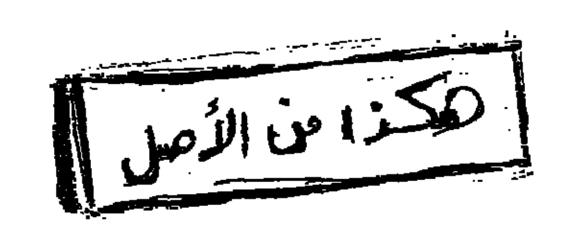
M. Bush devrait annoncer de nouvelles nominations avant Noel : on attend en particulier celle de M. Jack Kemp, qui fut l'un de ses rivaux pendant les *primaires, au ministère du logement*, dont ce républicain de droite, ancien élu d'une circonscription très populaire, veut faire un puissant instrument de lutte pour la réhabilitation du centre des villes (essentiellement les *quartiers noirs), en s'appuyant* sur des principes à la fois conservateurs et progressistes.

*Le président élu s'apprêterait* aussi à nommer deux Noirs au sein du cabinet, vraisemblablement à la Santé et aux anciens combattants, achevant ainsi de diversifier une équipe dont les piliers – MM. Baker au département d'Etat, Brady au Trésor, sont, comme M. Bush lui-même, des modérés de l'establishment républicain.

JAN KRAUZE.

● **CUBA : Fidel Castro annonce de nouvelles restrictions.** — Cuba sera confronté, en *1989*, à *« des situations encore plus difficiles qu'en 1988 »*, a indiqué M. Fidel Castro, jeudi, en annonçant la poursuite de la politique d'austérité devant le plénum du comité central du Parti communiste cubain. Il a expliqué *« l'impérieuse nécessité d'économiser les ressources en devises pour les destiner aux programmes de développement dans la difficile conjoncture économique que nous traversons »*. L'une des mesures envisagées prévoit la fermeture de quinze ambassades cubaines à l'étranger et de plusieurs consulats. — *(AFP.)*





# Politique

Le premier ministre avant son passage à « 7 sur 7 » sur TF 1

## M. Rocard ne regrette rien

M. Michel Rocard ne regrette – presque – rien. Puisqu'il a décidé de s'expliquer, maintenant qu'il peut le faire « à froid », autant parler de ce qui intéresse le plus les Français : les questions économiques et sociales devraient donc occuper une large place de son intervention télévisée, dimanche à « 7 sur 7 » (TF 1), comme elles ont tenu le devant de la scène dans le pays depuis plusieurs semaines. Il n'y a, selon toute probabilité, guère d'autocritique à attendre de la part du premier ministre sur ces questions. Si M. Rocard éprouve, *ici ou là*, quelques regrets sur la façon dont il a géré les affaires depuis maintenant presque huit mois, il ne renie rien de la méthode qu'il a choisie pour tenter de résoudre les troubles sociaux.

A la veille de son passage sur TF 1, le premier ministre manifestait le même mélange d'optimisme et de certitude d'avoir raison, qui étonne journalistes et classe politique, alors que le navire gouvernemental traverse nombre de difficultés. M. Rocard juge que sa position est bien plus solide que ne pourraient le laisser croire les attaques dont il est l'objet. Pas plus aujourd'hui qu'hier il ne veut faire rêver, et il maintient que sa politique sociale, la gestion *« au cas par cas »*, est la seule possible.

Outre le retour, jugé probable, à l'apaisement, le premier ministre se prévaut du bilan suivant : à la fin de l'année, toutes les branches du secteur public se retrouveront dans une situation qu'elles n'avaient pas connue depuis plusieurs années, car dans chacune d'entre elles la plupart des organisations syndicales, à l'exception notable de la CGT, auront signé des accords salariaux, ce qui, selon lui, donne *a posteriori* une cohérence à la politique choisie.

M. Rocard justifie aussi son relatif silence pendant les grèves et la méthode du *« coup par coup »* qui lui a été reprochée : il pense qu'à chaud il lui était impossible de se faire entendre, et juge qu'on ne peut être simultanément acteur et commentateur. A l'inverse, il se défend d'avoir été pris de court par les mouvements, en observant qu'il aurait été impossible de négocier et d'arriver à froid aux résultats obtenus, cohérents avec ses objectifs économiques. Même s'il admet que la multiplication des grèves dans un laps de temps aussi court a dépassé les prévisions du gouvernement.

Quant au malaise du secteur public, le premier ministre rétorque qu'on lui demande de faire en quinze jours ce que, depuis quarante ans, personne n'avait osé ou pu réaliser. Là encore, il ne veut pas faire *rêver* : les trente mois qu'il s'est donnés pour réaliser *« le renouveau du service public »* correspondent au délai jugé nécessaire pour mener à bien la négociation avec les parties intéressées. Et sur les effets de cette modernisation, notamment en terme d'efficacité de la formation des hommes, il juge impossible de se prononcer avant une expérience de deux ans.

De la même façon, face à un horizon économique mouvant, l'entourage du premier ministre maintient le délai d'une quinzaine de mois pour le rendez-vous que M. Rocard a fixé aux salariés : à ce moment-là, selon l'analyse de l'Hôtel Matignon, les acquis économiques devraient être suffisants pour pouvoir envisager de nouvelles avancées sociales. Plus précisément, l'effort d'investissement aura été suffisant pour que les capacités de production françaises soient en mesure de répondre à une augmentation de la demande sans que celle-ci se traduise par un surcroît d'importations.

Il s'agit donc d'attendre que le risque de *« surchauffe »* soit écarté. L'entourage du premier ministre juge que, dès l'été prochain, l'administration américaine étant installée et ses orientations connues, il sera possible d'y voir plus clair.

Quant à sa situation personnelle, le premier ministre l'analyse sans inquiétude. Il assure que M. Mitterrand, de qui il tient son pouvoir, constitue aujourd'hui son meilleur soutien. Du côté du PS, le premier ministre ne veut voir que des députés dont le vote ne lui fait jamais défaut et affirme ne pas souhaiter, pour le reste, un parti *« godillot »*. En outre, l'Hôtel Matignon observe que l'opinion publique, dont M. Rocard, d'une certaine manière, tient aussi son pouvoir, ne lui fait pas non plus défaut.

Enfin, à l'Assemblée nationale, le premier ministre répète qu'il a les moyens constitutionnels de gouverner avec une *« majorité relative »*. A cet égard, s'il aborde sans états d'âme particuliers – au contraire – la mise en jeu de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution pour le vote du projet de loi sur le Conseil supérieur de l'audiovisuel, c'est en particulier parce qu'il voulait montrer qu'il ne s'est fixé aucune auto-interdiction pour l'usage de cette procédure.

Serein et plutôt satisfait du bilan de ses premiers mois de gouvernement – notamment à cause de la santé de l'économie et de la tenue, qu'il juge bonne, du franc, – le premier ministre entend faire comprendre qu'à l'actif de ce bilan il faut aussi compter le lancement de quelques grands chantiers qui verront le jour au début de 1989 : modernisation du secteur public, mais aussi grandes négociations dans l'éducation nationale, traitement structurel du problème de la Sécurité sociale, relance d'une dynamique européenne...

De telles perspectives suffisent-elles à former un *« grand dessein »* ? Bien qu'il ne souhaite pas polémiquer publiquement sur ce thème, le premier ministre aimerait faire un sort à cette idée, qui lui inspire des mots peu aimables.

### La réconciliation des colleurs d'affiches

Pour lui, des expressions telles que *« nouvelle frontière »*, *« nouvelle société »*, qui ont pu faire mouche en leur temps, sont dangereuses et ne correspondent plus à la sensibilité de l'opinion. *Le « grand dessein »*, à la fois simple et complexe, qui est contenu, rappelle-t-on à Matignon, dans la *Lettre à tous les Français* de M. Mitterrand est en fait celui de la réussite de la France dans l'Europe. C'est pourquoi, si M. Rocard lui-même se méfie des expressions symboliques, son entourage définit une *« grande ambition »* qu'on pourrait appeler *« une France unie dans une Europe qui gagne »* et... réciproquement.

M. Rocard pense qu'une telle ambition passe par la modification du climat politique en France. Tout en se gardant soigneusement, désormais, d'utiliser le vocable galvaudé d'*« ouverture »*, le premier ministre veut toujours travailler dans la même direction. De ce point de vue, son analyse n'a pas varié : le premier ministre a toujours dit que l'assouplissement de la vie politique française prendrait des années et que la *« réconciliation des colleurs d'affiches »* – symbole, selon lui, de ce nouveau climat – ne se ferait pas en vingt-quatre heures.

*Quelques semaines seulement* après son arrivée à l'hôtel Matignon, il jugeait que les centristes, en ne soutenant pas le gouvernement et le PS face au PCF, dans le débat parlementaire sur le projet de loi d'amnistie, avaient manqué le coche et qu'il n'y avait plus guère de nouveautés à attendre jusqu'aux municipales. Aujourd'hui, à l'instar du président de la République, il nourrit toujours le plus grand scepticisme sur le *« centre »* tel qu'il existe – ou plutôt n'existe pas. M. Rocard juge notamment que le vote hostile de l'UDC sur le Conseil supérieur de l'audiovisuel est tout simplement lié à l'approche du scrutin de mars, les centristes, inquiets de leur sort pour ces élections, souhaitant donner des gages à l'opposition.

Quant au maintien de l'alliance avec le PCF dans les municipalités, M. Rocard répète qu'on ne change pas les données politiques en un jour. Il opère au demeurant une distinction entre les électeurs communistes et les communistes de terrain, d'une part, et l'appareil national du PCF, d'autre part. Dans ce contexte, M. Rocard se refuse donc à tirer des plans sur la comète à propos d'éventuelles futures alliances politiques.

Plus précis, son entourage considère qu'*« il ne peut pas y avoir de relève d'alliance car il n'y a pas d'alliance »* avec le PCF en dehors des municipales, même si le PCF n'est pas strictement dans l'opposition. Au demeurant, M. Rocard, selon ses proches, n'a aucune envie de revenir à la « troisième force » qu'il a combattue à la SFIO. Il aspire plutôt à un PS hégémonique, assez important pour se permettre d'être lui-même, sans contraintes d'alliances imposées. Le modèle rocardien, en somme, serait le PSOE de M. Felipe Gonzalez, ce qui est conforme à l'admiration que nourrit le premier ministre à l'égard de la démarche des socialistes espagnols.

A propos de la droite, M. Rocard se contente de sourire quand on lui demande si son opposition le gêne beaucoup. Il salue au passage le courage de M. Raymond Barre, un homme libre qui, selon lui, a aussi le sens de l'Etat.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

*(Lire également page 16 l'article de Michel Colonna d'Istria.)*

## Le PSU réunit son congrès de fusion avec la Nouvelle Gauche

**Le dix-septième congrès du Parti socialiste unifié (PSU), qui s'est ouvert, vendredi 16 décembre à Angers (Maine-et-Loire), devrait s'achever dimanche par l'adoption, à une très forte majorité, du seul texte d'orientation en présence. Cette motion préconise *« la fusion unificatrice »* de divers groupes, dont le PSU, au sein d'un mouvement baptisé Nouvelle Gauche dont M. Pierre Juquin est le porte-parole.**

*Le PSU s'est-il jamais remis du* départ, à l'automne 1974, de son secrétaire national... M. Michel Rocard ? Avec des hauts et des bas, M. Rocard, lui, ne s'en n'est pas trop mal remis, puisque, quatorze ans après son entrée au PS, le voilà premier ministre de M. François Mitterrand. Il n'en a pas été de même du *« petit »* parti qui avait vu le jour le 3 avril 1960, après plusieurs années d'un patient collage de divers courants de gauche, qui s'opposaient à la dérive droitière de la SFIO lors de la guerre d'Algérie. Père fondateur du PSU, Edouard Depreux estimait en 1980 que cette organisation avait *« encore un rôle très important à jouer (...) pour refaire l'unité de la gauche, mais sur des bases nouvelles, car c'est une question de vie ou de mort »* (1). Le moment est arrivé.

Vie ou mort ? Depuis le congrès de Bourges, le quinzième, en 1984, qui suivait l'échec aux élections européennes (0,72 % pour une liste de coalition avec les *« communistes critiques »* de M. Henri Fiszbin), le PSU est hanté par une question qui se résume à trois mots : disparaître, renaître ou se dépasser. Au cœur du congrès de Bourg-en-Bresse en 1986, cette question a trouvé son prolongement dans l'engagement de l'organisation, derrière la candidature de M. Pierre Juquin à la dernière élection présidentielle. Il ne s'agissait que d'un sursis, diront certains, en arguant de la faiblesse du résultat électoral (2,1 %) de l'ancien porte-parole du PCF. La question semble, cette fois, être réglée et la troisième fois devrait être la bonne.

Par lassitude, plus que par une conviction que veut pourtant transmettre son secrétaire national, M. Jean-Claude Le Scornet, les délégués au congrès vont entériner une décision préconisée par la direction : le processus de dissolution-fusion dans la Nouvelle Gauche, jeune organisation (*le Monde* du 6 décembre), dont le nom rappellera sans doute quelque chose aux « vieux » du PSU, puisque, déjà en 1955, une Nouvelle Gauche vit le jour, qui contribua à créer... le PSU.

Ce dix-septième congrès est donc l'avant-dernier ! Il est rare qu'une organisation planifie avec autant de courage, sinon de lucidité, sa disparition-renaissance. L'échec de la candidature de M. Juquin et l'attitude politiquement irresponsable de ses comités de soutien sur le référendum néo-calédonien (pas de consigne de vote) ont conduit à une clarification. La majorité des rénovateurs communistes ayant constitué un mouvement autonome (MRC) et les trotskistes de M. Alain Krivine (LCR) ayant effectué un repli sur leur organisation, le rêve « vert et rouge » de M. Juquin pouvait, plus sérieusement, prendre corps avec le PSU, la Fédération de la gauche alternative (FGA), certains rénovateurs et une tendance trotskiste (T 3), en voie d'exclusion de la Ligue, ainsi que des « inorganisés ». Ce conglomérat représente 63 % des anciens comités Juquin qui, selon le PSU, qui s'en félicite, regroupaient environ deux mille cinq cents cotisants, ces derniers mois.

Pour autant, l'épiderme étant sensible au PSU, il serait impropre de dire que ce sigle a d'ores et déjà disparu. Les élus y sont attachés dans la perspective des prochaines élections municipales. Tout au plus la Nouvelle Gauche sera-t-elle *« l'interlocuteur principal du PSU pour l'année qui vient »*, comme le souligne le texte d'orientation. Le seul texte, comme au congrès précédent, ce qui épargnera probablement aux congressistes les débats enfiévrés autour de cinq textes, comme en 1981, en 1983 et en 1984, qui faisaient les délices du « petit » parti.

Le PSU, qui a été abandonné, au fil des quinze dernières années, par la majorité de ses dirigeants et de ses adhérents, se relance dans un pari similaire à celui qui avait vu sa création : la crise de la gauche traditionnelle, dont M. Le Scornet est sûr qu'elle ne pourra *« traduire encore longtemps les aspirations progressistes »*.

OLIVIER BIFFAUD.

(1) *Critique socialiste*, revue théorique du PSU, n° 38-39.

Au comité central du RPR

## M. Balladur définit les conditions d'une construction harmonieuse de l'Europe

**Après avoir adopté le principe d'une réforme des statuts du mouvement, dont M. Alain Juppé leur a présenté le détail (*le Monde* du 17 décembre), les membres du comité central du RPR ont consacré leurs travaux de samedi à définir leur position à l'égard de l'Europe.**

**La réunion du RPR n'était pas destinée à fixer l'attitude du mouvement sur les conditions électorales de la désignation des membres de l'Assemblée de Strasbourg, le 18 juin prochain.**

Le problème de la structure de la liste de l'opposition n'a donc pas été abordé directement. Le RPR s'est déjà prononcé en faveur d'une liste unique de l'opposition et il a annoncé qu'il n'en revendiquerait pas la direction si celle-ci comprenait des candidats des trois groupes UDF, UDC et RPR. Sans le dire expressément, le RPR pourrait toutefois revoir son attitude si l'un de ces groupes – en l'occurrence l'UDC – décidait de faire liste à part.

M. Chirac ayant adressé, au début du mois, à tous les parlementaires de l'opposition, une lettre pour leur rappeler qu'ils avaient approuvé sa politique européenne lorsqu'il était premier ministre et même qu'ils y avaient contribué pour certains d'entre eux, il leur indiquait aussi qu'ils n'avaient aucune raison de le soupçonner aujourd'hui d'être moins européen qu'eux. C'est pour confirmer l'orientation européenne du RPR qu'un comité central a été promptement convoqué. Alors que l'UDF et l'UDC ont décidé de se concerter à deux et de ne présenter leur charte européenne au RPR qu'en janvier, celui-ci entend rappeler qu'il ne saurait être à leur remorque en ce domaine.

Mais le RPR veut aussi tenir compte des sentiments d'appréhension qui se manifestent à travers le pays, dans un certain nombre de secteurs, devant la perspective d'ouverture des frontières en 1993. C'est pourquoi, condamnant les carences du gouvernement Rocard, qui, selon lui, a interrompu la préparation à cette échéance commencée en 1986 avec le gouvernement Chirac, le RPR insiste sur le renforcement préalable de la France.

### « Bon Français et bon Européen »

Le rapport sur ce sujet a été présenté devant le comité central par M. Edouard Balladur, qui se défend toujours de vouloir codiriger la liste européenne de l'opposition. Pour mieux souligner sa volonté de construire l'Europe, M. Balladur, qui refuse les *« incantations »*, présente des mesures concrètes. Il propose ainsi que la présidence du Conseil européen soit modifiée. Ce conseil devrait *« désigner en son sein son président, pour une durée de deux ans, et mettre fin au système de la rotation semestrielle »*. *« Il faudrait désigner également, pour la même durée, les présidences des différents conseils des ministres spécialisés, qui ne seraient donc plus confiées toutes en même temps aux représentants d'un seul pays. La présidence du Conseil européen posséderait ainsi une autorité accrue, tant vis-à-vis des divers Etats de la Communauté que sur le plan international. »*

Cela permettrait aussi de renforcer la coopération en matière de politique étrangère. Quant au rôle du Parlement européen, il devrait, selon M. Balladur, être accru, *« en renforçant le contrôle qu'il exerce sur les dépenses de la Communauté et sur l'exécution de son budget »*.

M. Balladur propose un certain nombre d'autres réformes, qu'il a réunies en vingt propositions. L'ancien ministre d'Etat affirme qu'il n'y a *« aucune contradiction à être à la fois bon Français et bon Européen »*. Il estime toutefois que *« l'Europe ne saurait revêtir la forme du centralisme et s'exprimer dans la multiplication des réglementations, qui ne seraient que la manifestation d'une administration soucieuse d'étendre et de renforcer son pouvoir »*. *« L'Europe ne se construira que dans le réalisme, c'est-à-dire en accord avec les Etats. »*

Pour lui, l'Acte unique, comme le Traité de Rome, relève d'une *« conception libérale »* basée sur *« l'économie de marché »* ; il affirme que la date du 31 décembre 1992 *« doit être absolument respectée »*. Déjà, *« le marché unique n'est pas une illusion puisqu'il se réalise »*.

A propos de la libre circulation des capitaux, prévue pour le 1er juillet 1990, l'ancien ministre des finances déclare : *« Celle-ci ne saurait être réalisée sans une harmonisation des fiscalités sur les produits de l'épargne. Il est indispensable que la France obtienne satisfaction sur cette exigence dans les prochains mois, en prenant tout d'abord elle-même les mesures nécessaires pour réduire sa propre fiscalité en ce domaine. Dans le cas contraire, des milliards risqueraient de quitter notre pays pour s'investir à l'étranger, dans les Etats de la Communauté où la fiscalité est plus légère. »*

Il fixe trois priorités pour lesquelles la France doit faire des propositions constructives. A l'égard des grands partenaires mondiaux, *« l'Europe ne doit pas offrir son marché sans réciprocité »*. En conséquence, elle doit veiller à *« l'équilibre des avantages »*. Il convient aussi de *« progresser rapidement dans l'union monétaire, avant d'aboutir à une monnaie commune, qui devra être gérée par un organisme commun qui pourrait, à terme, prendre la forme et les attributions d'une banque centrale »*.

M. Balladur demande aussi que l'Europe sociale soit renforcée en y associant toutes les catégories de travailleurs, pour fixer notamment les garanties en matière d'embauche ou de licenciement et pour définir la *« participation des salariés à la vie des entreprises »*. Tout cela doit être consigné dans une *« déclaration solennelle »*. Il en est de même pour les droits de la famille et en faveur de la démographie, pour lesquels il propose une *« charte européenne »*.

Après avoir sévèrement critiqué *« le gouvernement socialiste, dont la politique va à l'encontre de l'Europe »*, M. Balladur déclare : *« Un certain nombre de professions (salariés, cadres, artisans, PME, professions libérales, commerçants, enseignants) redoutent l'ouverture brutale des frontières. Leurs craintes pourraient entraîner un rejet du projet européen. Le gouvernement, dans une large et concrète concertation, secteur par secteur, devrait examiner les précautions à prendre et les mesures à mettre en œuvre. »*

M. Michel Giraud, député du Val-de-Marne, après avoir approuvé les propositions de M. Balladur, souhaite que l'Europe évite deux risques, celui d'une *« dilution à la Genscher »*, si l'on prête une oreille trop complaisante à la glasnost de Moscou, et celui d'un *« tropisme atlantiste, incarné par Mme Thatcher »*. Il ajoute : *« Les événements extraordinaires qui se déroulent en Union soviétique ne justifient pas que l'on mette en veilleuse l'idée de renforcer la capacité de l'Europe à se défendre contre une éventuelle agression. »*

ANDRÉ PASSERON.



## Le Conseil d'Etat se prononce sur deux nominations d'inspecteurs généraux au tour extérieur

### *M. Dupavillon (affaires culturelles) : accepté...*

L'assemblée du contentieux du Conseil d'Etat s'est prononcée vendredi 16 décembre sur la légalité de deux nominations au tour extérieur d'inspecteurs généraux. Une première décision du Conseil d'Etat rejette trois requêtes (Association générale des administrateurs civils, Syndicat national des affaires culturelles FO, Syndicat des administrateurs civils du ministère de la culture) qui réclamaient l'annulation du décret du 3 juillet 1985 nommant inspecteur général de l'administration des affaires culturelles M. Christian Dupavillon.

Architecte, ancien directeur artistique au Théâtre national de Chaillot puis journaliste, M. Dupavillon avait bénéficié, en 1985, de nouvelles dispositions législatives (septembre 1984) élargissant la possibilité d'accès, au tour extérieur, *« sans condition autre que l'âge »*, dans une proportion d'un tiers des emplois vacants, aux corps d'inspection ou de contrôle.

La nomination de M. Dupavillon (qui fait de nouveau partie du cabinet de M. Jack Lang depuis le retour de ce dernier au gouvernement) n'était pas entachée d'erreur manifeste d'appréciation, estime le Conseil d'Etat *« compte tenu, d'une part, des attributions confiées aux membres de l'inspection générale de l'administration des affaires culturelles et aux conditions dans lesquelles ils exercent leurs fonctions, d'autre part, des qualifications et de l'expérience de M. Dupavillon, notamment dans le dommaine de l'architecture »*.

### *... M. Sarazin (bibliothèques) : refusé*

M. Gérard Sarazin, nommé inspecteur général des bibliothèques le 13 février 1986, a eu moins de chance. Une autre décision de l'assemblée du contentieux du Conseil d'Etat lue le 16 décembre annule le décret qui l'avait nommé.

L'entrée de M. Sarazin dans le corps très restreint et spécialisé d'inspection générale des bibliothèques, contestée, entre autres, par l'Association des directeurs de la documentation et des bibliothèques universitaires a inspiré au Conseil d'Etat les remarques suivantes : *« Le corps de l'inspection générale des bibliothèques ne compte que quatre membres ; (...) ainsi chacun d'eux est nécessairement amené à assumer seul d'importantes fonctions de caractère technique et scientifique ; en outre (...) les membres de l'inspection générale des bibliothèques exercent des responsabilités telles que la présidence des jurys de recrutement du personnel d'encadrement (...) ou la participation à différents conseils d'administration ou de perfectionnement d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche. »*

Or M. Sarazin, adjoint au délégué interministériel à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté au moment de sa nomination, militant de l'éducation permanente après une carrière de vingt ans dans la marine marchande, n'avait jamais eu d'activités susceptibles de le préparer *« au monde particulier des bibliothèques et de la documentation »*, ainsi que l'avait souligné le 2 décembre M. Christian Vigouroux, commissaire du gouvernement. Pour seul brevet de compétence, le nouvel inspecteur général des bibliothèques avait mérité en 1987 une sèche indication ministérielle : *« L'incapacité de M. Sarazin n'est pas démontrée. »*

*« L'appréciation des capacités des candidats, à laquelle se livre l'autorité investie du pouvoir de nomination, doit s'effectuer en tenant compte des attributions confiées aux membres du corps dont il s'agit et des conditions dans lesquelles ils exercent leurs fonctions »*, explique le Conseil d'Etat pour annuler comme illégale, conformément aux conclusions de M. Vigouroux, cette nomination.

MICHEL KAJMAN.



# Politique

## L'Assemblée nationale a approuvé le projet de loi sur l'adaptation de l'exploitation agricole

**Les députés ont adopté, par 545 voix sur 571, (seul le PC s'est abstenu) dans la nuit de vendredi 16 au samedi 17 décembre, le projet de loi relatif à *« l'adaptation de l'exploitation agricole à son environnement économique et social »* présenté par M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture et de la forêt. Ce texte avait été adopté en première lecture par le Sénat le 19 novembre dernier. Il reprend en partie et complète les dispositions contenues dans le projet de loi sur la modernisation de l'agriculture et du secteur agro alimentaire déposé à l'automne 1987 par le précédent gouvernement sur le bureau de l'Assemblée et qui n'avait pas pu être discuté.**

M. Henri Nallet vit en état de grâce. Alors que depuis le début de la semaine on assistait à un durcissement de l'opposition sur les différents projets soumis aux députés et que le Palais Bourbon bruissait de rumeurs sur des recours multiples à l'article 49-3 et le dépôt d'une éventuelle motion de censure, le projet du ministre de l'agriculture a fait l'objet d'un vote exceptionnellement consensuel à l'issue tout de même de quelque treize heures de débats...

Il est vrai qu'aux yeux de l'opposition, il s'agissait également de se prononcer sur un texte reprenant en grande partie un projet de réforme déposé par M. François Guillaume, le prédécesseur de M. Nallet. Revendiquant sans ambiguïté cet héritage, le ministre de l'agriculture l'a toutefois complété par des dispositions nouvelles, notamment en matière sociale.

D'un abord, hautement technique, ce projet engage une réforme en profondeur du statut de l'exploitation agricole, lui permettant de devenir une entreprise à part entière, susceptible donc à ce titre de connaître le redressement et la liquidation judiciaires (*le Monde* daté du 20-21 novembre.

Le projet modifie le statut juridique de l'exploitation agricole afin de faciliter la distinction du capital d'exploitation et du patrimoine familial et la transmission de l'exploitation en tant qu'unité économique. Il prend ainsi en compte des activités de services ayant pour support l'exploitation (gîtes ruraux, accueil à la ferme...).

Conformément au caractère civil – et non commercial – de leurs activités, les exploitations agricoles relèvent du tribunal de grande instance et non du tribunal de commerce. Dans sa version initiale, le projet de loi instituait une procédure obligatoire de règlement amiable, avant tout déclenchement de la procédure judiciaire proprement dite (redressement ou liquidation). Cette disposition, qui avait été supprimée par le Sénat, a été rétablie conformément au vœu de M. Nallet par un amendement de M. Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne), rapporteur de la commission de la production et des échanges.

Selon le ministre de l'agriculture, ce préalable obligatoire s'impose en raison du caractère « cyclique » de l'agriculture. *« Il convient donc d'éviter,* expliquait M. Nallet, *qu'une année donnée, parce qu'il y a crise de tel ou tel marché un grand nombre d'exploitations soient directement soumises à une procédure lourde alors qu'une concertation systématique entre les parties en cause sous l'égide d'un conciliateur permettrait d'élaborer une solution satisfaisante. »*

Tout comme au Sénat, les députés se sont longuement attardés sur le problème du droit de regard des *organisations agricoles sur* l'allocation des terres lorsque celles-ci se libèrent (le « contrôle des structures »). Institué en France au début des années 60 à une époque où les terres étaient insuffisantes par rapport aux demandes des agriculteurs, ce système est aujourd'hui largement contesté en raison de ses lourdeurs. A cinq voix près, les sénateurs avaient repoussé un amendement de la commission des affaires économiques qui proposait de supprimer cette politique du contrôle à compter de 1991.

Devant les députés, M. Nallet a convenu de la nécessité d'adapter sur ce point la législation dans le sens d'un assouplissement des règles. Mais il s'est toutefois refusé à modifier les dispositions existantes au cours de ce débat, en précisant qu'il déposerait *« dans les mois qui viennent »* un projet de loi sur le contrôle. Les députés ont toutefois adopté un amendement d'*« adaptation »* assouplissant les règles du contrôle dans le cas de petites modifications de surface.

A l'issue de cette séance marathon, il s'est encore trouvé quelques députés pour défendre – avec passion – au petit matin les procédures d'homologation des produits de l'agriculture biologique, les labels agricoles et le droit de la chasse traditionnelle à la palombe dans le Sud-Ouest.

**PASCALE ROBERT-DIARD.**

### A l'occasion du centenaire de « l'Internationale »

## M. Marchais : « Nous soutenons totalement la perestroïka »

*LILLE*
*de notre correspondant*

M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste a présidé vendredi 16 décembre à l'Opéra de Lille une soirée organisée par le bureau politique du PCF pour célébrer le centenaire de *l'Internationale.* C'est en effet à Lille que fut créé le chant révolutionnaire : en juin 1888, au cœur du Lille ouvrier, un ouvrier tourneur de l'usine de Fives, Pierre Degeyter, mettait en musique le texte d'Eugène Pottier, le poète de la Commune. Le chant allait devenir *d'Internationale,* l'hymne de tous les communistes. Aussi, évoquer cent ans l'Internationale, c'est évoquer un siècle de luttes ouvrières dans le monde entier.

M. Georges Marchais s'est livré à cet exercice, rappelant notamment l'histoire de la III[e] Internationale *« entâchée de cette perversion monstrueuse du socialisme et de l'idéal communiste que fut le stalinisme. Comme on le sait,* a expliqué le secrétaire général du PCF, *c'est avec retard que notre parti a tiré pour lui-même toutes les leçons de la dénonciation des crimes de Staline qu'avait effectuée en 1956 le 20[e] congrès du PC de l'Union soviétique. C'est en 1975 que nous avons condamné irrévocablement le stalinisme et en 1976 que nous avons rompu définitivement avec toute idée de « modèle » pour définir notre projet de société socialiste. »*

M. Marchais a réaffirmé la solidarité de son parti avec *« toutes les forces qui, de par le monde, agissent en faveur de l'émancipation humaine ».* Une solidarité qui *« nous conduit tout naturellement,* a-t-il dit *à observer avec une particulière attention le développement de la situation en Union soviétique. Nous soutenons totalement la perestroïka. »*

Mais l'internationalisme ne souffre pas de confusion pour le secrétaire général en ce qui concerne la souveraineté nationale : il a évoqué à ce sujet *« la lutte menée contre les immenses dangers de régression sociale, d'intégration militaire et d'asservissement de la France liés à l'acte unique de 1992 ».* Car, a-t-il insisté, *« il est bien vrai que nous n'acceptons et n'accepterons jamais que le destin de notre pays et de son peuple dépende des décisions des multinationales ».*

**J.-R. L.**

## LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

### Le vote et le régime

TROIS élections législatives et quatre élections cantonales ont fait frémir, dimanche dernier, le milieu politique, dont le sort dépend des fluctuations de nos suffrages. « La France qui vote », suivant le titre d'un ouvrage de Frédéric Bon et de Jean-Pierre Cheylan, n'est jamais acquise : qu'on se le dise !

Ce livre-atlas est en ce qui concerne Frédéric Bon un ouvrage posthume. Dans sa préface, Roger Brunet explique comment l'idée de ce travail, lancée par Frédéric Bon, a été menée à bien en hommage, en quelque sorte, à ce brillant politologue disparu prématurément. L'ouvrage associe en effet l'analyse politique et l'analyse géographique selon une méthodologie clairement présentée avant d'entrer dans le vif du sujet, qui est de dresser un bilan électoral de la V[e] République, à partir des nombreux scrutins qu'elle a connus, et dans le cadre familier du département. Les auteurs s'emploient surtout à suivre l'évolution des grands courants mais ils n'ignorent pas les petits et ils s'intéressent aussi aux leçons à tirer des votes nuls et blancs et des abstentions.

Ce qui ressort de l'ensemble de cette étude, c'est, à côté d'évolutions évidentes ou plus masquées, la permanence de certaines données qui paraissent ancrées dans le terroir. Ainsi la baisse d'influence du Parti communiste ne modifie pas vraiment l'organisation de son électorat. *« Tout se passe,* écrivent les auteurs, *comme si l'électorat du PCF n'était finalement que très peu sensible au discours du parti à chaque moment de son action, presque insensible aux événements et à la conjoncture. »*

Les pertes du PCF n'expliquent pas la croissance du PS, ce qui donne à penser que l'on assisterait à *« l'émergence d'un Parti socialiste couvrant un large éventail idéologique, sur les bases d'une gauche géographiquement et culturellement assez nouvelle ».* Parallèlement, les droites classiques semblent amorcer un glissement vers le Sud de tradition laïque qui, selon les auteurs, pourrait provenir d'une nouvelle migration, celle des rapatriés d'Afrique du Nord et celle des couches aisées, des cadres des classes moyennes et des retraités vers le soleil, tandis que le tissu des activités traditionnelles et des habitudes coopératives se déchire.

Les auteurs suivent de la même façon les évolutions des gaullismes et celle plus récente de l'extrême droite, qui s'implante surtout dans *« les espaces de transition sociale »,* dans des populations en quête d'une nouvelle identité et pour lesquelles le rejet des immigrés sert d'exutoire.

Les élections présidentielle et législatives de 1988 apparaissent riches de contradictions apparentes qui marqueraient *« un divorce original et fondamental de la V[e] République entre la perception d'un président recours, à qui beaucoup est demandé, et celle de partis, dont l'image évolue trop peu ».* On peut discuter ou contester ces conclusions, mais on ne pourra pas reprocher à leurs auteurs de les imposer puisqu'ils fournissent les données chiffrées et les cartes sur lesquelles ils se fondent.

Si l'on s'intéresse de près à la France qui vote, on se procurera l'ouvrage de Robert Ponceyri sur le dernier découpage électoral, décrit dans ses moindres détails et dont il apparaît que, s'il avantage la droite démographiquement, il rétablit l'équilibre au profit de la gauche au niveau des habitants en âge de voter. (Signalons encore la nouvelle édition du « Que sais-je ? » de Jean-Claude Cotteré et Claude Emeri sur *les Systèmes électoraux.*

Les consultations électorales interviennent, depuis trente ans, dans le cadre des institutions de la V[e] République qui sont analysées et expliquées dans le manuel de Charles Debbash, rédigé en collaboration avec Jacques Bourdon, Jean-Marie Pontier et Jean-Claude Ricci. La deuxième édition de cet ouvrage vient de paraître et elle fait une place à la cohabitation, d'abord consensuelle puis conflictuelle, ainsi qu'à l'ouverture de 1988.

Jean-Louis Quermonne élargit le champ de son étude aux régimes occidentaux, ce qui le conduit in fine à s'interroger sur l'éventualité d'un modèle européen. Il estime qu'une dualité se maintiendra entre le parlementarisme inspiré de l'exemple britannique et l'autre, régime qui, à l'instar du gaullisme en France, tentera d'équilibrer *« la précarité du pouvoir partisan par la pérennité du pouvoir d'Etat » ;* tout en se distinguant du présidentialisme américain.

★ *La France qui vote,* de Frédéric Bon et Jean-Paul Cheylan. Pluriel-Hachette, 464 p., 54 F.

★ *Le Découpage électoral,* de Robert Ponceyri. Economica, 334 p., 125 F.

★ *La V[e] République,* de Charles Debbash. Economica, 527 p., 98 F.

★ *Les Régimes politiques occidentaux,* de Jean-Louis Quermonne. Le Seuil-Points, 316 p., 39 F.

## Le Sénat repousse le collectif budgétaire

### *Incohérences et divisions de la droite*

**Le Sénat a repoussé, vendredi 16 décembre, le projet de loi de finances rectificatives pour 1988, par deux cent dix-huit voix contre soixante-dix-neuf (soixante-trois PS, quinze Gauche démocratique et Emmanuel Haël (RPR). Les communistes et M. Jacques Descours-Desacres (RI) se sont abstenus. D'autre part, la commission sénatoriale des finances s'est prononcée en faveur de la création d'une commission d'enquête sur les opérations financières portant sur le capital des sociétés privatisées auxquelles ont participé des organismes publics.**

Comprenne qui pourra. La majorité sénatoriale favorable à l'opposition RPR-UDF a rejetté le collectif budgétaire... dans la version qu'elle venait par voie d'amendements d'établir. Cette attitude est exactement inverse de celle qu'elle avait adoptée pour le vote de la première partie puis de l'ensemble du projet de loi de finances pour 1989 où elle avait alors décidé d'approuver « le budget du Sénat ».

Certains élus de la majorité sénatoriale se perdent d'ailleurs dans leurs contradictions. Le vote final sur le collectif, vendredi 16 décembre, a ainsi donné lieu à une scène des plus cocasses : M. Hamel (Rhône) explique le vote positif de ses collègues RPR, en précisant que le refus par les sénateurs communistes de deux articles du texte qui montrent *« le respect par la France de ses engagements militaires internationaux »* constitue un *« motif supplémentaire »* de ce jugement positif. Stupéfaction sur le banc de la commission des finances, dans les rangs des collaborateurs des groupes de la majorité sénatoriale. Après que M. Robert Vizet (Essonne) annonce l'abstention du PCF et rappelle à propos de *« cette sortie anticommuniste »* la position constante de son parti sur la réduction du budget de *« surarmement »*, M. Paul Loridant (PS, Essonne) déclare : *« Pourquoi se montrer plus royaliste que le roi ? Dès lors que certains groupes de la majorité s'apprêtent à approuver le projet, les socialistes le voteront. »*

Après une courte suspension de séance nécessaire pour resserrer les boulons de la majorité sénatoriale, M. Lucien Neuwirth (Loire), qui passait par là, se voit investi de la délicate mission d'expliquer... que ses collègues RPR, malgré certains aspects positifs du texte voteront contre. On aurait pu en rester là, mais M. Descours Desacres (Calvados) annonce que ses amis du groupe Républicains et Indépendants s'abstiendront... Seul sénateur RI présent dans l'hémicycle, il s'associe à l'hommage de M. Hamel aux soldats français, mais en tire une autre conclusion : l'abstention. M. Josy Moinet, président du groupe de la Gauche démocratique, qui, composé de sénateurs de l'opposition et de la majorité, n'émet que rarement des votes homogènes, n'avait pour une fois, aucun mal à exposer les vues divergentes de ses collègues.

Au moment du scrutin public, M. Christian Poncelet (RPR), président de la commission des finances circulait dans les travées de la majorité, histoire de rétablir un peu de cohérence. Il y sera parvenu à deux exceptions près.

### Le charme discret de M. Charasse

Ces faits pourraient ne relever que de l'anecdote : fatigue de fin de session, vote intervenant un vendredi peu après 13 heures à un moment où les sénateurs ne sont pas très présents, effet de l'indéniable *« charme »* qu'exerce Michel Charasse, ministre chargé du budget. L'ancien sénateur du Puy-de-Dôme en répondant à toutes les questions posées, avec précision, avec humour parfois et dans tous les cas avec courtoisie a contribué à une évidente sérénité des débats de cette session budgétaire, examen du collectif compris. De quoi troubler les velléités d'opposition pure et dure !

Mais ces faits sont aussi révélateurs d'un disfonctionnement de la « concertation », cette instance qui réunit les responsables des groupes de la majorité sénatoriale. Les différents votes (par scrutin public ou encore plus à mains levées) lors de la discussion budgétaire l'avaient montré. Et s'il manquait une confirmation à ce constat, la réunion de la commission des finances, vendredi 16 décembre en début de soirée, l'aura apportée.

M. Roger Chinaud, sénateur RI de Paris, avait été désigné la veille comme rapporteur d'une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête *« sur les faits auxquels ont donné lieu les opérations financières sur le capital de la Société générale »* déposée par M. Charles Pasqua et l'ensemble du groupe RPR qu'il préside. On savait le groupe RPR attaché à la constitution d'une telle commission. On connaissait aussi les réticences des centristes. Les auditions de M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, mardi 13 décembre, et celle de M. Jean Farge, président de la COB, le jeudi 15 décembre, souhaitées l'une et l'autre par M. Poncelet qui leur avait adressé un questionnaire, ont conforté les uns et les autres dans leurs positions.

La commission des finances a écarté l'hypothèse de la constitution d'une commission de contrôle au motif que son objet ne peut s'appliquer qu'à un organisme public. Elle a donc préféré la formule de la commission d'enquête mais en élargissant son champ d'investigation, puisque la formule proposée retient comme thème l'enquête sur les opérations financières portant sur le capital des sociétés privatisées auxquelles ont participé des organismes publics, c'est-à-dire la Société générale bien sûr, mais également Havas et pour tout dire l'ensemble des sociétés dénationalisées depuis 1986. Pour les centristes, cette initiative risque de faire perdre toute crédibilité aux opérations financières de la place de Paris *et de mettre cette dernière dans une situation « dramatique ».*

Par quatorze voix (RPR et RI) contre onze (Union centriste, Gauche démocratique, PC et PS), la proposition de M. Chinaud a été adoptée. Reste qu'elle est inscrite à l'ordre du jour du Sénat pour le lundi 19 décembre et que la constitution de cette commission dépend du vote de l'ensemble des sénateurs et que la position des centristes est déterminante.

**ANNE CHAUSSEBOURG.**



هكذا من الأصل

# Société

M. Pierre Joxe en visite au Pays basque

## Une invitation au dialogue culturel

*BAYONNE*
*de notre envoyé spécial*

M. Joxe aime parfois jouer les docteurs tranquilles, prendre le temps d'observer, palper longuement son malade avant d'émettre un diagnostic. Vendredi, lors d'un court voyage entre Béarn, Soule et Côte basque – avec un rapide crochet par Dijon pour y participer à un meeting de M. François Repsamen, membre de son cabinet qui nourrit des ambitions en direction de la mairie, – le ministre de l'intérieur est demeuré quasiment muet, se bornant à écouter les avis des responsables économico-culturels. D'élus, point ou très peu, ce qui n'a pas été sans agacer quelques notables locaux, socialistes ou non, qui se trouvaient ainsi négligés. Mais M. Joxe l'a promis : il reviendra en janvier et rencontrera alors les élus.

Après la récente arrestation de Lucienne Fourcade, dernière croisée d'Iparretarrak encore en liberté, on attendait de M. Joxe quelques paroles bien senties sur les succès policiers et la détermination du gouvernement à lutter contre le terrorisme. Ce fut un Joxe tout sucre tout miel qui, flanqué de M. José Bidegain, le Basque conseiller de M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie et du développement, expliqua à Bayonne la raison de son déplacement : un voyage presque accidentel entrepris après avoir appris que son collègue de l'industrie venait évoquer en Pays basque les délicats problèmes de développement et des investissements économiques.

*« J'ai décidé de l'accompagner. Je veux m'instruire. Mes fonctions ne sont pas que de police. En France, nous sommes dans un Etat démocratique, et il n'y a pas justification pour la violence, qu'elle soit politique ou non. L'identité de la France dans l'Europe ne peut passer par l'oubli des identités régionales. En Bretagne, en Corse, en Alsace, au Pays basque, des spécificités culturelles existent. Je veux comprendre les problèmes culturels et linguistiques. Il n'y a aucune raison pour que ces problèmes prennent forme de crise. »*

Dehors, tenus à distance par un cordon de CRS, une vingtaine de militants nationalistes criaient en basque : *« Les Basques chez eux, les étrangers dehors ! »*

*« Aucune culture régionale ne peut être méprisée »*, a encore assuré M. Joxe, après avoir visité le Musée basque du Petit-Bayonne et reçu, première pour un ministre de l'intérieur, les responsables des associations culturelles basques venus l'entretenir du problème des écoles, du centre culturel et de la télévision.

Amené à se pencher depuis des mois sur le problème corse, M. Joxe a acquis une certitude : la lutte contre la violence politique n'est qu'un éternel recommencement si ne sont pas réglées, aussi, les revendications multiples qui, peu ou prou, la sous-tendent. A Mauléon, M^me Odile Isern, membre de la mission locale, ne lui a pas dit autre chose en évoquant le sort de ces jeunes sans emploi ni formation *« génération qui essaie de vivre au quotidien »*, peu sensible aux exaltants discours sur la nécessité d'un développement régional dont ils ne percevront que tardivement les effets.

GEORGES MARION.

L'affaire de la succession Canson

### Trois dessins de Boucher et de Fragonard sont remis à la justice par un antiquaire

Trois dessins de Boucher et de Fragonard faisant partie de la collection d'œuvres d'art de M^me Suzanne de Canson, spoliée en 1985, ont été retrouvés et mis sous scellés par M. Jean-Pierre Bernard, juge d'instruction, après que leur propriétaire actuel, un antiquaire de la région niçoise dont l'identité n'a pas été communiquée, les eut spontanément remis aux enquêteurs.

Ces trois dessins, deux amours de Boucher et une sanguine de Fragonard, avaient fait l'objet récemment dans les publications spécialisées, telles que *la Gazette de l'Hôtel Drouot*, d'un descriptif accompagné d'un avis de recherches diffusés par la gendarmerie nationale.

C'est à la lecture de cet avis que l'antiquaire, qui a indiqué avoir acheté de *« bonne foi »*, en 1985, ces trois œuvres à *« l'un des inculpés »* de l'affaire Canson, a décidé de prendre contact avec la justice et de restituer ces trois dessins d'une grande valeur.

**MÉDECINE**

Six cas ayant été constatés en Côte-d'Or

## Élèves et enseignants de trois établissements scolaires doivent se faire vacciner contre la méningite

Le préfet de Côte-d'Or, M. Edouard Lacroix, a invité, vendredi 16 décembre, tous les élèves et les enseignants de trois établissements scolaires du département à se faire vacciner *« dès samedi matin »* contre la méningite cérébro-spinale. Il s'agit des 2 654 élèves des lycées Simone-Weil et Hippolyte-Fontaine de Dijon (où un interne est mort et quatre autres élèves sont hospitalisés), et des 350 élèves du collège Saint-Joseph de Saumur-en-Auxois, qui comporte une école maternelle, une école primaire et un collège, et où une élève a été atteinte de méningite. Un répondeur téléphonique (80-30-05-47) mis en place vendredi soir diffuse un message faisant état du nombre de cas de méningite décelés dans le département et donnant des conseils de prévention.

La méningite cérébro-spinale est une maladie contagieuse touchant surtout les enfants et les jeunes adultes. La période d'incubation dure de deux jours à une semaine. Elle se manifeste par un mal de tête très violent, une fièvre élevée et une rigidité douloureuse de la nuque. Un traitement antibiotique suffit en général à guérir le patient en quelques jours. Toutefois, il existe certaines formes graves de méningite, parfois mortelles. En plus de la personne malade, les proches doivent être traités préventivement pour éviter toute contagion.

● **Droit de visite refusé à un donneur de sperme.** – Un tribunal néerlandais a refusé le droit de voir son enfant biologique à un donneur de sperme qui en avait fait la demande. Le tribunal d'Utrecht avait d'abord estimé qu'il avait droit, *« en principe »*, à rendre visite périodiquement à sa fille de quinze mois, née à la suite d'une insémination artificielle (*le Monde* du 12 novembre). Dans son nouveau jugement, le tribunal précise que *« dans des cas comparables, le droit de visite ne saurait être accordé que dans des circonstances exceptionnelles »*. – (AP).

A Marseille

## Une association de juristes dénonce le non-respect par la préfecture de police des droits des étrangers

*MARSEILLE*
*de notre correspondant*

*« La préfecture de police des Bouches-du-Rhône ne respecte ni la lettre ni l'esprit de la loi. Elle a créé ses propres textes et les impose aux cent quarante-cinq mille étrangers vivant dans le département. Le service des étrangers gouverne cette population avec le mépris le plus absolu de toute humanité. »*

En présentant jeudi 15 décembre à Marseille un rapport de l'association des juristes pour la reconnaissance des droits fondamentaux des immigrés, M^e Henri Vernier, son président, a dénoncé *« les pratiques administratives concernant les étrangers dans les Bouches-du-Rhône »* contenues dans ce document, qui va être remis à M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, auprès de qui l'association a sollicité une audience.

Il n'est pas exceptionnel, dit en substance le rapport, qu'un étranger sans problèmes particuliers attende entre deux et trois ans pour obtenir le titre qu'il a sollicité. *« Et durant cette période*, précise M^e Christian Bruschi, membre de l'association et professeur de droit à l'université de Lyon, *la personne ne peut travailler et se voit souvent réduite à la clandestinité. »*

Le rapport fournit nombre d'exemples de dysfonctionnements dans la neutralité et la bienveillance avec lesquelles doit s'appliquer la loi. Ainsi, aux cinq conditions légales nécessaires aux regroupements familiaux, le service des étrangers de la préfecture des Bouches-du-Rhône en ajoute deux. Il impose au demandeur de résider dans son pays d'origine lors de l'instruction du dossier et ordonne l'absence de perception de toute prestation sociale pourtant perçue légalement. Des parents d'enfants français ont été ainsi radiés de la caisse d'allocations familiales. Bien que le tribunal administratif annule généralement ces décisions préfectorales, la sanction vient le plus souvent trop tard.

Contrairement aux recommandations du Conseil d'Etat, ajoute le rapport, la préfecture de police des Bouches-du-Rhône refuse la nationalité française à tous les jeunes qui oublient de la demander dans les huit jours suivant leurs seize ans. Il faut là aussi recourir à la justice pour obtenir la régularisation.

JEAN CONTRUCCI.

## Le nouveau bureau du Syndicat de la magistrature...

Le conseil syndical du Syndicat de la magistrature a élu à l'unanimité le nouveau bureau du syndicat, qui se trouve ainsi composé :

– *Présidente :* Adeline Hazan, juge des enfants à Nanterre ; *secrétaire général :* Georges Maman, juge d'instruction à Paris ; *secrétaire général adjoint :* Daniel Clouet, vice-président à Bourges ; *vice-président trésorier :* Frédéric Nguyen, juge d'instruction à Paris ; *vice-présidents :* Christophe Seyes, juge des enfants à Lyon, Marie-Laure Mas, juge d'application des peines à Evry, et François Berain, auditeur de justice.

## ...et celui de l'APM

Au cours de son assemblée générale (*le Monde* du 12 décembre), l'Association professionnelle des magistrats a désigné un nouveau bureau. Ancien président, Jean Pringuez, procureur adjoint à Béthune, a été nommé président d'honneur ; Alain Terrail, avocat général à Paris, président ; Patrick Ouart, magistrat à la chancellerie, secrétaire général ; Dominique-Henri Matagrin et Michel Quemum,magistrats à la chancellerie, secrétaires généraux adjoints. Sont nommés vice-présidents Béatrice de Beaupuis, directeur adjoint de l'éducation surveillée, MM. Raoul Béteille, conseiller à la Cour de cassation, Yves Bot, avocat général à Caen, et Georges Fenech, premier juge d'instruction à Lyon. Le trésorier est Pascal Le Fur (substitut à Créteil), le trésorier adjoint, Vincent Corini (premier juge à Arras).

## M. Bernard Tapie condamné pour diffamation envers M. Guy Teissier

La huitième chambre du tribunal de grande instance de Marseille a condamné, vendredi 16 décembre, MM. Bernard Tapie, Jean-François Khan, directeur de *l'Evénement du jeudi*, et M^lle Karine Osswald, journaliste, pour diffamation publique à l'encontre de M. Guy Teissier, candidat UDF aux élections législatives à Marseille.

MM. Tapie, Khan et M^lle Osswald devront payer une amende de 10 000 F chacun, et solidairement 55 000 F de dommages-intérêts à M. Teissier. Le jugement doit, en outre, être publié dans quatre journaux.

Dans un article paru le 7 juillet, un mois après les élections, M. Bernard Tapie, adversaire malheureux de M. Teissier, mettait en cause ses convictions « anti-apartheid », ainsi que certaines des méthodes qu'il aurait utilisées pendant la campagne.

Au cours de l'audience qui a eu lieu le 18 novembre, les avocats du plaignant avaient estimé que ces propos étaient *« prémédités, afin d'influencer le Conseil constitutionnel »*, qui devait statuer sur le recours déposé par M. Tapie. Depuis, l'élection de M. Teissier dans la sixième circonscription de Marseille a été annulée.

**ENVIRONNEMENT**

A la périphérie du parc des Cévennes

## Saint-Jean-du-Gard lance un programme de protection de la nature

Nettoyer les berges du Gardon, éliminer les déchets sauvages, utiliser du papier recyclé, remettre en marche des fontaines, aménager un parc avec un parcours de santé et une réserve ornithologique, tel est le programme que la ville de Saint-Jean-du-Gard (Gard) s'est engagée à réaliser en signant, en présence de M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, une convention avec la section locale de la Société de protection de la nature. L'idée de semblables contrats a été lancée, au début de l'année, par la Fédération des sociétés de protection de la nature qui, profitant de la régionalisation, cherche à faire travailler en commun les élus locaux et les militants de l'environnement. Baptisée « Mille communes pour l'environnement européen », cette campagne a donné lieu jusqu'ici à la signature de plus d'une centaine de conventions entre des municipalités et des associations de terrain.

La commune de Saint-Jean-du-Gard (deux mille six cents habitants) est d'autant plus sensible aux atteintes portées à la nature qu'elle est située dans la zone périphérique du parc national des Cévennes et qu'elle conteste la construction sur son territoire, par les services agricoles, du barrage de La Borie, qui doit noyer, sur 8 kilomètres, la pittoresque et sauvage vallée du Gardon. Les signataires de la convention précisent qu'*« ils interviendront jusqu'au dernier moment, y compris au niveau international, pour que le barrage ne soit pas réalisé »*. Le recours contre la déclaration d'utilité publique de l'ouvrage, que plusieurs communes et associations ont engagé devant le tribunal administratif de Montpellier, devrait être jugé dans les prochaines semaines.

M. A.-R.

**ÉDUCATION**

La presse et l'école

### Le CLEMI va étudier l'impact des médias sur les jeunes

Le ministre de l'éducation nationale a rendu hommage, jeudi 15 décembre, au travail du Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information (CLEMI), l'organisme de l'éducation nationale chargé de faire pénétrer la presse et les médias audiovisuels à l'école. *« Faciliter aux jeunes l'accès à l'information, la compréhension, la distance critique devant l'information est pour moi plus qu'un souhait, c'est une mission de service public »*, a déclaré M. Jospin en inaugurant les nouveaux locaux du CLEMI, près de la porte de Versailles à Paris. Le ministre a affirmé sa préoccupation de voir participer l'école à *« l'apprentissage de la citoyenneté »*.

Le CLEMI a été créé en 1983 par M. Alain Savary, pour officialiser les initiatives prises par des journalistes et des enseignants afin de généraliser l'utilisation du journal comme outil pédagogique. Il est dirigé par un conseil où siègent des membres de l'administration de l'éducation nationale, des enseignants, des professionnels de la presse, des parents d'élèves et des représentants de milieux socio-professionnels. Depuis cinq ans, le centre a reçu plus de six cents stagiaires enseignants qui, durant quatre semaines, ont appris à mieux connaître le monde de l'information avec le concours de journalistes. Ces stagiaires ont ensuite organisé eux-mêmes des stages dans leur académie : au total, plus de seize mille enseignants ont reçu une formation.

*Le CLEMI, qui aide aussi les élèves à lancer leurs propres supports d'information, va créer un observatoire de l'information pour analyser l'impact des médias sur les jeunes.*

CLEMI, 391, rue de Vaugirard, 75015 Paris. Tél. : (1) 42-50-78-54.

● **Cocktail molotov dans un collège.** – Un adolescent de quatorze ans a lancé un cocktail Molotov sur le conseiller d'éducation d'un collège de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise). Il n'y a eu ni victime ni dégâts. Il s'était introduit avec un autre adolescent de quinze ans et un étudiant camerounais de dix-neuf ans – tous trois étrangers à l'établissement – dans la cour du collège. Le conseiller d'éducation les avait conduits jusqu'à son bureau pour leur demander les raisons de leur présence.

**SPORTS**

TENNIS : finale de la Coupe Davis

## La RFA bouscule la Suède

**L'équipe de RFA a pris une option sur la victoire finale en Coupe Davis à Göteborg : elle mène 2-0 à l'issue du premier jour. L'Allemand Carl Uwe Steeb, vingt et un ans et soixante-quatorzième mondial, a provoqué le 16 décembre une énorme surprise en triomphant de Mats Wilander, numéro un mondial, après plus de cinq heures de lutte (8-10, 1-6, 6-2, 6-4, 8-6). Récent vainqueur du Masters, Boris Becker a battu le champion de Wimbledon, Stefan Edberg (6-3, 6-1, 6-4). Depuis l'Australie en 1939 contre les Etats-Unis à Haverford, aucune équipe menée 2-0 n'a réussi a remporter le saladier d'argent.**

*GOTEBORG*
*de notre envoyé spécial*

Qui connaissait Carl Uwe Steeb, hormis quelques spectateurs friands des tours préliminaires ou des courts extérieurs, avant ce vendredi renversant vécu au Scandinavium ? L'exploit est pourtant là, premier jalon d'un parcours allemand qui pourrait se révéler historique. Jamais la RFA n'a remporté la Coupe Davis. Jamais elle n'a semblé si près du sacre, si convaincue de son destin.

Car il fallait à Steeb une conviction à toute épreuve pour gagner. Convié en victime expiatoire sur la terre battue suédoise pour sa deuxième sélection nationale seulement, propulsé en ouverture de la finale contre le monstre froid qu'est Mats Wilander, mené d'abord deux sets à zéro, puis écartant d'un retour de service canon une balle de match contre lui à 5/6 au cinquième set, Steeb a tenu assez longtemps pour sentir que le Suédois, lui, ne tenait plus. Sa confiance se nourrissait du malaise évident du numéro un. Steeb n'a jamais flanché car, en face, se trouvait un Wilander de fin de parcours, hagard, comme saoulé par les efforts déployés tout au long de sa prodigieuse année.

La saison exceptionnelle du numéro un revenait à la mémoire : son refus absolu de rompre contre Cash à Melbourne ; l'écrasement implacable de Leconte à Roland-Garros ; la conquête de Lendl et de Flushing Meadow pleine de bravoure intelligente. De tout cela, il lui restait si peu vendredi : le métier, mais sans « jus » ; la volonté, mais sans rage. Jamais une seule fois contre Steeb, Wilander n'a fait son geste caractéristique, bras cassé, doigts tendus vers ses propres yeux, ce « vishr » suédois connu désormais du monde tennistique entier, signe de ralliement des guerriers suédois. Car, pour Wilander, ce fut décidément le combat de trop.

Sur son front, sur ses joues mangées par une barbe de deux jours, la sueur perlait au bout de quelques minutes de jeu, signe, chez lui, d'une condition physique défaillante. *« J'ai eu du mal à me motiver avant la finale, de bien me préparer*, nous avoua-t-il sur le chemin des vestiaires. *A la fin de la rencontre, j'ai sans doute payé mon récent manque de compétitions. »*

En deux mois et demi – en congé des courts, – il n'a joué que cinq rencontres officielles. Contre Steeb, sa balle n'avançait pas et, spectacle rare, il errait sur la terre battue, où il n'avait encore jamais été vaincu en Coupe Davis, tactiquement désemparé, jambes lentes, esprit confus.

### Un gaucher tonique

Originaire de Munzingen, un hameau de 500 habitants près de Stuttgart, Steeb est un gaucher tonique qui « fouette » ses coups dont il masque admirablement la trajectoire. Il y a beaucoup de « poignet » dans son jeu et l'on comprend que le Tchécoslovaque Mecir, connaisseur des intentions déguisées, l'ait désigné comme l'Allemand susceptible d'entrer dans les dix premiers mondiaux sur les traces de Becker. La précision perforante de son retour pour annuler une balle de match de Wilander fut aussi la marque d'un bras et d'un esprit d'une égale fermeté.

Pareille démonstration, qui ôta d'un coup le poids d'une unique responsabilité des épaules de Becker, permit au jeune Allemand de pénétrer sur le court l'esprit dégagé contre un Edberg abasourdi par la défaite de Mats. Becker domina Edberg si outrageusement que les spectateurs d'un match exhibition de pareille facture auraient demandé le remboursement de leurs billets. Parce qu'il s'agissait d'une finale, un brin irréelle, de la Coupe Davis, ils furent des milliers de Suédois à rentrer, silencieux, chez eux bien avant la fin, laissant le champ libre à Becker et à la ferveur soutenue des supporters allemands.

MARC BALLADE.

**EN BREF**

● **FOOTBALL : fraude fiscale aux Pays-Bas.** – L'international danois Soren Lerby, vainqueur de la Coupe d'Europe 1988 avec le PSV Eindhoven, Ton Harmsen, ancien président de l'Ajax Amsterdam et deux anciens trésoriers de ce club, ont été arrêtés par la police néerlandaise. Le parquet les soupçonne d'avoir dissimulé de fortes sommes au fisc lors de transferts de joueurs entre 1979 et 1984. Pour Lerby, il s'agirait de son transfert de l'Ajax au Bayern-Munich en 1983.

● **FOOTBALL : quarts de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions.** – Dernier représentant français dans les Coupes européennes de football, l'AS Monaco doit rencontrer Galatasaray Istanbul en quarts de finale de la Coupe des champions. Le match aller doit avoir lieu en principauté le 1^er mars ; le match retour sur un terrain neutre, sans doute en RFA, le 15 mars, en raison de la suspension du terrain turc provoquée par les incidents du match contre les Suisses de Neuchâtel. En outre, l'Union européenne de football (UEFA) a attribué à la Suède l'organisation du championnat d'Europe des Nations 1992.

● **SKI ALPIN : Coupe du monde.** – Championne olympique 1988 de slalom et de géant, la Suissesse Vreni Schneider a pris le commandement de la Coupe du monde 1988-1989, grâce à ses victoires, le 16 décembre, dans le slalom et le combiné d'Altenmarkt (Autriche). Dernière descente le 15 décembre, la Française Carole Merle se maintient en quatrième position du classement de la Coupe du monde, dans laquelle Patricia Chauvet a marqué ses premiers points en terminant cinquième du slalom.

● **Dopage : sept ans de prison pour un ancien champion trafiquant d'anabolisants.** – Champion d'Europe du 400 mètres à dix-neuf ans, puis, l'année suivante, médaille d'argent du 4 × 400 mètres aux Jeux de Munich, le Britannique David Jenkins avait été arrêté, en 1987, aux Etats-Unis, pour avoir participé à un trafic de stéroïdes anabolisants (hormones mâles de synthèse permettant d'augmenter la masse musculaire) en provenance du Mexique, trafic évalué à quelque 100 millions de dollars par an. Le juge Laurence Irving, du district de San Diego (Californie), a condamné David Jenkins, le lundi 12 décembre, à sept ans de prison et à 75 000 dollars d'amende pour son rôle dans ce réseau, où étaient impliquées trente-trois personnes.

# Le Carnet du Monde

## Naissances

— Steff, Isa et Kelly GUÉRAULT-ESCOFFIER ont la joie d'annoncer la naissance de

**Baghera,**

le 9 décembre 1988.

1, rue du Fonds-Guérault, 91190 Saint-Aubin.

## Décès

— Jacques Borricand,
Anne-Françoise Borricand,
ont la douleur de faire part du décès subit de leur épouse et mère,

**France Nicole BORRICAND,**

dans sa quarante-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

15, rue Goyrand, 13100 Aix-en-Provence.

— Mme Jean Dalat,
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

**M. Jean DALAT,**
président honoraire à la cour d'appel de Bordeaux.

— Paris. Le Mans. Fillé-sur-Sarthe.

M. le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris,
Mgr Georges Gilson, évêque du Mans,
Les prêtres du diocèse du Mans,
Le Père Pierre Gouet, jésuite, son frère,
M. l'abbé Jean Gouet, son neveu,
Mme Maria Paterne, sa sœur,
Mme Jean Gouet,
Mme Alphonse Gouet, ses belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Et tous les membres de sa famille

font part du retour à la maison du Père, de

**Mgr Julien GOUET,**
ancien secrétaire général de l'épiscopat de France,
ancien évêque auxiliaire du diocèse de Paris,
médaillé de la Résistance,
chevalier de la Légion d'honneur,

décédé le 15 décembre 1988, à l'âge de soixante-dix-huit ans et dans la vingt et unième année de son épiscopat.

La messe de sépulture aura lieu le lundi 19 décembre, à 15 heures, en l'église cathédrale Saint-Julien du Mans.

Une messe sera célébrée de l'église de son baptême, à Fillé-sur-Sarthe, le mardi 20 décembre, à 10 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Fillé-sur-Sarthe (Sarthe).

*« Je veux voir Dieu car il m'aime... »*
(Son testament spirituel.)

(*Le Monde* du 17 décembre.)

— Lyon. Damas. Zurich.

Son épouse,
Ses enfants,
Et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès du

**docteur Mustapha KABOUNY,**

survenu le 8 décembre 1988.

— Toulon. Sartène.

M. le professeur Laurent Pedinielli,
Mme Dominique Pedinielli,
M. et Mme Jean Pedinielli et leurs enfants, Laurence et Pierre,
M. et Mme Emile Pedinielli, et leur fils Jean,
M. et Mme Paul Angeletti, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Pedinielli, Mary, Santoni, Jehasse, Quilichini, Nicolaï, Cresciucci, Barbaraux et Bru,
Parents, alliés et amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur fils, frère, oncle, neveu, cousin,

**M. Laurent PEDINIELLI,**
journaliste,

survenu le dimanche 11 décembre 1988, dans sa vingt-sixième année.

Les obsèques ont été célébrées religieusement le lundi 12 décembre.

— Marseille.

Mme Toussaint Pieri, née Jeanne Simoni,
Ses enfants,
Et petits-enfants,
font part du décès de

**M. Toussaint PIERI,**
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,
administrateur civil,
receveur principal régional des douanes, en retraite.

Les obsèques ont eu lieu le 15 décembre 1988, dans la plus stricte intimité.

19, rue Neuve-Sainte-Catherine, 13007 Marseille.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— M. Jean Plou,
M. Robert Sabatier,
Mme George Olieu,
M. et Mme Andrès,
M. et Mme Berson,
ont la douleur de faire part du décès de

**Joséphine Marie PLOU,**
née Castaing,

survenu le 21 novembre 1988, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu le 24 novembre, dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme Bernard Pujo et leurs enfants,
M. et Mme Claude Meynier et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Pujo,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme la générale PUJO,**
née Cécile Henriette Jarre,

survenu le 15 décembre 1988, dans sa *quatre-vingt-seizième année.*

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Des messes seront célébrées ultérieurement à Paris et à La Ferrière-sur-Risle.

4, avenue Montespan, 75116 Paris.

— M. et Mme Serge Soulard,
M. et Mme Claude Soulard,
Mme Michel Bord,
Mme Nicole Hosxes,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Pierre SOULARD,**

leur père, grand-père, frère, oncle, parent et ami,

survenu le 13 décembre 1988, dans sa quatre-vingt-troisième année.

L'inhumation aura lieu le lundi 19 décembre 1988, à 10 h 15, au cimetière de Clamart, rue de la Porte-de-Trivaux, où l'on se réunira.

174, boulevard Pereire, 75017 Paris.

— Jacques Vermont, son époux,
Lucile et Sylvain, ses enfants,
Les familles Lombard, Vermont, Colleuille, Maurice, leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Cécile VERMONT,**
née Lombard,

survenu le 15 décembre 1988, à l'âge de trente-sept ans.

La célébration religieuse aura lieu le lundi 19 décembre, à 16 h 30, en l'église Saint-Joseph des Brotteaux, à Lyon.

L'inhumation aura lieu au Plan-d'Aups (Var), le lendemain à 15 heures.

155, avenue du 8 Mai-1945, 69100 Villeurbanne.

— Joseph Zermati,
Eva Zermati-Caillart,
Claude et Amélie Caillart,
Emile Ginsburg,
ont la douleur de faire part du décès de

**Rahil ZERMATI,**
née Ginsburg,

survenu le 15 décembre 1988.

Selon la volonté de la défunte, l'inhumation se fera à Tel-Aviv.

Une cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 22 décembre, à 19 heures, à la synagogue, 11, rue Gaston-de-Caillavet, Paris-15e.

Ni fleurs ni couronnes.

42, rue Chardon-Lagache, 75016 Paris.

## Anniversaires

— **Pauline Laura AYLMER,**

**Eugénie DE LA CHAPELLE,**

**EGREMONT-LEE.**

— Voici deux ans, le 17 décembre 1986, disparaissait

**M. Hubert GUERIN,**
ambassadeur de France.

Sa famille vous prie de vous associer à son souvenir.

## Erratum

— *Il fallait lire :*
... lors des obsèques de

**Mme Sunshine LEUENBERGER,**
née Germaine Moleuat,

au lieu de :
... lors des obsèques de

**Mme Sunshine LEUENBERGER,**
née Geraudine Moleuat.



## Soutenances de thèses

— Université Paris-I, le mardi 20 décembre, à 9 h 30, centre Glotz (salle Picard), escalier C, 3e étage, à droite, Mlle Kalomira Mataranga : « Contribution à l'étude de l'intoxication en matière politique et militaire chez les historiens grecs de la période classique ».

— Université Paris-X-Nanterre, le mardi 20 décembre, à 13 h 30, salle C 24, M. Gérard Bruant : « La construction sociale du geste athlétique ».

— Université Paris-III, le mardi 20 décembre, à 13 h 30, salle Bourjac, Mme Alia Bournaz, épouse Baccar : « La mer et l'aventure marine dans les genres narratifs et dramatiques français de 1640 à 1671. Sources et créations littéraires ».

— Université Paris-I, le mardi 20 décembre, à 14 heures, salle L.-Liard, M. Jean-Philippe Damais : « Recherches sur l'évolution de l'occupation de l'espace en milieu urbain. L'exemple du Havre ».

— *Université Paris-II*, le *mardi* 20 décembre, à 14 h 30, salle des Conseils, M. Jun Gu Bae : « Structures et contrôle des collectivités locales. Valeur de l'expérience française par rapport au contexte coréen contemporain ».

— Université Paris-I, le mercredi *21 décembre, à 9 h 30, salle* 308, 1, rue V.-Cousin, Mme Françoise Briquel-Chatonnet : « Les relations entre Israël et les Cités de la côte phénicienne du début du premier millénaire jusqu'à 587 avant J.-C. ».

— Université Paris-V, le mercredi 21 décembre, à 10 heures, salle 106, centre H.-Pieron, 28, rue Serpente, Mme Jacqueline Clément (née Meunier) : « Informatique. Pratiques pédagogiques et acquisitions scolaires à l'école primaire ».

— Université Paris-X-Nanterre, le *mercredi* 21 décembre, à 14 heures, salle C 24, M. Pierre Lanthier : « Les constructions électriques en France : financement et stratégies de six groupes industriels internationaux, 1880-1940 ».

— Université Paris-V, le jeudi 22 décembre, à *9 heures*, salle 224, Sorbonne, galerie Cl.-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue V.-Cousin, Mme Michèle Metoudi (née Vaudey) : « Le sport, son imaginaire et ses pratiques ».

— Université Paris-X-Nanterre, le *jeudi 22 décembre, à 14 heures*, salle C 24, Mme Nguyen-Dac, née Abdoul Ayxabi Simone : « Réformes agraires comparées au Mexique et au Vietnam ».

— Université Paris-V, le jeudi 22 décembre, à 15 heures, Sorbonne, *galerie Cl.-Bernard, escalier P, 1er étage*, 1, rue V.-Cousin, Mme Rébaïa Tribeche (née Chettouh) : « Le comportement autosensoriel chez l'enfant non-voyant congénital ».

# Informations « services »

## BIBLIOGRAPHIE

### « Vapeurs en Espagne »

Au moment où la société nationale des chemins de fer espagnol (RENFE) s'apprête à moderniser *ses équipements*, l'album de Marc Dahlström, *Vapeurs en Espagne*, vient opportunément rappeler aux *amateurs d'histoire ferroviaire* que, pendant les années 60, les voies de la péninsule ibérique constituaient un *véritable musée de la traction* vapeur.

Avant la nationalisation de 1941, une vingtaine de compagnies se partageaient l'exploitation des chemins de fer. De ce fait, l'héritage de la *RENFE fut des plus variés, et l'on* put voir circuler sur les rails espagnols les modèles les plus divers de *machines à vapeur*. En 1962, par exemple, le tiers de ces locomotives avaient plus de cinquante ans alors que la dernière était sortie d'usine l'année précédente.

Pendant dix ans, de 1960 à 1969, Marc Dahlström a fixé sur la pellicule une soixantaine de types de machines à vapeur en gare, en ligne, au dépôt, photographiées sur l'ensemble du territoire espagnol. Il a rassemblé dans son album 212 clichés noir et blanc et 50 pleines pages en quadrichromie que, selon son habitude, il a accompagnés de légendes courtes mais précises en français, en espagnol et en anglais. *D'excellents souvenirs pour les* anciens. Des images inédites pour les plus jeunes.

J.-C. R.

★ Edité par l'auteur, Marc Dahlström, BP 12, 95130 Franconville. 176 pages, 290 F.

● **Edition 1988 du *Bottin administratif*.** — Le *Bottin administratif, qui vient de publier son édition 1988*, tient compte des résultats de l'élection présidentielle et des législatives de cette année. Il présente également la composition du gouvernement Rocard, précisant notamment les attributions précises des membres des cabinets ministériels.

Cet ouvrage, qui constitue une véritable encyclopédie de l'organisation administrative de la France tant au niveau national qu'aux niveaux régional et départemental, mentionne plus de cinquante-cinq mille noms de fonctionnaires, élus, responsables divers, avec leurs titres et leurs fonctions.

★ ***Bottin administratif*, 28, rue du Docteur-Finlay, 75015 Paris, 1 472 pages, 717,50 F.**

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 4898**

HORIZONTALEMENT

I. Adieu veaux, vaches, cochons quand elle s'en va. Ne supportent pas grand-chose. — II. Pousse à repousser. Est sur les dents. — III. Un qui est bien placé pour mettre du beurre dans les épinards. Tel que l'on peut mettre la main dessus. — IV. Tête de liste. Qui est peut-être dans le bain. Endort sans provoquer le sommeil. Quartier de Marseille. — V. A beaucoup soufflé. Passent inaperçus. Homme de combats. — VI. Procède par élimination. Sont du côté des vainqueurs. Vise à obtenir une indication. — VII. Peuvent être sur des charbons ardents. Répond à une attente. Finit par toucher le fond. — VIII. N'était pas à mettre entre toutes les mains. Se met sur les couvertures. Regroupe des Vauclusiens. — IX. Lettres de noblesse. Enlever éventuellement un collier. Consolide des nœuds et resserre des liens. — X. Des taches la ternissent. Ont percé et fait leur trou. — XI. Homme de confiance. Note. Sera amené à se mouiller. En carafe et en rade. — XII. Profite à des Nippons. Inutile pour celui qui ne veut rien cacher. Abréviation. Lettre grecque. — XIII. A la peau orangée. Peut empêcher d'accomplir son devoir. A souvent l'eau à la bouche. — XIV. A une grande cheminée. Fille de roi. Poussait à fumer. — XV. Influent sur l'existence. Paniers que certains aiment bien voir remplis. Tels qu'il va peut-être y avoir des scènes de ménage.

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | | | ■ | | | | |
| II | | | | | | | | | ■ | | | | | | |
| III | | | | | | | | | | ■ | | | | | |
| IV | | | ■ | | | ■ | | | | | | | ■ | | |
| V | | | | | ■ | | | | | ■ | | | | | ■ |
| VI | | | | ■ | | | | | ■ | | | | | ■ | |
| VII | | | | | | | ■ | | | | | ■ | | | |
| VIII | | | | | | ■ | | | | | ■ | | | | |
| IX | | | ■ | | | | | | ■ | | | | | | |
| X | ■ | | | | | | | ■ | | | | | | ■ | |
| XI | | | | ■ | | | ■ | | | | | | ■ | | |
| XII | | | | ■ | | | | | ■ | | | ■ | | | |
| XIII | ■ | | | | | | ■ | | | ■ | | | | | |
| XIV | | | | | ■ | | | | | | | ■ | | | |
| XV | | | ■ | | | | | | | ■ | | | | | |

VERTICALEMENT

1. Sont susceptibles d'intéresser celui qui part avec la caisse. Sur la plus haute marche du podium. Qui ne peut donc pas s'estimer heureux. — 2. Font perdre le sens des réalités. — 3. Ça chauffe pour lui ! Bon pour le panier. Eut souvent l'occasion d'apporter plus que sa pierre à l'édifice. — 4. A vu mourir Manolete. Avait la tête ailleurs. Utilisé pour aller aux courses. — 5. Sorti. Récolte le blé. — 6. Eut le même époux que sa sœur. Pronom. Employées pour frapper. — 7. Mène une vie de chien. Est destiné à la terre. Vieilles habitudes. — 8. Est à l'origine d'une certaine agitation. Assure une multiplication. — 9. Poussés à la méfiance. Note. Qui devrait donc être bien apprécié. Suscite des réactions. — 10. Est sur toutes les lèvres. Multiplient les opérations de soustraction. — 11. Fut tué par le fils de son frère. Pourvues de griffes. — 12. N'est certes pas là pour brouiller les cartes. Sera adapté. — 13. La belle époque. Visibles quand on casse la baraque. Peut faire partie des favoris. — 14. Gonfle la Loire. Va souvent sur le front. Victime d'un trouble. — 15. Cité ornaise. Voyagent dans l'espace.

**Solution du problème n° 4897**

*Horizontalement*

I. Ignorance. — II. Naïveté. — III. Ci. Europe. — IV. ENA. Sel. — V. Ninas. Ode. — VI. *Dé*. Siège. — VII. Ire. Toise. — VIII. Grêle. — IX. Io. Aï. — X. Radis. Tin. — XI. Erésipèle.

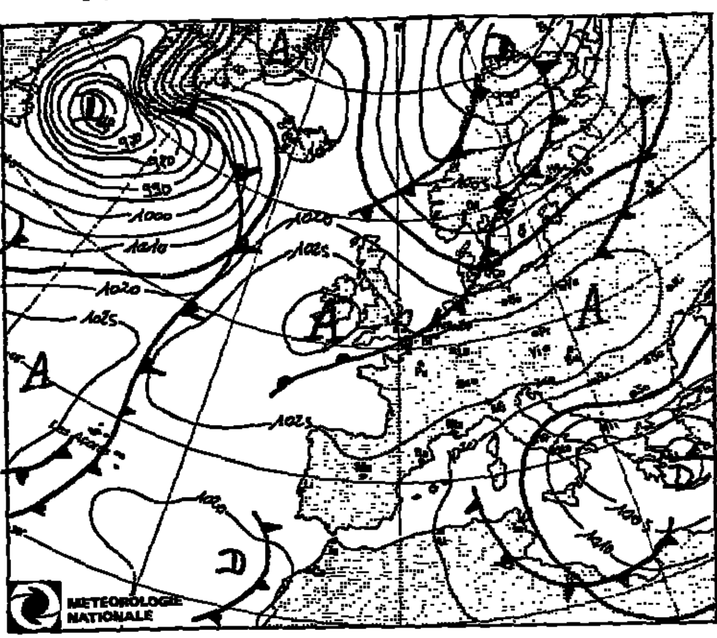
*Verticalement*

1. Incendiaire. — 2. Gainier. Ar. — 3. Ni. An. Egide. — 4. Ove. As. Rois. — 5. Réussite. Si. — 6. Atre. Eole. — 7. Néologie. Té. — 8. Dés. Ail. — 9. Etête. Erine.

**GUY BROUTY.**

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 DÉCEMBRE 1988 A 0 HEURE TU




**Evolution probable du temps en France entre le samedi 17 décembre à 0 heure et le dimanche 18 décembre à minuit.**

Puissant anticyclone centré sur l'Atlantique et maintenant de hautes pressions sur la France. Dépression centrée sur l'Islande. Entre les deux circulent des perturbations qui arrivent très atténuées et qui, de plus, n'intéressent que le nord de notre pays.

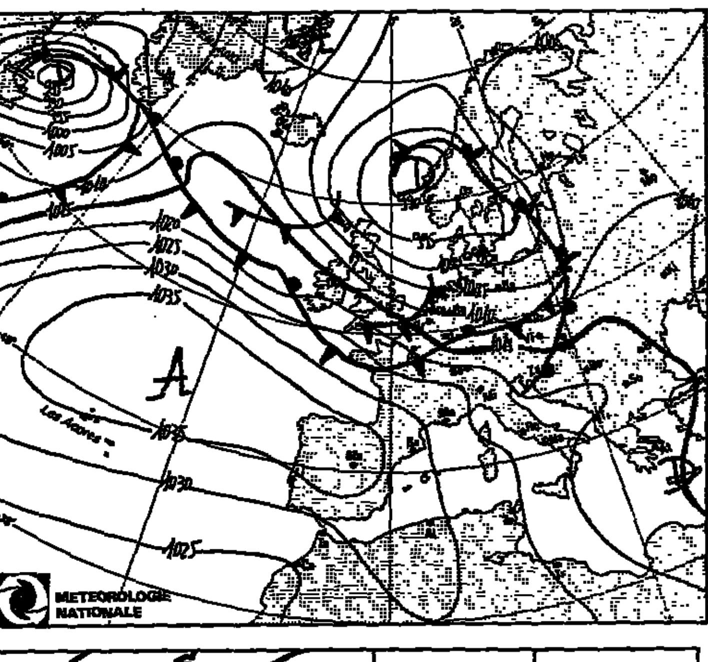
**Dimanche : beaucoup de nuages, sauf dans le Sud-Est.**

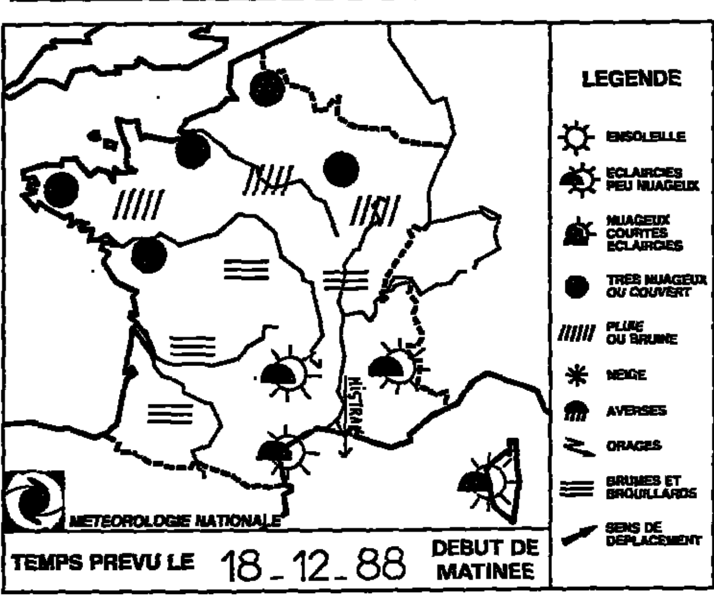
Sur une grande moitié nord du pays, les nuages seront présents dès le matin et persisteront toute la journée. Au nord de la Loire, il pourra même y avoir quelques petites pluies. Sur l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté et le nord des Alpes, il neigera un peu, puis la température se radoucira l'après-midi. Plus au sud, *de l'Aquitaine au Midi-Pyrénées*, les brouillards seront nombreux et se lèveront difficilement.

Du Languedoc aux Alpes, *à la Côte* d'Azur et à la Corse, le soleil sera généreux toute la journée. Le mistral soufflera à 50 kilomètres/heure en moyenne sur la vallée du Rhône.

Côté températures, les gelées s'atténueront sur l'est du pays. Au lever du jour, il fera de 3 à 5 degrés au nord de la Loire, 0 à 3 degrés ailleurs, sauf — 1 degré à — 3 degrés du Massif Central au Nord-Est. L'après-midi, il fera 8 à 11 degrés près des côtes, 5 à 7 degrés ailleurs.

PRÉVISIONS POUR LE 19 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU




**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé**
Valeurs extrêmes relevées entre le 16-12-1988 à 6 heures TU et le 17-12-1988 à 6 heures TU — le 17-12-1988

| FRANCE | max | min | temps |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 11 | −2 | D |
| BIARRITZ | 7 | 4 | C |
| BORDEAUX | 10 | 1 | B |
| BOURGES | 6 | 2 | B |
| BREST | 11 | 6 | P |
| CAEN | 6 | 7 | P |
| CHERBOURG | 6 | 7 | P |
| CLERMONT-FERR. | 6 | −4 | D |
| DIJON | 3 | −4 | C |
| GRENOBLE St-M-H | 4 | −3 | C |
| LILLE | 7 | 4 | P |
| LIMOGES | 3 | 0 | N |
| LYON | 4 | −3 | D |
| MARSEILLE-MAR. | 6 | 1 | N |
| NANCY | 1 | −5 | C |
| NANTES | 6 | 4 | N |
| NICE | 9 | 4 | D |
| PARIS-MONTS. | 6 | 5 | P |
| PAU | 5 | 4 | C |
| PERPIGNAN | 11 | 0 | N |
| RENNES | 7 | 4 | D |
| ST-ETIENNE | 3 | −6 | D |
| STRASBOURG | 1 | −6 | C |
| TOURS | 7 | 4 | C |
| TOULOUSE | 5 | 1 | C |
| POINTE-A-PITRE | 30 | 21 | N |

| ÉTRANGER | max | min | temps |
|---|---|---|---|
| ALGER | 15 | 6 | C |
| AMSTERDAM | 7 | 2 | D |
| ATHÈNES | 11 | 3 | P |
| BANGKOK | 31 | 16 | D |
| BARCELONE | 14 | 3 | N |
| BELGRADE | −2 | −7 | C |
| BERLIN | −1 | −2 | P |
| BRUXELLES | 7 | 5 | P |
| LE CAIRE | 16 | 12 | D |
| COPENHAGUE | 2 | 1 | P |
| DAKAR | 23 | 16 | P |
| DELHI | 20 | 11 | C |
| DJERBA | 14 | 10 | N |
| GENÈVE | 3 | −4 | N |
| HONGKONG | 19 | 14 | D |
| ISTANBUL | 9 | 8 | C |
| JÉRUSALEM | 13 | 6 | D |
| LISBONNE | 10 | 3 | B |
| LONDRES | 9 | 1 | N |
| LOS ANGELES | 15 | 11 | N |
| LUXEMBOURG | 2 | −2 | * |
| MADRID | 12 | −4 | B |
| MARRAKECH | 16 | 6 | D |
| MEXICO | 24 | 6 | B |
| MILAN | 5 | −3 | D |
| MONTRÉAL | −15 | −23 | D |
| MOSCOU | −4 | −8 | C |
| NAIROBI | 27 | 19 | C |
| NEW-YORK | 9 | −7 | C |
| OSLO | −1 | −5 | B |
| PALMA-DE-MAJ. | 15 | 4 | C |
| PÉKIN | 4 | −9 | D |
| RIO-DE-JANEIRO | 22 | 23 | N |
| ROME | 5 | −1 | D |
| SINGAPOUR | 29 | 24 | C |
| STOCKHOLM | 2 | 2 | P |
| SYDNEY | 25 | 21 | N |
| TOKYO | 10 | 9 | D |
| TUNIS | 10 | 4 | N |
| VARSOVIE | −7 | −9 | C |
| VENISE | 4 | −6 | D |
| VIENNE | −4 | −9 | D |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

# Culture

*A Paris*

# L'urbanisme est à l'ordre du jour

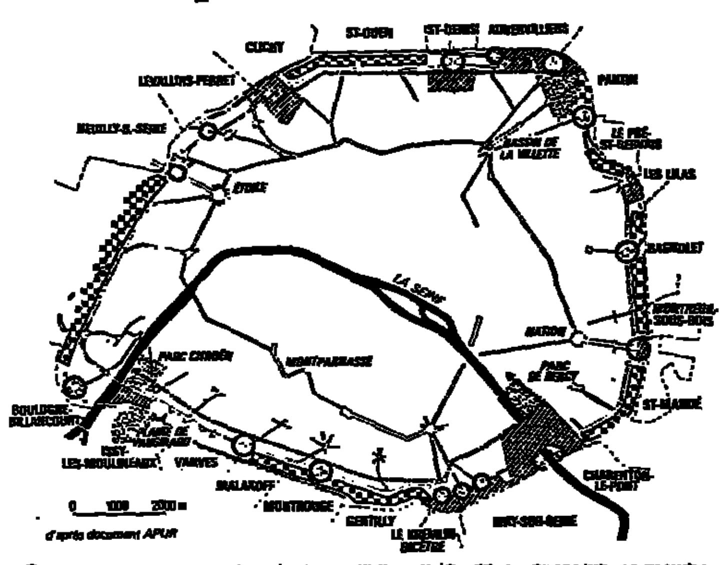
*Trois projets ont été examinés par l'assemblée municipale vendredi 16 décembre : un nouveau projet d'aménagement de la porte Maillot, les équipements publics de Bercy près du futur parc de 12 hectares et les terrains de la couronne – 110 hectares, – trop précieux pour être laissés en friche. Enfin, le pavillon de l'Arsenal – réhabilité par les architectes Reichen et Robert – doit devenir la vitrine des grands projets urbains de la Ville de Paris.*

## Les « fortifs », un espace à reconquérir

Le maire de Paris veut aménager les anciennes fortifications de la capitale et effacer la saignée du *périphérique*. 110 hectares à récupérer et à revitaliser. Mais impossible de toucher à la « zone-tampon » sans dialoguer avec les riverains. Ce qui pose, une fois de plus, le problème du « Grand Paris ». M. Jacques Chirac s'est engagé vendredi 16 décembre devant le Conseil de Paris à présenter dans un an le bilan de la concertation avec les communes voisines. Il a même annoncé la mise en place de *« structures de coopération intercommunales »*. Mais, s'est-il empressé d'ajouter, *« sans mettre en cause l'autonomie des communes... »*

*« Le mur murant Paris rend Paris murmurant »*, brocardait-on à la veille de la Révolution quand on élevait l'enceinte des fermiers généraux. Le mur qui mure le Paris d'aujourd'hui est roulant et bruyant. Il s'agit du périphérique construit dans les années 60. Cet anneau *quasi infranchissable a, d'ailleurs*, pris la place des célèbres « fortifs » : l'œuvre de Thiers, large bande de plus de 400 mètres. Et comme les fortifications, l'autoroute urbaine a généré zones mortes, culs-de-sac et friches en tous genres. Ce *no man's land couvre 10 % de la surperficie* de la capitale. Le maire de Paris, M. Jacques Chirac, a récemment fait approuver par le Conseil un texte qui s'attaque au problème de l'« aménagement des terrains de la couronne de Paris ».

Première décision : couvrir en partie le périphérique, notamment aux alentours des grandes portes (Maillot, Orléans, Vincennes, La Chapelle) *pour mieux assurer* la liaison de Paris avec sa banlieue. La notion de porte, qui évoque les *« poternes »* et les *« barrières »*, doit être abandonnée et remplacée par celle de *« lieux de convergence »*. L'occasion sera mise à profit pour *agrémenter ces nouvelles places par* des monuments dignes d'une entrée dans la capitale. L'architecte Gérard Grandval avait émis cette idée il y a quelques années. Il restera à soigner sa mise en forme, et l'exemple de la catastrophe évitée *de justesse à la porte Maillot incite à* la méfiance : l'architecte Olivier-Clément Cacoub avait imaginé deux sortes de serre-livres géants de verre et d'acier qui ajoutaient plus à la laideur du site (si c'est possible) qu'à son agrément. Il vient de remettre une nouvelle mouture de son projet, un peu réduit.




Deuxième préoccupation du maire de Paris : préserver les équipements et la ceinture verte. En effet, quand au lendemain de la première guerre mondiale les fortifications *édifiées sous Louis-Philippe furent* détruites, on projeta de les remplacer par une vaste coulée verte. La promotion immobilière et le besoin de logements sociaux en ont décidé autrement. La coulée verte n'a poussé que par bribes. A sa place, de sombres casernes de briques rouges entrecoupées de terrains de sports ont vu le jour. Le maire de Paris a annoncé un programme de réhabilitation des espaces verts existants et la modernisation ou la création d'équipements : ainsi l'école de vente *de la chambre de commerce* à la porte Champerret et le lycée technique créé dans l'emprise de l'ancien hôpital Hérold.

Ce qui amène la troisième proposition de M. Chirac : la reconquête de certaines zones situées à proximité de cet anneau et que *recouvrent actuellement voies ferrées et* entrepôts. Un programme lié à la volonté affichée de rééquilibrer Paris vers l'est. Son prolongement le plus important sera l'aménagement du pôle Austerlitz-Tolbiac-Masséna. La municipalité est consciente que le développement du 13ᵉ arrondissement est totalement entravé par le *rideau de voies ferrées qui longent* la Seine. Les terrains de l'ancienne gare de Tolbiac ont déjà été récupérés. La Ville de Paris a proposé à l'Etat d'y installer sa future « très grande bibliothèque » (*le Monde* du 1ᵉʳ décembre). Jacques Chirac projette d'y construire aussi une cité financière. L'hôpital de la Salpêtrière pourrait y retrouver une partie de son lustre avec des jardins ouverts sur la Seine.

Reste le problème des voies ferrées. L'architecte Jean-Paul Viguier, *constatant* qu'Austerlitz est la seule gare à ne pas avoir généré de quartier spécifique autour d'elle et que le trafic de ce terminus va être considérablement amoindri puisqu'il ne recevra pas les rames du TGV-Atlantique, propose de la déplacer tout simplement vers le boulevard Masséna. Seule la gare souterraine de banlieue subsisterait. La façade fluviale du 13ᵉ arrondissement serait totalement dégagée et l'ensemble de cette zone pourrait être remodelé. *La ligne de métro numéro 10 pour*rait être prolongée jusqu'à la nouvelle gare, qui se trouverait sur le trajet du métro rapide Météore, que l'on envisage de construire en utilisant l'ancienne ligne de la petite ceinture, ligne que Jacques Chirac *propose de réanimer partiellement* au sud comme au nord.

Les opposants à ce projet font valoir que les gares doivent rester au centre des villes et qu'il n'est donc pas question de déplacer Austerlitz. Mais aujourd'hui où est le centre de Paris ? Faut-il continuer de raisonner comme si la capitale ne se limitait qu'à vingt arrondissements *cernés d'une nébuleuse indistincte* de satellites, corsetés dans des frontières intangibles.

### Maître chez soi

Henri Malberg, président du groupe communiste au Conseil de Paris, a accusé Jacques Chirac de s'avancer masqué et de préparer ainsi le « Grand Paris » qui se ferait sur le dos des communes de banlieue. Qu'il se rassure, toutes les municipalités des villes proches de la capitale, quelle que soit leur étiquette, rejettent cette hypothèse d'un Paris étendu par-delà le fossé du périphérique. Hypothèse de plus en plus agitée pourtant de tous côtés (*le Monde* du 28 juillet). Chacun veut rester maître chez soi, du RPR Patrick Balkany, à Levallois, au socialiste Marcel Debarge, au Pré-Saint-Gervais, en passant par l'UDF Jean-Pierre Fourcade, à Saint-Cloud. Chacun veut aménager son territoire sans trop se soucier de ce que fait le voisin.

Jacques Chirac vient de proposer aux maires des vingt-neuf communes riveraines d'amorcer une *« coordination bilatérale »*. Le texte approuvé par le conseil de Paris pour l'aménagement de la couronne alimentera certes le dialogue. Michel Rocard a déploré récemment que *« le déséquilibre entre l'est et l'ouest* [de la région parisienne] *aille grandissant »*. Mais l'on peut parier et craindre que l'équilibre entre la capitale et sa banlieue, comme entre l'est et l'ouest, ne sera pas rétabli de sitôt. Faute d'une autorité politique suffisamment forte sur l'agglomération. Le problème des transports, par exemple, est là pour illustrer la complexité et la fragilité des équipements vitaux. Qu'une grève tenace suffit à paralyser.

**EMMANUEL DE ROUX et CHARLES VIAL.**

● **Académie française.** – *M. Michel Debré, qui avait été élu au fauteuil de M. Louis de Broglie le 24 mars, sera reçu à l'Académie, le 19 janvier prochain, par le professeur Jean Bernard.*

## L'Arsenal, une vitrine pour les grands projets

L'ouverture du pavillon de l'Arsenal, à deux pas de l'immense caserne haussmannienne qui borde le boulevard Henri-IV, à trois du Centre Morland, mais à quatre de l'Institut du monde arabe, marque-t-elle l'entrée de Paris dans l'ère de l'architecture responsable ? C'est en tout cas ce que laisse espérer la Ville et les services de M. Jacques Chirac, en montrant une fois de plus qu'ils savent parfaitement faire la part du bon et du mauvais, de la *culture et* de la spéculation, du politique enfin, et du civisme.

Ils l'ont montré en confiant à Reichen et Robert la transformation de ce gros magasin, *construit en 1878* pour servir de galerie privée à un collectionneur, puis converti en entrepôt de la Samaritaine. Les *deux architectes, devenus les spécia*listes obligés de l'aménagement d'anciennes halles, comme celle de La Villette, ou celle de Tony Garnier, à Lyon (*le Monde* du 16 décembre), ont une fois de plus fait la preuve de leur capacité à intégrer la plus haute dose possible de contemporain tout en *préservant* l'essentiel du bâtiment d'origine.

Cela ne va pas sans quelques problèmes. Une mauvaise tendance de l'architecture actuelle étant d'estimer que *le respect du patrimoine*, ça a assez duré, que l'heure de retour du balancier a sonné, que l'usage doit prévaloir sur la conscience, on *entendait quelques gémissements*, le jour de l'inauguration. Trop de lumière sous la verrière, disaient les uns, familiers des « voûtes » sombres de Beaubourg. *Pas assez de* cimaises, disaient les autres, qui avaient eu toutes les peines du monde à caser les panneaux de leur exposition. Peut-être. Mais pouvait-on attendre du Centre d'information, de documentation et d'exposition sur l'urbanisme et l'architecture à Paris, un moindre respect pour ses structures d'origine, sans redouter un nouvel exemple, si facilement suivi à Paris, pour la cavalerie lourde ?

Le centre accueille au rez-de-chaussée une exposition permanente sur « Paris, la ville et ses projets ». *Cette sorte de musée de l'évolution* urbaine, accompagné d'un riche catalogue, haut en couleur et fort en texte, fait preuve d'une remarquable adresse *en présentant ce qui se fait* de mieux dans la capitale, sans accorder trop de compromis aux exigences de la mairie. Car *il fallait* tel pourcentage de bains-douches pour tel pourcentage d'écoles ou de conservatoires, mais surtout il ne fallait pas sembler favoriser tel maître d'ouvrage, *même* si tel autre est un célèbre plaisantin de la chose construite. Dire que la leçon passe, c'est autre chose. En tout cas, l'honneur *est sauf* pour Paris et pour les commissaires de l'exposition.

### Discordance manifeste

Evidemment, à sélectionner ainsi les opérations les plus méritantes, ou *les moins atroces, on ne risquait pas* de donner une image fidèle de Paris, ou le tout-venant de l'architecture reste un des plus médiocres des grandes *capitales*. De *même*, le visiteur aura sans doute un peu de mal à visiter, au premier étage, l'exposition pourtant passionnante consacrée aux travaux de l'Atelier parisien d'urbanisme, organisme créé en 1967. Il est en effet difficile de concevoir simultanément ce qu'est *la* conception d'une *ville*, ensemble d'opérations qui paraissent relever du dirigisme, et ce qu'est son évolution, réalité où les impératifs de la raison, de l'économie ou de l'urgence *semblent parfois l'emporter*. Les grandes maquettes de Paris et de ses quartiers feront de toute façon le plus grand plaisir aux enfants et aux *amateurs de train électrique*.

Pouvait-on espérer meilleure introduction aux projets que nous révèle, ici, le maire de Paris et là, sous les voûtes du CNIT, le *président* du groupe SARI ? Oui, on pouvait en espérer une meilleure, car il y a une trop manifeste discordance entre la pureté d'intention manifestée par les deux expositions de l'Arsenal et la réalité, toute faite de compromis, voire de compromissions, qui paraît gouverner l'avenir de la capitale. Sans doute, il n'y a rien à redire au projet d'aménage*ment de la porte Maillot*, parce que c'est dans le détail et la réalisation des choses que naîtra ou non la qualité de ce type de projet d'urbanisme. *Mais fallait-il vraiment faire* tant d'efforts pour faire resurgir, certes rabotés de près de la moitié, les fameux « Serre-livres », puisque tel *est le nom qui semble devoir res*ter au projet de l'architecte Clément Cacoub ?

C'est le même type d'opération au forceps qui prévaut manifestement pour le CNIT. Pour défendre le projet, *qui consiste, rappelons-le*, à beurrer d'abondance, telle une coquille d'escargot, la grande voûte du CNIT, à la farcir férocement de *tout ce dont* l'exaltation de la libre concurrence a besoin, depuis les salles de congrès et d'expositions aux salons de relaxation pour nuques *fatiguées* ; *pour défendre ce* Palais des congrès-*bis*, la SARI est allée rechercher l'honorable Zehrfuss, l'un des auteurs du CNIT, tout heureux, *allez savoir pourquoi*, de venir au secours du vaillant promoteur, mais mieux encore, Roland Castro. Allez savoir pourquoi ce conseiller du président de la République, qui a jadis défendu tant de causes défendables et en tout cas justiciables, se range aujourd'hui parmi les partisans de cette mauvaise action architecturale ?

*Car enfin, quand bien même* le projet d'Andrault et Parat serait bon, ce qu'il n'est pas, il n'en resterait pas moins qu'on va perdre, avec la transformation du CNIT, un des *plus* beaux espaces et l'un des seuls « gestes » architecturaux grandioses que le mouvement moderne ait donné à la France. *Mais sans doute* Roland Castro a-t-il changé d'échelle depuis qu'il construit le Palais de la bande dessinée d'Angoulême.

**FRÉDÉRIC EDELMANN.**

★ « Paris, la ville et ses projets », sous la direction de Jean-Louis Cohen et Bruno Fortier. Editions Babylone/Pavillon de l'Arsenal, 232 p., 240 F.

## THÉÂTRE

*« La Vie singulière d'Albert Nobbs »*

## Ces pantalons, qu'en dira-t-on ?

Le travestissement d'une femme *en un homme est une constante du* théâtre, comme des contes et légendes, en tout pays et de tout temps. Ce mensonge, le plus souvent, est un procédé d'approche, de séduction, soit en droite ligne, soit par l'entremise d'une complice.

De notre temps les crises sociales, le chômage, déterminent un emploi moins léger du travesti. C'est Brecht qui, en 1933, reprenant d'ailleurs un fait divers, nous raconte dans *la Place comment l'épouse d'un chô*meur, emporté par une pleurésie, prend les vêtements du mort et assume son poste de veilleur de nuit *dans une usine de Mayence*.

*Peu d'années auparavant, dans un* recueil de nouvelles appelé *Célibataires*, l'écrivain irlandais George Moore donnait *Albert Nobbs*, l'aventure d'une *femme qui* passait sa vie entière sous la tenue d'un garçon *dans* un hôtel de Dublin.

Simone Benmussa a adapté ce récit. *La Vie singulière d'Albert Nobbs*, à l'écart de toute équivoque facile ou triviale, est la description raffinée de réflexes ou de situations secrètes. C'est très attachant. Jeu vif et bien croqué d'Isabelle Nanty (une jeune servante non travestie), de Christiane Desbois (la directrice, qui n'y voit que du feu), de Pascaline Pointillart (autre femme déguisée, elle, en peintre en bâtiment). Aurore Clément (rôle principal d'Albert Nobbs) va bien sûr se dégourdir, les jours passant : elle semble avoir avalé une dizaine de parapluies.

***M. C.***

★ Théâtre Renaud-Barrault, *petite* salle. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Dimanche, matinée à 15 heures. Tél. : 42-56-60-70 et 42-56-06-80.

*« C'est dimanche », de Jérôme Deschamps*

## Le bonheur à jours fixes

Dans l'album de la famille Deschiens (*les Blouses, la Petite Chemise de nuit*). *C'est dimanche* se situe juste entre l'image de l'animateur socio-culturel plein de bonnes intentions de *la Veillée* et celles des petits vieux si fragiles, à la lisière du passé et du sourire des *Petits pas*.

*Trois personnages* s'y essaient à la gaieté, au bord d'un immense ciel bleu, et refont avec application ces mille petites occupations qui tuent le *temps quand enfin il est libre*. Mais la télévision tombe en panne, mais le disque est rayé. Tout rate tout le temps. Il n'y a guère que les litres de gros rouge pour retomber sur leurs pattes.

Ils sont trois, Jérôme Deschamps, ses charentaises et sa robe sans sexe, Jean-Marc Bihour, le grand échalas qui se prend les pieds dans un improbable monte-charge et s'essaie à danser comme si sa vie en dépendait. Et Christine Pignet, la petite boulotte qui s'essaie à se faire belle. C'est à pleurer d'angoisse. Mais l'inséparable poussette déglinguée finit par s'envoler au ciel.

*Le bonheur, ça le connaît*, Jérôme Deschamps. On peut compter sur lui pour nous en procurer de grands. Avec ses personnages tant obstinés au bonheur qu'ils en échouent irrémédiablement. Son rire absurde tape juste, sa poésie muette habitée d'airs vieillots et de gestes très simples de petites gens paumés.

***O. Ot.***

★ A Beaubourg, 21 heures. Jusqu'au 30 décembre. Tél. : 43-45-89-14.

## MUSIQUE

*Réouverture du Châtelet*

## Des continents qui s'entrechoquent...

*Le Châtelet rénové ouvre ses portes le samedi 17 décembre. Charles Trénet inaugure. Un important programme musical suivra.*

Un air nouveau et frais souffla sur le monde lyrique de la capitale en 1980, lorsque, après plusieurs années de plaidoyers insistants, Marcel Landowski, responsable des affaires culturelles de la Ville, obtint de transformer le vieux et glorieux Châtelet, devenu le temple de Luis Mariano, en Théâtre musical de Paris. Bien soutenu par le maire, M. Jacques Chirac, il était venu à bout des résistances de nombreux conseillers, sans les convaincre vraiment.

Mais grâce au choix comme direc*teur de Jean-Albert Cartier*, qui avait réuni un équipe réduite, soudée et compétente, le succès fut immédiat : *420 000 auditeurs* dès la deuxième année.

Administrateur de la production au Châtelet depuis 1983, au temps des *Indes galantes* de Pizzi, Stéphane Lissner, le nouveau directeur, connaît bien la maison, et il est décidé à accentuer encore le côté *« organique »* de sa programmation musicale. C'est-à-dire que le théâtre *ne présentera que ses propres réalisa*tions ou des productions qu'il mon*tera avec plusieurs partenaires privi*légiés.

Ainsi, dès la *présente* saison, *le Couronnement de Poppée*, de Monteverdi, mis en scène par Pierre Strosser, ira ensuite au Grand Théâtre de Genève ; à l'automne, ce sera le tour du *Fidelio* de Beethoven monté par Strehler de partir pour la Scala de Milan, puis Lyon. Coproductions également les saisons suivantes avec Amsterdam pour *la Traviata* et *le Roi Arthur* ; avec Genève pour *les Contes d'Hoffmann* (1990-1991) et *Ariane et Barbe-Bleue* ; avec Lyon pour *Wozzeck* (en 1991-1992), sans compter les projets en cours avec le Welsh Opera de Cardiff.

On ne saurait vraiment craindre une concurrence pour l'Opéra de la Bastille, même en attendant que celui-ci tourne à plein rendement. Trois productions par an, avec six ou sept représentations, cela constitue *seulement un supplément* de bonheur offert aux amateurs parisiens de lyrique, à condition que les directeurs s'entendent pour ne pas *jouer* les mêmes œuvres !

La « rivalité » amicale avec les Champs-Elysées est du même ordre, *incitant chaque théâtre à se surpas*ser : après la *Tétralogie* selon Mesguich, avenue Montaigne, le Châte*let tentera de faire aussi bien avec les Maîtres chanteurs* montés par Claude Régy qui, jadis à Angers, avait donné un fabuleux *Vaisseau fantôme* à Jean-Albert Cartier.

### Cycles Anton Bruckner et William Christie

*Stéphane Lissner accentue plus* encore le côté systématique de ses programmes dans le domaine des concerts, *organisés* (pour un grand nombre) en vastes cycles annuels, voire pluriannuels, d'un très haut intérêt. C'est le cas par exemple du cycle Anton Bruckner, que Marek Janowski déploiera avec le Nouvel Orchestre philharmonique entre 1989 et 1992, et surtout de l'intégrale des symphonies et des lieder de Mahler : un « marathon » qui se courra du *13 février au 10 mai* prochain avec une distribution impressionnante de grands chanteurs et chefs (Gwyneth Jones, Olaf Baer, Maria Ewing, Margaret Price, Inbal, Neumann, Leitner, Chailly, Flor, Rattle, Boulez...), une exposition, un colloque international, une revue et cinq conférences d'Henry-Louis de La Grange !

Moins spectaculaire, mais original et sans doute captivant, sera le programme de William Christie, qui présentera sur quatre années les fleurs les plus cachées de la tragédie lyrique française : *Alcione*, de Marin Marais, *Idoménée*, de Campra, *Jephté*, de Montéclair, *Médée*, de Charpentier, et l'*Orfeo*, de Rossi.

Ce cycle recoupera le grand thème qui couvrira la saison 1989-1990, « L'Europe musicale 1650-1750 », où l'on se réjouit déjà d'applaudir *le Malade imaginaire* mis en musique par Charpentier, avec tous les compères d'*Atys*. Non moins ambitieux seront les thèmes des saisons suivantes : « La musique française de Berlioz à Debussy », puis « La musique du vingtième siècle », qui offrira par exemple des intégrales de Bartok et de Berg (y compris *Wozzeck* et *Lulu*), *le Prisonnier*, de Dallapiccola, *le Tour d'écrou*, de Britten, et *la Femme sans ombre*, de Strauss.

Stéphane Lissner refuse de s'enfermer dans des chapelles et prône une *« diversité des approches »*, autrement dit un sain éclectisme. Ce sera le cas en particulier dans le cycle de l'Europe entre 1650 et 1750, où, à *côté de* baroqueux patentés (Koopman, Harnoncourt, Goebel, Leonhardt, Brüggen), des *musiciens tels que* Rilling, Münchinger, Tate, et bien d'autres, auront droit à la parole.

*Dernière caractéristique du* « quadrillage » opéré par Lissner dans sa programmation : une grille horaire originale, quasi radiophonique ! *Les* concerts, représentations et récitals du soir (qui ne sont d'ailleurs pas tous « encagés » dans des cycles, Dieu merci !) s'adressent bien entendu à l'ensemble du public parisien ; mais le Châtelet cherche à satisfaire aussi, plus particulièrement, un public local, résidents et travailleurs du quartier.

Ainsi, en plus des *18 h 30* traditionnels (« Des grands interprètes aux jeunes talents »), il a inventé (à partir du 12 mars prochain) des rendez-vous pour le dimanche à 16 heures, avec les instrumentistes de l'Ensemble intercontemporain, et *des récitals de trois quarts d'heure* (les lundis, mercredis et vendredis, à 12 h 45 au foyer) où l'on pourra se restaurer en écoutant Martine Dupuy, le Quatuor Stamitz, Kun Woo Paik, Udo Reinemann et quantité d'autres musiciens excellents.

*Un dernier mot sur le rapport* « quantité-prix » du Châtelet, qui paraît fort satisfaisant. Le budget pour l'année à venir, couvrant deux cents spectacles et concerts, est de 100 millions de francs, provenant pour moitié de la subvention de la Ville de Paris et pour moitié des recettes propres du Théâtre (dont 3,5 millions de la Fondation Société générale pour la musique). La vente des billets seule *représente* environ 40 millions de francs pour des places dont les prix s'étagent entre 35 francs et 360 francs, ce qui est très raisonnable. Attendons avec confiance l'année prochaine pour analyser le rapport « qualité-prix »...

**JACQUES LONCHAMPT.**

# Spectacles

## théâtre

**Samedi 17 - Dimanche 18 décembre**

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

ENVOYEZ LA PURÉE. Café d'Edgar (43-20-85-11) sam. 23 h 45.

BONNE FÊTE PAULETTE. Au Bec fin (42-96-29-35) sam. 22 h, dim. 22 h 30.

BIEN DÉGAGÉ AUTOUR DES OREILLES, S'IL VOUS PLAIT. Le Grand Edgar (43-20-90-09) sam. 22 h.

TREIZE A TABLE. Vincennes. Théâtre Daniel-Sorano (48-08-60-83) sam. 21 h, dim. 18 h.

AUX FOUS. Cartoucherie. Atelier du Chaudron (43-28-97-04) sam. 20 h 30, dim. 16 h 30.

LE VIOLON DU TEMPS QUI PASSE. Cinq Diamants (45-80-51-31), sam., dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE. Auditorium de la Galerie Colbert (40-15-00-15). Récitations de midi à minuit : samedi à 12 h : Oraison funèbre d'Henriette-Marie de France et de Crillon ; samedi à 14 h : le Pédant joué ; samedi à 16 h : La Métromanie ou le Poète ; samedi à 18 h : Discours à la jeunesse ; samedi à 20 h : Henri III et sa cour ; samedi à 22 h : Joyselle.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Wonderful Casting : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Baudelaire : 20 h 30, dim. 17 h.

ARLEQUIN (45-89-43-22). Un pré vert, un tourment, deux boules de billard Spectacle assuré si bon public ! : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Djebels : 20 h 30, dim. (dernière) 16 h.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Les Enfants du Soleil : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Tonto 2 ou un petit peu plus tard le même jour : 20 h 30, dim. 16 h.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30. ▷ Dim. Les Deux Jumeaux vénitiens : 16 h.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Aux Foux ! : 20 h 30, dim. 16 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Thermidor-Terminus d'après la mort de Robespierre : 20 h 30, dim. 15 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Le Bal de N'Dinga : 20 h 30, dim. (dernière) 16 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h, dim. 15 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. C'est dimanche : 21 h, dim. 16 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Violon du temps qui passe : 15 h 30, dim. 15 h 30, mar. 20 h 45.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 14 h, 17 h 30 et 21 h, mer., dim. 14 h et 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Passion Marionnettes géantes : 20 h 30. La Resserre. Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h et 21 h, dim. 15 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Une femme sans histoire : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Fin de partie : 21 h. ▷ Dim. La Cagnotte : 14 h. Nicomède : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). Oraison funèbre d'Henriette-Marie de France, et Oraison funèbre de Crillon Récitations : 12 h. Le Pédant joué Récitations de midi-minuit : 14 h. La Métromanie ou le Poète Récitations de midi-minuit : 16 h. Discours à la jeunesse-plaidoirie du procès... Récitations de midi-minuit : 18 h. Henri III et sa cour Récitations de midi-minuit : 20 h. Joyselle Récitations de midi-minuit : 22 h.

CONFLUENCES (42-58-79-97). ▷ Dim. Spectacle par l'Ecole supérieure du spectacle : 16 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre vingts jours : 20 h 30, mer., dim. 15 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

ELDORADO (42-49-60-27). Rêve de Vienne : 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h.

ESPACE ACNAV (SALLE DU PUITS QUI PARLE) (43-36-68-56). Tout est comédie : 20 h 30, dim. 14 h 30.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Le Prince travesti : 20 h 30, dim. (dernière) 16 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. La Rive d'en face : 16 h 30 et 21 h. Les Anciennes Odeurs : 19 h. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. L'Annonce de Matthiah : 21 h, dim. 17 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille L. : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45, dim. 15 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Drame de poche : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Cet animal étrange : 18 h 30. Une dame aux camélias : 20 h 30. Etreintes : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30, dim. 16 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. La Chevauchée élastique : 21 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Adieu Monsieur Tchékhov : 15 h et 22 h 15. La Face cachée d'Orion : 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Grande salle. Par les villages Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h, dim. 14 h 30. Petite salle. En face ou la chanson perdue : 19 h 30, dim. 18 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h, dim. 15 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 18 h et 20 h 15. Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 22 h.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute ? : 18 h 30 et 21 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Le commissaire est bon enfant, l'Epreuve : 21 h, dim. 17 h.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). Fluctuat : 20 h 30, dim. 15 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Les Cahiers de Malte Laurids Brigge : 19 h 30. L'Idiot : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Une vie bouleversée : 14 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. La Ténèbre : 20 h 30. Tonton Arthur : 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Lecocq fait l'œuf à Marigny : 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 16 h, mer., jeu., ven., lun., mar. 19 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 17 h 30 et 21 h.

MOGADOR (48-78-75-00). Le Récit de la servante Zerline Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30, dim. 16 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). La Vraie Vie : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Voyage au bout de la nuit : 20 h, dim. 15 h 30. Paroles : 21 h 15, dim. 17 h.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). Après-midi au Chat noir : 16 h, 14 h 30 et 17 h 30, dim. 16 h et 14 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Prince de Hombourg : 20 h 30, dim. 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 15 h 30, 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

ODÉON (43-25-70-32). Tête d'or : 19 h 30, dim. 14 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Les Mots amoureux : 18 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h.

PALAIS DES CONGRÈS (48-28-40-90). La Liberté ou la Mort d'après Danton et Robespierre : 15 h et 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Les Vamps : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30, dim. 15 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Premières Fiançailles de Franz K. : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h, dim. 15 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). La Frousse : 17 h et 20 h 45.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h, dim. 16 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45, dim. 15 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Albertine en cinq temps : 17 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Le Bonnet du fou : 21 h. ▷ Dim. La Vérité sur l'amour baroque : 16 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Jock : 20 h 30, dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Le Camp : 20 h 45, dim. (dernière) 17 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Brassens, Brel : 22 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Tango : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Marius : 15 h 30, dim. 14 h. Fanny : 18 h, dim. 16 h 30. César : 21 h 15, dim. 19 h 30. Salle II. The Canterville Ghost ! (en anglais) : 16 h, mer. 16 h. Animal Farm (en anglais) : 19 h. L'Ecume des jours : 21 h 30. ▷ Dim. L'Etranger : 16 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). Moi, Cagliostro, antichrist et messie un collier pour une révolution : 20 h 30, dim. 17 h.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Le Procès Louis XVI : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). Andromaque : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Tu m'aimes combien ? : 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Offenbach tu connais ? : 18 h et 20 h 30, dim. 15 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. D'Artagnan : 20 h 30, dim. 15 h. Théâtre Gémier. Ton Beau Capitaine : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grand Théâtre. La Nuit des chasseurs : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h 30. Petite salle. Tir et Lir : 15 h 30 et 21 h, dim. 16 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Retour au désert Festival d'automne à Paris 1988 : 17 h et 20 h 30, dim. 17 h. M.I.T.. Clandel insolite : 18 h 30. Harcamone d'après le Miracle de la rose : 21 h. Petite salle. La Vie singulière d'Albert Nobbs : 20 h 30, dim. 15 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). La Timbale : 15 h 30. Barthélémy : 19 h. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30 et 22 h 45.

TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au pont de Grenelle : 19 h. Ged Marlon : 20 h 30. Demain, j'arrête ! : 22 h 15.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 16 h et 21 h. ▷ Dim. Toi et moi... et Paris : 15 h.

VALHUBERT (THÉATRE) (45-84-30-60). Un pied dans le crime : 15 h et 20 h 30, dim. (dernière) 15 h.

### *Les concerts*

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). La Républicaine. 20 h 30 sam., 16 h dim. Spectacle d'Hélène Delavault. Mise en scène J.-M. Rabeux. Avec H. Delavault, J.-L. Matinier, J. Cohen, V. Leterme.

ÉGLISE DES BILLETTES (48-87-92-05). Vincent Genvrin. 10 h dim. Récital d'orgue. Œuvres de Rossi, Berio, Buxtehude. Entrée libre. Téléphone location : 45-23-18-25.

ÉGLISE DES DOMINICAINS (45-63-63-04). La Maurache. 16 h 30 dim. Musiques, chansons, pièces instrumentales, chants de Noël au Moyen Age et à la Renaissance.

ÉGLISE SAINT-AUGUSTIN. Concerts Lamoureux. 17 h 45 dim. Dir. Mario Tarditi. Chorale Elisabeth Brasseur. « Le Messie » de Haendel.

ÉGLISE SAINT-JULIEN LE PAUVRE. André Stocchetti, Sophie Bonduelle. 20 h 30 sam. Flûte, harpe. De la Renaissance à Erik Satie. Téléphone location : 43-96-48-48.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Orchestre de chambre Jean-Jacques Wiederker. 20 h 30 sam. J.-J. Wiederker (cello), R. Artielle (cello). Œuvres de Vivaldi, Scarlatti, Pergolèse. Téléphone location : 45-23-18-25.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). No Name Gospel Singers. 20 h 30 sam., 17 h dim. (dernière). Gospels et negro spirituals « a cappella ».

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Liliane Mazeron. 21 h sam. 17 h dim. Soprano. « Loreley ». Mise en scène Jean Guillibert. J. Darlington (piano). Œuvres de Berio, Lully, Purcell, Mozart.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Gisèle et Chantal Andranian. 20 h 30 sam. Pianos. Œuvres de Bach, Chopin, Liszt, Sanguet.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Ensemble orchestral de Paris. 18 h 30 sam. J. Rouvier (piano), J.-C. Bouveresse, H. Chachereau (vls), P. Dussol (alto), M. Stilz (cello). Œuvres de Mozart, Brahms. Salle Chopin.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). Orchestre national de France. 20 h 30 sam. Dir. Hans Graf. Œuvres de Wagner.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80). Jean-Jacques Kantorow, Hélène Grimaud. 11 h dim. Violon, piano. Œuvres de Brahms, Schumann.

## cinéma

### *La cinémathèque*

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Lac aux Dames (1934), de Marc Allégret, 15 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : la Couleur qui tue (1947, v.o.), de Sidney Gilliat, 17 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : l'Etrange Aventurière (1946, v.o.), de Frank Launder, 19 h ; Hommage à Rainer Werner Fassbinder : Despair (1977, v.o. s.t.f.), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h 15.

DIMANCHE

La Proie pour l'ombre (1961), d'Alexandre Astruc, 15 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : le Narcisse noir (1947, v.o.), de Michael Powell et Emeric Pressburger, 17 h ; Jusqu'à ce que mort s'ensuive (1947, v.o.), de Marc Allégret, 19 h ; Hommage à Rainer Werner Fassbinder : Querelle (1982, v.o. s.t.f.), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma géorgien : la Grande Vallée verte (1967, v.o. s.t.f.), de Merab Kokotchachvili, 14 h 30 ; Notre Cour (1956, v.o. s.t.f.), de Rezo Tchkheidze, 17 h 30 ; Il était une fois un merle chanteur (1970, v.o. s.t.f.), d'Otar Iosseliani, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma géorgien : Nontsa (1971, v.o. s.t.f.), d'Alexandre Rekhviachvili, Chronique géorgienne du XIXe siècle (1979, v.o. s.t.f.), d'Alexandre Rekhviachvili, 14 h 30 ; l'Arbre du désir (1976, v.o. s.t.f.), de Tenguiz Abouladzé, 17 h 30 ; Limites (1968, v.o. s.t.f.), de Lana Gogoberidze, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

SAMEDI

Les Années sombres 1938-1948 : l'Emprise totalitaire : Actualités anciennes, Actualités Gaumont, 12 h 30 ; 1942 (1976), de Simone Boruchowicz, Monsieur Klein (1976), de Joseph Losey, 14 h 30 ; Et le Soleil se levait (1985), de Frank Cassenti, l'Enclos (1960), d'Armand Gatti, 16 h 30 ; Presse, Pouvoir et Société (1981), de Philippe Prince, Section spéciale (1975), de Costa Gavras, 18 h 30 ; Lacombe Lucien (1974), de Louis Malle, 20 h 30.

DIMANCHE

Les Années sombres 1938-1948 : Vers les beaux jours : Actualités de l'époque, l'Armée des Ombres (1969), de Jean-Pierre Melville, 14 h 30 ; Presse, Pouvoir et Société (1981), de Philippe Prince, l'Affiche rouge (1976), de Frank Cassenti, 16 h 30 ; Actualités de l'époque, la Grande Vadrouille (1966), de Gérard Oury, 18 h 30 ; Actualités de l'époque, le Cinéma de l'ombre (1984), de Pierre Beuchot, 20 h 30.

### *Les exclusivités*

ACHIK KERIB (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA LECTRICE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MANGECLOUS (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE PALANQUIN DES LARMES (Fr.-Can.-Chin., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAGGEDY (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

RAMBO III (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SANS FIN (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE SUD (Arg.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TOM WAITS BIG TIME (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TOSCANINI (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

TROIS PLACES POUR LE 26 (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

U2 RATTLE AND HUM, LE FILM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

UNE POIGNÉE DE CENDRE (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

VOLS D'ÉTÉ (Eg., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE VOYAGE (Su.-Can., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

### LES FILMS NOUVEAUX

BACH ET BOTTINE. Film canadien d'André Mélançon : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BEETLEJUICE. Film américain de Tim Burton, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MOONWALKER. Film américain de Colin Chilvers, Jerry Kramer, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NE RÉVEILLEZ PAS UN FLIC QUI DORT. (*) Film français de José Pinheiro : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SANS PEUR ET SANS REPROCHE. Film français de Gérard Jugnot : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UN ÉTÉ CHEZ GRAND-PÈRE. Film Taiwan de Hou Hsiao Hsien, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

WILLOW. Film américain de Ron Howard, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

# Régions

## AUVERGNE

### *Thiers et l'art contemporain*

Le centre d'art contemporain qui vient d'être inauguré à Thiers, capitale de la coutellerie, par M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, sera consacré à la sculpture contemporaine.

Sa conception, que l'on doit à Xavier Fabre et Vincent Speller (tous deux enseignants à l'école d'architecture de Clermont-Ferrand), veut avant tout répondre à une vocation : celle de recevoir des artistes désireux de travailler sur place.

L'association gestionnaire, Thiers art métal, composée de représentants de l'Etat, du département du Puy-de-Dôme, de la ville de Thiers, d'industriels locaux, offrira aussi aux créateurs un service permettant de les mettre en contact avec des entreprises.

Le centre, installé au Creux-de-l'Enfer, lieu traditionnel de l'industrie coutelière, constituera également un pôle de diffusion. Il souhaite, avec une artothèque de prêt, familiariser le public avec les œuvres contemporaines. Des sessions de formation, pour les spécialistes ou non, scolaires, étudiants, chercheurs, sont d'ailleurs prévues.

## BRETAGNE

### *Une victoire des botanistes brestois*

Le ruiza cordata, petit arbre de la Réunion, pourra refleurir grâce aux botanistes brestois. Le ruiza cordata était quasiment menacé de disparition. Il ne restait plus que trois spécimens dans le monde. Il y a une dizaine d'années, un plant femelle fut ramené de la Réunion au conservatoire botanique du Stangalard à Brest. Mais il restait à trouver le plant mâle.

M. Le Goueff, conservateur de Stangalard, finit par en trouver un à quelques kilomètres du précédent. Le mariage a eu lieu dans les serres du conservatoire brestois, et de l'union sont nés de jeunes plants dont une centaine ont été expédiés par avion vers l'île de la Réunion. Sauvetage réussi.

## LANGUEDOC-ROUSSILLON

### *Le papier dans tous ses états*

Dix mille personnes ont participé aux Rencontres de Mende, qui viennent de se dérouler dans le chef-lieu du plus petit département de France. Après avoir des années auparavant fait découvrir aux visiteurs l'argile et le fil, la commune de Mende, l'association GREL (Groupe rural d'expression lozérienne) et la bibliothèque centrale de prêt de la Lozère ont choisi, en 1988, de traiter un thème très vaste : l'âge du papier.

Il s'agissait de faire mieux connaître les multiples usages du papier, utilisé aussi bien pour faire des emballages que pour réaliser des ouvrages d'art rares et précieux. A l'intérieur du théâtre de Mende, onze plasticiens de grand renom se servant du papier comme support ou comme matériau présentaient leurs œuvres de peinture, masques et compositions diverses. Non loin de là, des adolescents s'intéressaient vivement au fonctionnement des presses typographiques et des machines à traitement de texte.

Ces rencontres ont été précédées d'une animation scolaire qui a permis à sept cents enfants de s'initier à la calligraphie et à l'emploi de la pâte à papier.

## MIDI-PYRÉNÉES

### *Rues tolosanes*

Michel Roquebert, ancien journaliste à *la Dépêche du Midi*, spécialiste de l'épopée cathare qu'il a commencé de raconter dans une série d'ouvrages de référence, est revenu flâner dans les rues de Toulouse. Il en a choisi une centaine dont il rappelle l'histoire et s'efforce de faire sentir le climat. Un photographe, Jean-Claude Meauxsoone, s'est placé dans ses pas et une équipe d'iconographes a cherché à accompagner par des images d'hier celles d'aujourd'hui. Cela donne un magnifique volume édité par Privat, véritable invitation à l'émerveillement et à la rêverie.

Pour les amoureux de la « ville rose », Michel Roquebert fait cette confidence : la rue qu'il préfère entre toutes, c'est la rue Perchepinte, l'ancienne voie centrale de ce quartier aristocratique qui s'étendait de la cathédrale Saint-Etienne au Parlement. (Ed. Privat, 14, rue des Arts, 31068 Toulouse Cedex. Tél. : 61-23-09-26, 188 pages, 260 F.)

### *Le taxi-balai des pochards*

*Le conseil général* de Lot-et-Garonne, s'inspirant du « modèle » suédois, a prévu de mettre en place à Agen, un « taxi-balai » qui sera proposé aux noctambules dont l'état physique et le taux d'alcoolémie apparaîtront tels qu'une conduite de leur propre voiture par eux-mêmes aboutirait à des catastrophes. Les clients de trois boîtes de nuit des environs de la ville ont déjà été priés poliment de recourir à ce taxi-saint-bernard. Le département a tout prévu, y compris l'éventualité où le pochard serait démuni financièrement ou dans un état ne lui permettant pas d'appréhender la valeur de son argent. Pour que le chauffeur n'ait pas à en pâtir, le conseil général a prévu pour ce dernier une indemnisation de 500 F, propre ainsi à le dédommager des menus dégâts ou souillures dont pourrait avoir à souffrir son véhicule.

---

UN COLLOQUE SUR LE STATUT INTERNATIONAL DES VILLES

## Strasbourg « eurocité » ?

*« NOUS sommes heureux que ces journées aient pu se tenir ici et maintenant : c'est un signe du destin. »* Le maire de Strasbourg, Marcel Rudloff, s'est dit *« réconforté »* après *« les journées de Strasbourg »*, un colloque franco-américain organisé, les 8 et 9 décembre, sur le statut de ville internationale. Cette initiative commune de la DATAR, de la ville et de l'association TRIADE venait, en effet, à point : Strasbourg, qui se bat pour garder les sessions plénières du Parlement européen, a pu réaffirmer qu'elle avait tous les atouts pour finir ce siècle avec une incontestable dimension internationale.

Jacques Chérèque, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions, a souligné la convergence qui existe aujourd'hui entre cette ambition et la « politique des villes » de la DATAR : *« Notre réseau urbain,* a-t-il affirmé, *qui évolue vers davantage de souplesse et moins de hiérarchie, doit dégager lui aussi des « eurocités » de taille à se mesurer avec celles de nos partenaires, ce qui est à n'en pas douter un défi pour Strasbourg. »* Jacques Chérèque parlait en terre réconciliée : la hache de guerre est définitivement enterrée entre l'Alsace et la DATAR, a rappelé Marcel Rudloff ; l'époque où l'Alsace dite prospère se voyait interdire des implantations industrielles est révolue, et *« les cartes anciennes de la DATAR où manquait l'Alsace, comme avant 1914 »*, ont disparu.

GÉRARD RONDEAU

Pour autant, Jacques Chérèque a insisté sur *« le réseau urbain coopératif »*, sans lequel *« il n'y a pas d'eurocités »*. *Leitmotiv* que l'on a rencontré tout au long de ces deux journées, qui avaient fait la part belle aux expériences d'autres villes, soit américaines, soit françaises, comme Lyon. *« Une ville internationale ne se décrète pas »*, a rappelé Jacques Degermann, auteur au sein du cabinet Innotech B4, d'une étude sur Strasbourg. *« Séduction, puissance et audience »* doivent à ses yeux se cumuler pour donner une capacité de rayonnement international à une ville comme Strasbourg, qui dispose de deux atouts originaux par rapport aux autres villes françaises : sa situation frontalière et ses fonctions politiques européennes. Comparée à d'autres villes du bassin rhénan, Strasbourg serait, avec Zurich (Suisse), la ville la mieux armée pour *« se rapprocher de cet idéal économico-urbain »*. Bâle, Francfort ou Stuttgart, sans doute plus puissantes par leurs industries, plus accessibles par air, par route ou par rail, manqueraient de cette séduction indispensable que donnent l'esthétique urbaine, la qualité de la vie quotidienne ou la multiplication des lieux de rencontre internationaux.

*Le professeur Panayotis Soldatos*, enseignant à l'université de Montréal (Québec), a cependant osé une réserve : même bien armée, une grande cité occidentale doit choisir d'être une *« ville actrice »*, effectivement au centre de décisions sur les flux internationaux, et non seulement une *« ville espace »*, traversée passivement. Entre les deux, — et les exemples de New-York et de Boston l'ont aussi montré, — c'est un choix de *« planification stratégique du développement »*.

### Marcher sur la mappemonde

*« Dans une ville, il faut regarder les bâtiments les plus imposants pour deviner ce qui est jugé essentiel par ses habitants »*, a expliqué Rosemary Scanlon, économiste du Porth Authority de New-York. Ce serait ainsi à New-York le centre de commerce international. Chaque grand équipement n'apporte pas les mêmes atouts à une ville, mais peut-on aller jusqu'à une liste étoilée des projets urbains qui soutiennent la dimension internationale, comme le font les documents préparatoires aux journées de Strasbourg ? *Un Opéra apporterait alors moins de bons points qu'un développement des liaisons aériennes, la réunion régulière d'une commission européenne n'aurait pas le même impact qu'une école multilingue. « Toutes les rubriques — institutions, finances, culture, aéroport, médias... — sont présentes à Strasbourg*, a reconnu Etienne Pflimlin, président de la Confédération du Crédit mutuel, *mais la plupart n'ont qu'une étoile : il faut leur en donner deux ou trois. »*

Dans les débats avec les quelque deux cents personnes qui ont suivi tout ou partie de ces journées strasbourgeoises, l'Etat a été plusieurs fois accusé de négligence envers Strasbourg. Ne pourrait-il pas y transférer, par exemple, un grand équipement, comme la Bibliothèque nationale, a demandé le sénateur Louis Jung, président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ? Gardons-nous des procès d'intention, a cependant réaffirmé le maire, Marcel Rudloff : dans la bataille pour Strasbourg l'européenne, l'Etat français n'a pas failli.

*« Strasbourg est pour nous un laboratoire de premier intérêt »*, avait dit aussi Jean-François Carrez, délégué général de la DATAR. Les travaux de ces journées devraient donc, a-t-il expliqué, nourrir la réflexion de la DATAR sur les villes et les réseaux de villes. Les hasards du calendrier ont fait coïncider le colloque avec un nouvel épisode de la bataille du siège. *« Vous nous avez donné le réconfort et l'encouragement nécessaire pour affronter notre destin »*, a affirmé Marcel Rudloff à Jacques Chérèque et aux intervenants du colloque. Peut-être en suggérant, comme l'a fait l'animateur Hervé Serieyx, que la phrase de Mirabeau à Louis XVI, en 1789, valait aussi pour les grandes villes rhénanes de la fin du vingtième siècle : *« Sire, vous ne marchez pas assez sur la mappemonde. »*

JACQUES FORTIER.

---

## NORD-PAS-DE-CALAIS

### *Dunkerque sable sa plage*

Depuis le courant du mois de novembre d'importants travaux ont été entrepris pour apporter du sable sur les plages de Dunkerque et de Malo-les-Bains.

Voilà quelques années, après que l'on eut creusé le port ouest, la plage de Malo-les-Bains a vu son sable fin partir au rythme des marées. Cette « migration » insolite a pu être stoppée par l'installation de brise-lames devant la plage. Le troisième et derner ayant été construit au cours de l'été 1988, on a pu passer à la phase suivante. En quelques semaines, 160 000 mètres cubes de sable auront été acheminés jusqu'à la plage. Ce sable, dragué en mer, est aspiré par de puissantes pompes à travers 3,5 kilomètres de tuyaux jusqu'au pied de la digue qu'il n'aurait jamais dû quitter.

### *Projenor pour le Nord*

La construction du tunnel sous la Manche et du TGV-Nord, l'aménagement des liaisons autoroutières A 1 et A 29, vont apporter de profondes mutations dans les régions nord de la France, mais aussi en Belgique et au sud de l'Angleterre. Au-delà, les soixante-dix millions d'habitants et de consommateurs répartis entre Paris, Londres et Amsterdam vont être plus ou moins affectés par cette convergence de grands projets européens.

C'est dans cette perspective que se situe la création de Projenor, société privée d'un genre nouveau créée sur l'initiative de la Caisse des dépôts et consignations pour *« développer et susciter autour des pôles et terminaux de transport un ensemble de projets destinés à valoriser l'environnement et à favoriser le redéploiement économique, culturel et social du tissu local et régional »*.

Présidée par Jacques Sallois, ancien délégué à l'aménagement du territoire et conseiller auprès de Robert Lion, directeur général de la Caisse, la société rassemble des transporteurs (la SNCF, la Société des autoroutes du Nord et de l'Est), des institutions financières françaises (la Caisse des dépôts, la BNP, le Crédit lyonnais, le Crédit agricole) et étrangères (la Midland Bank, le Crédit communal de Belgique), des institutions régionales (la Sorefi, Sodikerque, Sodinor, la chambre régionale de commerce et d'industrie).

Projenor ne veut pas être une société de financement, ni s'intéresser à des opérations trop modestes, mais souhaite, pour favoriser et valoriser la rentabilité des investissements que vont engager les promoteurs des grands équipements de transport, aider à l'étude et au développement d'une dizaine de grands projets sur cinq ans. Par exemple : la création d'une aire autoroutière sur la A 26, d'un pôle de services autour de la gare du TGV à Frethun, le redéploiement du centre-ville et du port de Boulogne-sur-Mer, la construction d'un ensemble immobilier au centre de la gare de Lille...

## HAUTE-NORMANDIE

### *Les cartes du patrimoine*

Pour la première fois en France, des cartes départementales du patrimoine viennent d'être éditées pour la Seine-Maritime et l'Eure par l'Institut géographique national à la demande de la Délégation régionale à l'architecture et à l'environnement de Haute-Normandie (DRAE).

Ces cartes au 1/100 000 présentent en quadrichromie trois sortes d'informations : les abords des monuments historiques, les sites protégés et les zones naturelles d'intérêt écologique. Ce sont des outils d'information qui devraient permettre un plus grand respect du patrimoine et de l'environnement : informer les décideurs et les aménageurs le plus tôt possible est une priorité pour la prise en compte de l'environnement.

Elles seront distribuées gratuitement aux élus locaux et aux aménageurs (administrations, services publics, promoteurs, géomètres, architectes, etc.), et le public est invité à en prendre connaissance dans les lieux publics où elles seront affichées (mairies, syndicats d'initiative...).

Il existait depuis longtemps des cartes mentionnant les monuments historiques, mais c'est la première fois que les zones protégées sont cartographiées à l'intention du public.

## PAYS DE LA LOIRE

### *« Têtes » de Nantes*

Jean Amyot d'Inville, créateur et animateur du Centre de communication de l'Ouest, directeur du futur Palais des congrès, est une de ces personnalités nantaises comme l'on dit « incontournables ». Par élégance, il ne figure pourtant pas parmi les « 444 têtes de Loire-Atlantique » dont il a rassemblé les portraits avec l'aide de Denis Roux.

Son objectif a été de recenser, en acceptant de mécontenter ceux qu'il ne retenait pas, les gens qui comptent dans la métropole, qu'ils appartiennent au monde politique, culturel, économique, sportif ou médiatique.

Sous leur photo, une courte notice, style « who's who », rappelle leur carrière, note leurs « performances », donne une idée de leurs goûts. Un guide très précieux pour ceux qui visitent la ville ou veulent y travailler. (300 p., 290 F. En vente au CCO, tour Bretagne, à Nantes.)

---

RENCONTRE AVEC CARLO BERNINI

## Pour un régionalisme du vingtième siècle

**« Jours J » pour les régions et les collectivités territoriales européennes les 20 et 21 décembre à Bruxelles. Le Conseil consultatif des collectivités régionales et locales, créé en juin dernier, se réunira en Assemblée constitutive et élira son président. Jacques Delors prononcera une allocution attendue. Fort de quarante-deux membres titulaires représentant à la fois les régions, les conseils généraux et les communes, ce conseil compte six représentants de la France. Vingt et un de ses membres ont été désignés par l'Assemblée des régions européennes (ARE), qui vient de tenir sa réunion mensuelle à Madère et qui a élu à sa présidence l'Italien Carlo Bernini, président de la région italienne de Vénétie. Il définit dans l'entretien qu'il nous a accordé les grands axes et les priorités qu'il entend fixer à l'ARE.**

*— Quel rôle politique en Europe comptez-vous donner à l'ARE, à la tête de laquelle vous succédez au président Edgar Faure ?*

— L'ARE aura d'abord un rôle institutionnel, et elle sera un point de passage presque obligé entre la Commission de Bruxelles et les Etats. Les régions, avec le temps, ont acquis une légitimité politique. La cohésion renforcée de la Communauté dépend à l'avenir du succès de la nouvelle politique régionale en cours d'élaboration. La Communauté, les Etats et les régions ont des missions complémentaires, et, ce qui compte, c'est d'assurer le développement économique de l'Europe.

*— Les régions ont-elles, selon vous, un rôle particulier à jouer pour consolider la démocratie ?*

— Bien sûr. Historiquement, ce sont les Etats qui construisent et qui sont garants de la démocratie, mais, aujourd'hui, le régionalisme moderne, dont nous voulons être les témoins (et pas le régionalisme nostalgique), sera le relais pour diffuser les idées de démocratie. L'Europe, ce n'est pas seulement de l'économie, c'est aussi une idée de culture, la recherche de la qualité de la vie, une politique culturelle et de sauvegarde des identités et des modes de vie. De ce point de vue, les régions sont irremplaçables.

*— En somme, l'ARE, par rapport aux Etats, apporte une valeur « ajoutée » ?*

— Si vous voulez. Jusqu'à maintenant, l'Europe à Bruxelles décidait, et les régions, sur le terrain, appliquaient. Eh bien ! dorénavant, les choses vont changer. Les régions pourront exprimer leur opinion sur les orientations politiques de l'Europe, à travers un Conseil consultatif des collectivités régionales et locales créé l'été dernier, fort de quarante-deux membres, qui sera placé auprès de la Commission et qui se réunira pour la première fois le 21 décembre à Bruxelles. C'est déjà pour nous une victoire considérable, mais il faut aller encore plus loin et conquérir le pouvoir d'initiative.

— Nous ne pouvons nous satisfaire de l'Europe des marchands. De même, les ententes économiques ne suffisent pas. Nos régions peuvent être un stimulant pour faire avancer des dossiers sur l'éducation ou la coopération transfrontalière, par exemple, tandis que les Etats, eux, peuvent envisager des progrès significatifs et une plus grande intégration dans des domaines comme la défense ou la monnaie. Comme le dit notre résolution finale, les régions n'entendent pas se laisser reléguer à des thèmes secondaires. Elles doivent être présentes dans les grands débats.

*— Et vis-à-vis de l'autre Europe, c'est-à-dire celle des pays de l'Est ?*

— Là aussi, nous pouvons et nous devons prendre des initiatives. Nous sommes disposés d'ailleurs à accueillir dans l'ARE, comme observateurs, des régions des pays de l'Est si elles en font la demande ou si elles font partie des organismes et associations fondateurs de l'ARE. Les régions entendent être des facteurs de progrès démocratique et de rapprochement entre les peuples. Je pense notamment à l'Europe de l'Est, aux pays de la Méditerranée et à l'Afrique. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

---

Cette page a été réalisé par nos correspondants :
Etienne BANZET,
Jean-Marc GILLY,
Guy LEVIFVE,
Alain RIBET,
Jean-Pierre ROUGER,
Gabriel SIMON.
(Coordination :
Jacques-François SIMON.)

# Économie

## Un entretien avec M. Jean Farge, président de la COB

**Lors du rachat d'American National Can (ANC) par Pechiney, des opérations anormales (délits d'initiés) ont été décelées par les autorités boursières new-yorkaises, la Securities and Exchange Commission (SEC), lors de vérifications de routine. La SEC a transmis le dossier à la Commission des opérations de Bourse (COB), qui a décidé, le 14 décembre, d'ouvrir une enquête. Le ministre de l'économie, M. Bérégovoy, a demandé le 16 décembre à M. Jean Farge, président de la COB, d'*« agir avec célérité afin que toute la lumière soit faite sur l'affaire dont la COB a été saisie par son homologue américaine »*.**

**Dans la semaine qui a précédé l'annonce, faite le 21 novembre par Pechiney, de l'acquisition d'ANC, des achats importants (environ deux cent mille titres) en provenance de France ont été effectués sur Triangle, la société propriétaire d'ANC.**

**Ces achats ont été effectués par la société de Bourse Ferri, mais aussi, selon *Libération*, par la Compagnie parisienne de placements, dirigée par M. Max Théret, l'ancien patron de la FNAC, et par la société d'investissement américaine Drexel Burnham Lambert. Ils auraient permis aux acquéreurs de réaliser une confortable plus-value : le titre Triangle cotait en effet de l'ordre de 10 dollars avant l'annonce de l'opération Pechiney et est monté à 46 dollars le 21 novembre. Nommé en juillet dernier à la tête de la COB, M. Farge s'était abstenu, jusqu'à présent, de toute déclaration publique. Il s'explique sur cette affaire Pechiney et plus largement sur le rôle de la COB.**

### *« Nous n'avons esquivé aucune affaire »*

**« La COB vient d'être alertée par son homologue américain, la Securities and Exchange Commission (SEC), d'un éventuel délit d'initiés commis lors du récent rachat, par Pechiney, d'American National Can (ANC). Est-ce la première application de l'accord – non encore ratifié – d'échange d'informations que vous avez passé avec les autorités américaines ?**

– Il ne s'agit pas de l'accord que vous évoquez, puisqu'il n'est pas encore en vigueur. Il s'agit tout simplement d'une demande d'information entre autorités boursières conduites conformément aux dispositions institutionnelles de la COB, c'est-à-dire sous réserve de la double condition de réciprocité et de confidentialité. En l'occurrence, l'importance des informations communiquées ont, pour nous, justifié une décision d'enquête.

**– Disposez-vous des moyens d'enquête suffisants pour mener vos investigations ?**

– La COB dispose de dix-sept enquêteurs (et bientôt vingt). Les dernières dispositions de la loi du 22 janvier 1988 nous donnent le droit d'enquêter partout. Y compris dans les sociétés de Bourse (ex-charges d'agents de change). Quiconque s'y opposerait serait passible de délit d'entrave à l'enquête de la Commission. Le corps de nos inspecteurs ne chôme pas. Au 31 octobre dernier, nous avions soixante-quatorze enquêtes en cours et soixante-dix-neuf en stock, c'est-à-dire programmées mais qui n'ont pas encore été lancées.

**– Vous menez effectivement beaucoup d'enquêtes, mais on n'en voit pas souvent le résultat, ou très tard. De plus, quand vous transmettez un dossier au parquet, il n'est fait nulle mention de l'identité des intéressés ou de la société.**

– Effectivement, quand nous transmettons un dossier au parquet concernant des personnes physiques, nous ne révélons pas leur identité car ces personnes bénéficient naturellement d'une présomption d'innocence. En revanche, lorsqu'il s'agit de sociétés coupables d'avoir donné des informations inexactes, nous donnons toujours leur nom.

**– Dans l'ensemble, vous êtes toujours d'une grande discrétion. Certains parlent même d'une certaine permissivité, comme dans la récente affaire de la Société générale. Vous êtes restés silencieux alors que tout le monde attendait une prise de position de la COB.**

– Je suis tenu au secret professionnel, mais je peux vous affirmer que les obligations incombant à *Marceau Investissements* (la société de M. Georges Pébereau), par exemple celle de faire les déclarations légales de franchissement de seuil, ont été remplies dans les délais exigés.

#### Secret de la confession

**– Des rumeurs affirment que si vous êtes restés silencieux, c'est que vous avez reçu des ordres en ce sens, notamment en provenance de l'Etat.**

– Je vous donne ma parole d'honneur de n'avoir reçu aucune instruction ni dans un sens ni dans l'autre.

**– Avez-vous fait une enquête sur les titres achetés par Marceau Investissements ou sur d'éventuels délits d'initiés ?**

– Nous nous sommes tenus exactement informés de la chronologie du financement et des modalités des achats d'actions de la Société générale par Marceau Investissements. Les informations ainsi rassemblées ne nous ont pas paru justifier le lancement d'une enquête visant d'éventuelles opérations constitutives d'un délit d'initié.

**– Depuis l'été, période à laquelle vous avez pris vos fonctions, vous n'êtes officiellement intervenus dans aucune affaire importante. Pourquoi ?**

– Depuis ma prise de fonction, je ne vois pas d'affaires importantes dont la commission et plus spécialement son collège aient esquivé l'examen quant au fond. Pour ce qui concerne l'actualité, je vous demande de vous référer à la décision d'enquête qui vient d'être prise concernant le rachat par Pechiney de Triangle.

**– Globalement, êtes-vous satisfait de la façon dont fonctionne la COB ?**

– D'après les textes, elle veille à la protection de l'épargne, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés de *valeurs mobilières*, une fonction étendue aux contrats à terme et aux opérations conditionnelles, d'après *les dernières retouches de la loi du* 22 janvier 1988.

» Certes, la COB est une autorité morale. Ce qui ne signifie nullement que son activité se limite à la formulation de vœux pieux. Je constate au demeurant que les grands acteurs de la place financière, banquiers, chefs d'entreprise, éprouvent le besoin de venir dans ce bureau qui est devenu le mien et qui fonctionne alors à la *manière* d'un confessionnal. Il va donc de soi que nos visiteurs bénéficient alors du secret de la confes*sion, même lorsqu'il s'agit du péché* des autres. Par ailleurs, la COB fonctionne aussi comme une sorte de « *bureau des douanes* », *délivrant* les visas sans lesquels les opérations financières, c'est-à-dire les appels publics à l'épargne, *ne pourraient* avoir lieu. Je rappelle enfin les pouvoirs d'enquête dévolus à cette commission, pouvoirs dont je vous ai déjà précisé qu'ils ont été modifiés par la loi du 22 janvier dernier. Cette juxtaposition respecte l'homogénéité des capacités d'intervention de la COB.

**– Outre le peu de pouvoir de sanctions dont vous disposez, n'êtes-vous pas gênés par l'insuffisance des effectifs de la COB ?**

– Effectivement, la COB emploie peu de personnel – cent soixante salariés – mais j'ai l'*intention de renforcer* cet effectif. Les personnes qui travaillent sont d'une grande diversité d'origine et *de formation : ce sont des magis*trats, des inspecteurs de la Banque de France, des fonctionnaires ou encore des jeunes diplômés. Il en résulte pour la Commission un enrichissement – celui de la multidisciplinarité. – mais aussi une source de discontinuité car pour beaucoup d'entre eux la Commission ne représente qu'une situation de transit.

Une façon de remédier à cette faiblesse est de promouvoir systématiquement la coopération et non la concurrence entre les différentes autorités publiques et professionnelles des marchés. Tel est l'un des *principaux* axes de mon action à la tête de la COB. Je la crois réaliste car il s'agit plus d'une question d'hommes que de textes. »

Propos recueillis par
DOMINIQUE GALLOIS
et SERGE MARTI.

## REPÈRES

### Crédits

#### Le Mexique demandeur

Le Mexique demandera l'octroi de 7 milliards de dollars de prêts et prévoit, dans son projet de budget annoncé jeudi 15 décembre, de consacrer 50 % de ses ressources budgétaires au paiement de la dette extérieure, ont annoncé le ministre des finances, M. Pedro Aspe, et celui du budget, M. Enersto Zedillo.

M. Aspe a expliqué aux députés que le montant de 7 milliards de dollars représentait *« le montant nécessaire pour diminuer le transfert net de ressources vers l'extérieur »*, ajoutant que ces capitaux seraient dirigés sur des investissements dont la rentabilité *sera supérieure au taux* d'intérêt.

### Grande-Bretagne

#### L'inflation stationnaire

Les prix de détail en Grande-Bretagne ont augmenté de 0,5 % en novembre par rapport à octobre et de 6,4 % *en un an* (novembre 1987 à novembre 1988). Les plus fortes hausses de novembre sont imputables à *l'alimentation* (+ 1,8 %), au logement (+ 1,2 %), aux loisirs (+ 1 %). Pour la première fois depuis *mars dernier*, le taux de hausse annuel des prix n'a pas progressé.

### Maurice Lévy publicitaire de l'année

M. Maurice Lévy, président du directoire de Publicis, a été élu « *publicitaire de l'année* ». Le patron de la première agence française de conseil en publicité a recueilli *le suffrage* de 22 % des deux cents annonceurs et publicitaires, formant un échantillon représentatif de ces *professions*, interrogés par IPSOS pour l'hebdomadaire *Stratégies*.

C'est la percée sur *le marché* américain, grâce à l'alliance avec le réseau FCB, qui a valu notamment à Maurice Lévy d'être couronné par ses pairs et par les annonceurs.

● ***Droit de grève des fonctionnaires : la CGT hostile à une réglementation.*** – Dans une lettre adressée à M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, l'Union CGT des fédérations de fonctionnaires se déclare hostile, le 16 décembre, à la modification des conditions d'exercice de la grève. *« La CGT entend réaffirmer sa totale opposition à toute discussion concernant l'élaboration de quelque texte que ce soit dont l'objet serait de porter atteinte à l'exercice du droit de grève dans la fonction publique »*, écrit le syndicat, qui rejette la responsabilité de la situation actuelle sur l'attitude du gouvernement.

## SOCIAL

*Les conflits dans le service public à l'heure du bilan*

### Grèves sans crise

*(Suite de la première page.)*

M. Pierre Guillen, vice-président du CNPF, raconte volontiers que lors de ses déplacements en province – Marseille exceptée – les responsables des unions patronales l'assurent qu'ils ne voient pas les signes d'une *« crise sociale »* qui leur apparaît bien parisienne... Qui croire ?

Si une crise sociale se mesure à l'ampleur des grèves et au nombre de grévistes, force est de reconnaître *qu'on est encore loin de la crise évoquée*. Les infirmières ne sont plus en grève, les gardiens de prison et les camionneurs des PTT non plus. Dans la fonction publique proprement dite, les arrêts de travail restent peu nombreux en dehors des informaticiens du Trésor. Dans le secteur public, il n'y a aucun mouvement d'ensemble. A EDF, la grève des 4 000 agents de conduite des centrales a affecté sérieusement la production mais n'a touché que 3,2 % du personnel. Aux PTT, seuls 5 centres de tri sur 130 sont en grève, soit 2 % du personnel. A la RATP, les arrêts de travail de 155 ouvriers des ateliers d'entretien perturbent sérieusement le trafic – avec quatre *lignes fermées* – et donnent le sentiment aux usagers que la situation dans le métro empire. L'impression n'est pas fausse, du moins sur les lignes arrêtées ou encore perturbées, mais les grévistes ne représentent que 9 % des ouvriers d'entretien.

#### Jeu de dominos

On peut continuer la litanie. Les grèves ont cessé dans les caisses de sécurité sociale, même à Marseille. Mais, dans cette ville, centres de tri et transports en commun continuent de perturber la vie des Marseillais. A la *SNCF*, le préavis déposé par la CGT est passé pratiquement inaperçu et il n'y a, pour l'heure, pas de *grèves. Pourtant*, la presse de droite agite quotidiennement la menace d'un mouvement des cheminots comme si elle attendait avec gourmandise la réédition de la grande grève de la fin 1986. Et *France-Soir* écrit, le 15 décembre : *« La tempête sociale qui secoue la France depuis trois mois ne cesse de s'amplifier et rien n'indique actuellement que le gouvernement pourra l'endiguer. Même en lâchant du lest. »*

Il y a deux ans, des grèves dures et générales à la RATP puis à EDF *s'étaient ajoutées à la longue grève* de la SNCF, finissant par provoquer de vives réactions des usagers. Mais, *à l'époque*, sous le *gouvernement* de M. Chirac, on ne parlait guère de crise sociale. Il ne s'agissait que d'agitation... survenant juste après le mouvement des étudiants. En 1988, des grèves catégorielles, et non générales, ont pris le relais du mouvement des infirmières, donnant le sentiment – justifié pour le public – d'un jeu de dominos où, lorsqu'un mouvement s'arrête à un endroit, un autre prend le relais ailleurs. Mais, comme en 1986, le secteur privé, qui emploie environ les deux tiers des salariés, est resté globalement calme. On n'y a pas observé d'envolée des grèves, même si leur nombre est plus élevé que dans la période 1985-1987, où les records se battaient à la baisse. Le regain est relatif (1).

Au lendemain des accords salariaux à la Sécurité sociale et à la SNCF, qui jouent en faveur de l'apaisement, il importe de raison garder et de ne pas céder à l'enflure des mots. Certes, la décrispation qui s'amorce est fragile. A la RATP, le *fait que 155 ouvriers continuaient la* grève, plus d'une semaine après la signature d'un accord salarial, montre *que les syndicats comme la* direction ont mal pris la mesure du malaise. Les usagers parisiens voient *une dégradation* là où il devrait y avoir une amélioration, et seule la CGT risque de tirer profit du conflit lors des élections au comité d'entreprise le 20 décembre.

A EDF, la suspension de la grève des agents de conduite des centrales n'empêchera pas la CGT de tenter de relancer les mouvements à partir de sa journée d'action du 20 décembre. Mais l'arrivée de l'hiver et l'extrême sensibilité des usagers aux coupures de courant devraient l'inciter à la prudence.

La décrispation est d'autant plus fragile qu'ici et là des braises mal éteintes ou encore ignorées subsistent. Même à la SNCF, si le détonateur salarial est désamorcé, sous réserve des réactions de la base, d'autres problèmes demeurent autour des conditions de travail des cheminots qui peuvent *déboucher* à terme sur des conflits. Mais les cheminots y regarderont à deux fois *avant de se relancer* dans une grève du type de celle de 1986 qui ne leur avait apporté que de maigres résultats.

*Une vraie crise sociale*, touchant l'ensemble du secteur public et débordant sur le secteur privé, aurait nécessité une réponse globale de la part des pouvoirs publics. S'il existe un point commun entre les divers conflits de cet automne, c'est l'existence de dysfonctionnements dans le service public. La modernisation du service public n'en est que plus urgente comme la décentralisation des responsabilités dans les administrations et les entreprises publiques. Pour le reste, on a plutôt été en présence d'une suite quasi ininterrompue de malaises catégoriels : les infirmières, les gardiens de prison, les conducteurs du RER, les camionneurs PTT d'Ile-de-France, les agents de conduite des centrales d'EDF, les ouvriers des ateliers d'entretien du RER et du métro, les *mécaniciens au sol d'Air* France, etc.

#### Grèves thromboses

*La particularité de ces malaises* catégoriels est qu'ils se sont exprimés à travers des grèves throm*boses qui ont eu un effet spectacu*laire immédiat sur le service du public, à l'exception des infirmières et des gardiens de prison dont les mouvements ont été massifs. Contrairement à 1974, il n'y a pas eu de grève générale aux PTT, mais l'effet pour les usagers a été quasiment identique. Contrairement à 1986, la grève à la RATP n'était pas davantage générale mais venait des ateliers d'entretien. Là aussi cependant, l'effet a été le même pour les usagers : le RER a été paralysé et la pénurie de matériel dans le métro a provoqué la fermeture de lignes.

Ces malaises en cascade et surtout cette chaîne de grèves thromboses reposent évidemment le problème du service minimum, même si les syndicats ne sont pas dans une position très confortable pour l'aborder. *Mais ils obligent M. Rocard, s'il* ne veut pas être entraîné dans une ronde sans fin, à apporter rapide*ment une impulsion afin* que tant dans les entreprises publiques que dans les administrations on se préoccupe davantage de ces catégories trop oubliées. Le bas de l'échelle salariale signifie trop souvent pour les agents qui s'y trouvent mauvaises conditions de travail et manque de considération. Facteurs de... « crises ».

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Selon les statistiques du ministère du travail, la moyenne mensuelle des journées non travaillées est de 88 000 de janvier à octobre 1988 et de *98 000* de mars à *octobre contre 81 000* sur l'année 1987, 87 000 sur 1986, mais 113 000 sur 1984, 194 000 sur 1981 et 305 000 sur 1979.

● **Air France : quatre syndicats signent l'accord salarial.** – La CFTC, FO (exécution et cadres), le SNPNC (syndicat national du personnel navigant commercial) et l'Union syndicale d'Air France (autonome) ont signé le 16 décembre l'accord salarial pour 1989 à Air France. Ces quatre syndicats représentent 41 % des personnels. La signature de cet accord intervient *alors qu'une partie* des mécaniciens au sol (30 % selon la direction) poursuit une grève partielle *depuis la mi-octobre. La CGT*, la CFDT et le Syndicat national des mécaniciens au sol d'Air France n'ont pas signé.

*Destinée à restructurer Deutsche Airbus*

## La reprise de MBB par Daimler Benz est plus difficile que prévu

*BONN*
*de notre correspondant*

Au mois de novembre dernier, le ministre ouest-allemand de l'économie, M. Martin Bangemann, annonçait que la reprise par Daimler Benz du consortium aéronautique ouest-allemand Messerschmidt Bölkow Blöhm (MBB) était quasiment chose faite. La puissance publique représentée essentiellement par les Länder de Bavière et de Hambourg *dans MBB cédait la majorité à la* firme automobile de Stuttgart. Le gouvernement s'engageait cepen*dant à garantir* les *pertes liées aux* variations du cours du dollar pour la commercialisation d'Airbus, dont MBB, par l'intermédiaire de sa filiale Deutsche Airbus, est le partenaire ouest-allemand. Le budget fédéral prévoyait ainsi, pour les quinze années à venir, de dépenser 4,3 milliards de deutschemarks pour soutenir la compétitivité de l'Airbus sur le marché mondial, le nouveau groupe prenant petit à petit tous les risques à son compte.

M. Bangemann est parti pour Bruxelles, et son successeur, M. Helmut Haussmann, hérite d'un dossier qui n'est pas aussi bien ficelé qu'on a voulu le faire croire. Le président du parti libéral (FDP), M. Lambs*dorff, avait déjà fait valoir des* objections sur cet accord. Partisan farouche du libéralisme intégral, ce *dernier s'opposait à ce que la* puissance publique subventionne plus avant l'industrie aéronautique. Minoritaire sur ce point au sein de la coalition au pouvoir et nullement calmé par la nomination à la tête d'Airbus Industries de son ami Hans Friderich en remplacement de Franz Josef Strauss, il exigeait que soient soustraits des subventions pour Airbus les bénéfices que pourrait réaliser MBB dans la branche armement.

Le directeur général de Daimler Benz, M. Edzard Reuter, ne l'entend évidemment pas de cette oreille, et ce débat fait l'objet actuellement de discussions serrées. Même si M. Erich Riedl, secrétaire d'Etat à l'économie et coordinateur pour l'industrie aéronautique et spatiale, fait preuve d'un optimisme à toute épreuve et déclarait le mercredi 14 décembre, à Munich, qu'il s'attendait à *« une issue favorable dans quelques mois »*, on n'exclut plus tout à fait l'hypothèse d'un échec du projet de fusion.

Une réunion au sommet à Bonn, qui rassemblait les principaux protagonistes de cette affaire, s'est achevée par un communiqué *sibyllin*, manifestant simplement l'espoir que le conseil d'administration de Daim*ler Benz accepte les propositions* gouvernementales. Celui-ci doit se réunir le 21 décembre. Outre l'exa*men de ces propositions*, le conseil d'administration, présidé par M. Alfred Herrhausen, PDG de la Deutsche Bank, doit également donner son feu vert à la nouvelle structure du groupe Daimler. Une holding devrait être constituée pour coiffer trois sociétés indépendantes : Daimler Benz AG (automobiles et camions), AEG AG (industrie électrique et informatique) et Deutsche Aerospace AG. Cette dernière société comporterait, outre MBB, les activités aéronautiques et spatiales, civiles et militaires, déjà contrôlées par Daimler Benz : Dornier, MTU et le département aéronautique de AEG. Deutsche Aerospace rejoindrait ainsi, dans le club des « grands » européens de l'aéronautique, British Aerospace et l'Aérospatiale.

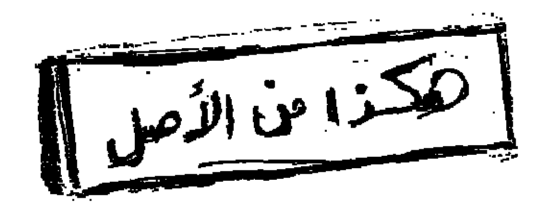
LUC ROSENZWEIG.

## Du Pont projette de revendre Conoco

*Le groupe* américain Du Pont de Nemours, cinquième chimiste du monde, avec un chiffre d'affaires de 120 milliards de francs environ, projette de revendre la plus grande partie de sa filiale pétrolière, Conoco, dont la rentabilité est affectée par la faiblesse des cours du brut. C'est le directeur général, M. Edgar Woolard, qui l'a annoncé à la veille du week-end dans une interview accordée au *Wall Street Journal*. *« Du Pont doit envisager toutes les options raisonnables pour la future gestion de Conoco*, a-t-il déclaré, *y compris la vente d'actifs et de réserves pétrolières. »*

Du Pont avait acquis Conoco au début du mois d'août 1981 à l'issue d'une âpre bataille boursière qui l'avait opposé à Mobil Oil. L'OPA lancée par le groupe, historique à l'époque, s'était montée à 7,6 milliards de dollars (46 milliards de francs). Mais cette acquisition ne s'est pas révélée aussi fructueuse que prévu. En 1987, la compagnie pétrolière n'a contribué qu'à hauteur de 15 % à la formation du bénéfice net du groupe (1,79 milliard de dollars). L'annonce d'une éventuelle vente de Conoco a été bien accueillie à Wall Street, où l'action Du Pont a progressé de 2 %.

● **Hausse des taux d'escompte en Belgique.** – La Banque nationale de Belgique a relevé, vendredi 16 décembre, son taux d'escompte pour la deuxième fois en quarante-huit heures, le portant à 7,75 %, au lieu de 7,50 % (et 7,25 % au départ). Le taux des avances a été relevé parallèlement à 8 %, au lieu de 7,75 %.



# Revue des valeurs

## BOURSE DE PARIS

**Semaine du 12 au 16 décembre**

### Hibernation

LA Bourse a largement anticipé l'arrivée prochaine de l'hiver en ralentissant considérablement son activité et en se recroquevillant dans une attitude frileuse. Au terme des cinq séances écoulées, l'indice CAC a stagné (– 0,2 %), revenant à 393,4. Une fois encore il n'a donc quasiment pas varié, confirmant la pause que vit le marché parisien pour la sixième semaine consécutive. Ce mouvement de consolidation, amorcé le 7 novembre, se produit, il est vrai, après deux mois de hausse rapide des cours, les valeurs s'étant appréciées en moyenne de 15 %. Il s'accompagne également d'une chute importante du niveau des transactions. En un mois, sur le marché à règlement mensuel, le volume s'est comprimé de 25 %, dépassant rarement ces derniers jours les 1,3 milliard de francs.

« *Le marché est réservé à présent aux vrais professionnels* », affirmait un banquier, certifiant que seuls les plus compétents pourraient faire leurs preuves, si la situation se prolongeait, d'un point de vue tant opérationnel que nerveux. La grippe n'explique pas à elle seule l'aggravation de la désaffection pour le marché, pas plus que les conflits sociaux ou l'approche des fêtes de fin d'année. Une fois encore ce sont les tensions sur les taux d'intérêt un peu partout dans le monde, principalement en Allemagne, en France et aux États-Unis, qui ont pesé sur les différentes séances. Lundi et mardi, les opérateurs ont vécu dans l'attente de la publication de la balance commerciale américaine d'octobre, qui leur permettrait de savoir si les risques de surchauffe de l'économie, et donc de reprise de l'inflation, étaient réels. Dans le même temps, ils suivaient avec attention l'évolution à la hausse des taux de l'autre côté du Rhin. La Bourse s'appréciait de 0,17 % le premier jour et terminait sur un recul de 0,71 % le lendemain. L'annonce mercredi d'un déficit de 10,35 milliards de dollars provoqua une réaction mitigée, le chiffre étant conforme aux prévisions. En revanche, la décision de relèvement des taux aux Pays-Bas et en Belgique à la veille de la réunion de la Bundesbank paralysait un peu plus les intervenants.

A tel point que l'alerte à la bombe en milieu d'après-midi qui provoqua une nouvelle fois l'évacuation du palais Brongniart pendant une heure ne parvint même pas à les distraire. La séance s'acheva en baisse de 0,14 %. Jeudi fut sans doute, toutes proportions gardées, la plus mauvaise des journées. L'indicateur de tendance d'entrée de jeu perdait près de 1 %, traduisant le recul des valeurs après la décision de relever les taux français. Cela ne faisait qu'anticiper de quelques heures le réajustement allemand. Vendredi, le marché replongeait dans l'apathie, attendant cette fois sans trop d'inquiétude un relèvement des taux aux Etats-Unis. La dernière journée de la semaine se soldait par un petit gain de 0,18 %.

Dans ce contexte, seules les grandes valeurs, les *blue chips*, comme les appellent les Américains, ont été véritablement actives, et parmi elles notamment la Société générale, Paribas, Thomson CSF, la CGE, Michelin et la Compagnie financière de Suez. Cette firme a été au centre de l'actualité en début de semaine. Lundi, les dirigeants présentaient le bilan de l'année 1988, qui aura été marquée par la prise de contrôle de la Société générale de Belgique. Le lendemain, l'état-major se rendait à Bordeaux à la rencontre des cadres du groupe et surtout des actionnaires. Ces derniers étaient près de deux cents à avoir répondu à l'invitation de Suez, pour qui il s'agissait de la cinquième visite de l'année en province, après Lyon, Marseille, Lille et Nancy. Ces petits porteurs, dans leurs questions, s'intéressaient plus à l'évolution du titre ou à la composition du noyau dur du groupe qu'au problème de la suppression de la gratuité des droits de garde, qui devrait intervenir dès l'an prochain. Les banques, à ce propos, modulent leurs positions. Ainsi, la Société générale a décidé de réduire les droits qu'elle fera payer sur les actions des sociétés privatisées. Le minimum par ligne d'actions a été réduit des deux tiers et sera de 10 francs nets au lieu de 30 francs pour les autres lignes.

L'événement est venu d'une autre firme dont les titres ont été particulièrement recherchés ces dernières semaines : Eurotunnel. Les présidents des cinq entreprises de travaux publics qui percent le tunnel sous la Manche ont révélé mardi 13 que le chantier avait un retard de six mois, tout en se défendant d'en être responsables. Or cette annonce, curieusement, n'affecta pas trop le cours du titre.

Après une longue, très longue négociation, Pathé Cinéma est tombé dans l'escarcelle de MM. Max Théret, Giancarlo Paretti et Jean-René Poillot. Le groupe Rivaud leur a cédé pour 487 millions de francs la majorité de contrôle (52 %) détenue dans cette maison qui possède l'un des trois grands circuits français de programmation cinématographique. La transaction a eu lieu le 16 décembre, jour de la reprise des cotations, qui avaient été suspendues depuis... le 9 septembre dernier. Un délai de suspension record rarement atteint et qui commençait à inquiéter plus d'un détenteur d'actions.

Record également sur le second marché avec le succès de l'entrée de Guillard Musiques à la Bourse de Lyon. Plus de 3,5 millions de titres ont été demandés pour une offre de 35 000 titres. Dans ces conditions, seulement 1 % des demandes ont pu être servies au cours de 200 francs. Cette performance est la meilleure enregistrée sur ce marché depuis le krach d'octobre 1987. Deux caisses régionales de Crédit agricole, celles du Midi et de la Gironde, ont émis des certificats coopératifs d'investissements qui ont été cotés cette semaine. Une troisième, celle de la Loire-Atlantique, devrait voir ses certificats négociés dès le 19 décembre. La cotation des Publications Denis Jacob était suspendue avant l'annonce de la reprise de la participation que détient le Groupe de la Cité par CEP Communications. Cette dernière contrôlera donc 80 % de cette firme.

Enfin, la maison de titres Duménil Leblé, cotée jusqu'à présent sur le second marché, sera à partir du 22 décembre inscrite à la cote officielle sur le marché à règlement mensuel. Les 4 millions d'actions qui composent le capital seront alors traitées par quotités de dix actions. Une nouvelle OPE (offre publique d'échange) est venue porter à *quarante-cinq le nombre de tentatives de rachats* d'entreprises enregistré par le marché parisien depuis le début de l'année. La Compagnie de navigation mixte a annoncé jeudi son intention de procéder à une OPE sur les titres de la holding d'assurances Rhin et Moselle Vie, dont elle détient déjà 58,3 % du capital. L'objectif est à présent de posséder l'ensemble de la participation. Pour cela, la Mixte propose aux actionnaires de cette société l'échange de leurs titres contre des actions Navigation mixte à raison de trois contre une action Rhin et Moselle Vie.

La semaine s'est terminée sur fond de scandale boursier avec l'annonce par la COB du lancement d'une enquête sur une affaire d'initiés lors du rachat d'American National Can par Pechiney au mois de novembre dernier. Saisie par son homologue américain, la SEC (Securities Exchange Commission), la COB s'efforcera de rechercher l'origine des ordres d'achats passés dans plusieurs sociétés de Bourse françaises...

Ainsi l'année finit comme elle avait commencé, sur fond de scandale boursier. C'était alors l'affaire Aletti. Mais entre-temps, comparée à sa mauvaise mine de janvier, la place parisienne a repris certaines couleurs. Pour preuve sa progression record de près de 50 %, avec une hausse quasi ininterrompue, sauf pendant deux mois (janvier et mars). Qu'en sera-t-il de décembre. Le terme boursier s'achève mercredi prochain, jour de l'entrée dans l'hiver.

DOMINIQUE GALLOIS.

### *Matériel électrique services publics*

| | 16-12-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Alcatel | 2 400 | – 15 |
| Alsthom | 363 | + 0,50 |
| CGE | 398,10 | – 7,90 |
| Crouzet | 447,60 | – 6,40 |
| CSEE (ex-Signaux) | 565 | inch. |
| Générale des Eaux | 1 540 | + 13 |
| IBM (1) | 726,58 | + 11,58 |
| Intertechnique | 1 440 | – 46 |
| ITT | 308,10 | + 3,10 |
| Legrand | 3 225 | – 50 |
| Leroy-Somer | 1 037 | – 10 |
| Lyonnaise des Eaux | 1 492 | + 40 |
| Matra | 237,50 | + 0,40 |
| Merlin-Gérin | 3 181 | – 49 |
| Moulinex | 97,30 | – 6,20 |
| PM Labinal | 815 | – 13 |
| Radiotechnique | 604 | – 9 |
| Schlumberger | 190,50 | – 4,10 |
| SEB | 775 | – 15 |
| Siemens | 1 760 | + 60 |
| Thomson-CSF | 214,50 | – 1 |

(1) Coupon de 5,58 F.

### *Banques, assurances sociétés d'investissement*

| | 16-12-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Bail Équipement | 290 | – 4,10 |
| Bancaire (Cie) | 486 | – 14 |
| Cetelem | 601 | – 15 |
| CFF | 830 | – 42 |
| CFI | 450 | – 16 |
| Chargeurs SA | 1 140 | – 16 |
| Eurafrance | 1 425 | – 75 |
| Hénin (La) (1) | 541,50 | – 30,50 |
| Imm. Pl.-Monceau | 327 | + 7 |
| Locafrance | 430 | + 2,50 |
| Locindus | 857 | inch. |
| Midi | 1 585 | – 2 |
| Midland Bank | 182,10 | – 5,90 |
| O F P | 1 419 | – 31 |
| Paris. de résc | 407,70 | – 7,30 |
| Prétabail | 1 126 | – 13 |
| Schneider | 568 | – 17 |
| Société générale | 516 | – 90 |
| Suez (Cie Fin.) | 303,50 | – 13 |
| UCB | 176 | – 8 |

(1) Coupon de 14,50 F.

### *Alimentation*

| | 16-12-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Béghin-Say | 515 | – 8 |
| Bongrain | 2 906 | + 49 |
| BSN | 5 670 | inch. |
| Carrefour | 3 031 | + 3 |
| Casino | 174,70 | – 1,50 |
| Euromarché | 2 271 | + 12 |
| Guyenne et Gasc. | 706 | – 5 |
| Lesieur | 2 038 | + 48 |
| Moët-Hennessy | 3 179 | – 11 |
| Nestlé | 27 500 | – 560 |
| Occid. (Gle) | 751 | – 53 |
| Olida-Caby | 412 | – 4,50 |
| Pernod-Ricard | 1 171 | + 1 |
| Promodès | 2 536 | + 36 |
| St-Louis-Bouchon | 1 020 | – 2 |
| Source Perrier | 1 335 | – 35 |

### *Métallurgie construction mécanique*

| | 16-12-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Alspi | 313,50 | – 11,80 |
| Avions Dassault-B. | 673 | + 13 |
| De Dietrich | 1 596 | – 5 |
| FACOM | 1 055 | – 30 |
| Fives Li | 149,50 | – 1,50 |
| Marine Wendel (1) | 355,10 | – 15,90 |
| Penhoët | 351 | – 32,90 |
| Peugeot SA | 1 201 | – 5 |
| Sagem | 1 605 | + 95 |
| Saulnes-Châtillon | 258 | – 12 |
| Strafor | 770 | – 12 |
| Valeo | 556 | – 24 |
| Vallourec | 232,20 | – 6,80 |

(1) Coupon de 6,60 F.

### *Produits chimiques*

| | 16-12-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Inst. Mérieux | 6 130 | + 870 |
| Labo. Bell. | 1 693 | – 69 |
| Roussel Uc | 1 265 | + 15 |
| BASF | 945 | – 13 |
| Bayer | 1 006 | – 26 |
| Hoechst | 1 029 | – 13 |
| Imp. Chemic. | 107,80 | + 2 |
| Norsk Hydro | 103,40 | + 4,60 |

### *Mines d'or, diamants*

| | 16-12-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Anglo-American | 91,10 | – 9,90 |
| Amgold | 410 | – 15,30 |
| Buf. Gold M. | 73,50 | – 7,80 |
| De Beers | 62,80 | – 2,60 |
| Drief. Cons. | 50,70 | – 2,65 |
| Gencor (1) | 93,50 | – 3,96 |
| Gold Field | 134,30 | + 0,30 |
| Harmony | 35,20 | – 1,80 |
| Randfontein | 404,50 | – 22,50 |
| Saint-Helena | 44 | – 3,50 |
| Western Deep | 159,50 | – 12,60 |

(1) Coupon de 3,96 F.

### *Valeurs à revenu fixe ou indexé*

| | 16-12-88 | Diff. |
|---|---|---|
| PME 10,6 % 1976 | 103,45 | inch. |
| 8,80 % 1977 | 125,01 | + 0,21 |
| 10 % 1978 | 102,40 | – 0,86 |
| 9,80 % 1978 | 102,70 | – 0,28 |
| 9 % 1979 | 100,80 | – 0,20 |
| 10,80 % 1979 | 105,35 | – 0,29 |
| 16,20 % 1982 | 107,76 | – 0,38 |
| 16 % 1982 | 110,10 | – 0,40 |
| 15,75 % 1982 | 105,09 | – 0,39 |
| CNE 3 % | 3 690 | + 220 |
| CNB bq. 5 000 F. | 102,55 | – 0,20 |
| CNB Paribas 5 000 F | 102,90 | inch. |
| CNB Suez 5 000 F | 102,93 | + 0,03 |
| CNI 5 000 F | 102,52 | – 0,23 |

### *Filatures, textiles, magasins*

| | 16-12-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Agache (Fin.) | 1 721 | – 19 |
| BHV | 476 | – 3 |
| CFAO | 1 945 | + 63 |
| Damart-Serviposte | 3 290 | – 8 |
| DMC | 416 | – 12,10 |
| Galeries Lafayette | 1 170 | – 82 |
| La Redoute | 3 171 | – 29 |
| Nouvelles Galeries | 596 | – 31 |
| Printemps | 566 | – 22 |
| Roudier | 190 | – 2,10 |
| SCOA | 49,05 | – 2,75 |

### *Valeurs diverses*

| | 16-12-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Accor | 551 | inch. |
| Arjomari | 2 160 | – 56 |
| Bic | 820 | + 6 |
| Bis | 2 070 | – 6 |
| CGIP | 1 270 | – 21 |
| Club Méditerranée | 510 | – 12 |
| Essilor | 3 405 | – 193 |
| Europe 1 | 615 | – 22 |
| Groupe Cité | 3 280 | – 23 |
| Hachette | 260,20 | – 7,80 |
| HAVAS | 680 | – 18 |
| L'Air liquide | 549 | + 19 |
| L'Oréal | 3 960 | – 45 |
| Navigation Mixte | 1 138 | – 45 |
| Nord-Est | 131,10 | + 2,10 |
| Saint-Gobain | 546 | + 6 |
| Sanofi | 735 | – 30 |
| Skis Rossignol | 1 195 | – 54 |

### *Bâtiment, travaux publics*

| | 16-12-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Auxil. d'entr. | 1 049 | – 6 |
| Bouygues | 563 | + 3 |
| Ciments Français | 1 121 | + 16 |
| Dumez | 714 | – 20 |
| GTM | 773 | – 44 |
| J. Lefebvre | 965 | – 12 |
| Lafarge | 1 374 | + 7 |
| Maisons Phénix | 56,50 | – 3,15 |
| Poliet et Chausson | 583 | – 3 |
| SCREG | 652 | + 1 |
| SGE-SB | 159 | – 8,30 |

### *Mines, caoutchouc, outre-mer*

| | 16-12-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Géophysique | 460,50 | + 12,50 |
| Imétal | 275 | – 4 |
| Michelin | 175,90 | + 4,90 |
| Métaleurop | 81,70 | – 3,55 |
| RTZ | 43,75 | – 1,65 |
| ZCI | 2,15 | – 0,05 |

### *Pétroles*

| | 16-10-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Elf-Aquitaine | 368 | + 15 |
| Esso | 299,90 | + 0,90 |
| Exxon (1) | 260,20 | – 2,80 |
| Petrofina | 2 153 | – 17 |
| B.P.France | 72 | – 1,20 |
| Primagaz | 641 | – 30 |
| Raffinage | 74 | + 4,10 |
| Royal Dutch | 689 | + 11 |
| Sogerap | 381 | + 6 |
| Total | 337,70 | – 10,30 |

(1) Coupon de 2,80 F.

### LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

| Valeurs | Hausse % | Valeurs | Baisse % |
|---|---|---|---|
| Ins. Mérieux | + 16,8 | Ingenico | – 15,7 |
| Sagem | + 6,7 | Soc. générale | – 15,6 |
| TRT | + 5,4 | CR Lyon CIP | – 7,9 |
| ELF-Aquitaine | + 4,2 | Gal. Lafayette | – 7,9 |
| Air liquide | + 3,6 | Penhoët | – 7,6 |
| CFAO | + 2,9 | SFIM | – 7,5 |
| Sefimeg | + 2,8 | Drouot Assur. | – 6,4 |
| Géophysique | + 2,3 | GTM Entrep. | – 6,4 |
| Michelin B | + 2,3 | Compt. Entrep. | – 6,2 |
| CCMC | + 2,2 | Crédit national | – 6,2 |
| Berger SA | + 2,1 | Occid. (GLE) | – 6,1 |
| Sogerap | + 2,0 | Sogenal | – 5,8 |
| Bongrain | + 1,6 | Un. créd. bât. | – 5,7 |
| CERUS | + 1,6 | | |

### VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

| | Nbre de titres | Val. en cap. (F) |
|---|---|---|
| Société génér. | 987 623 | 578 223 161 |
| Paribas | 828 998 | 386 034 764 |
| CSF | 1 105 389 | 240 018 598 |
| CGE | 591 206 | 237 812 110 |
| Suez Finan. | 710 408 | 222 379 207 |
| Saint-Gobain | 396 349 | 217 418 838 |
| Peugeot | 175 066 | 211 269 562 |
| Génér. des eaux | 109 635 | 168 662 675 |
| CERUS | 365 153 | 152 061 311 |
| Michelin | 755 344 | 130 103 047 |
| CCF | 698 219 | 128 722 085 |
| Lafarge-Coppée | 84 794 | 116 338 988 |
| Source Perrier | 85 750 | 115 024 648 |

(*) Du 8 au 15 décembre inclus.

## La Réserve fédérale américaine contraint les banques à prendre moins de risques dans leurs investissements

La Réserve fédérale américaine (Fed) a approuvé, vendredi 16 décembre, de nouvelles réglementations visant à forcer les banques à faire des investissements moins risqués ou à mettre dans ce type d'opération davantage de leurs fonds propres.

Les six gouverneurs de la Fed se sont unanimement prononcés en faveur de ces nouvelles contraintes qui incitent les établissements bancaires à investir leurs dépôts dans des placements sûrs tels les bons du Trésor ou les prêts immobiliers.

Les banques américaines devront à compter du 31 décembre 1990 accroître de 6 % à 7,25 % de leurs actifs la couverture minimum en capital propre de leurs investissements. Ce minimum sera porté à 8 % deux ans plus tard.

Toutefois, les banques n'auront pas à appliquer cette règle pour des investissements jugés sans grand risque comme les bons du Trésor pour lesquels aucune couverture ne sera requise. Pour les prêts immobiliers garantis par le gouvernement fédéral, la couverture en capital minimum prévue est fixée à 1,25 % seulement.

Selon M^me Diane Casey, directrice du service de réglementation du groupement américain des banquiers (American Bankers Association), ces nouvelles règles vont encourager les banques à prêter davantage pour financer les achats de logements, secteur actuellement considéré comme risqué.

Ces nouvelles règles, toujours selon Mme Casey, peuvent augmenter les investissements faits aux Etats-Unis par les Américains dans les bons du Trésor qui, depuis ces dernières années, étaient de plus en plus placés auprès d'investisseurs étrangers surtout européens et japonais.

Ces nouvelles réglementations mettent les Etats-Unis en conformité avec l'accord international adopté un an plutôt à Bâle par la Fed et onze autres grands pays industrialisés.

### MATIF

**Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 décembre 1988**

| COURS | ÉCHÉANCES | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Déc. 88 | Mars 89 | Juin 89 | Sept. 89 |
| Premier | – | – | – | – |
| + haut | 106,55 | 105,85 | 105,20 | 104,95 |
| + bas | 106,30 | 105,60 | 105 | 104,80 |
| Dernier | 106,45 | 105,75 | 105,15 | 104,90 |
| Compensation | 106,45 | 105,75 | 105,15 | 104,90 |

Nombre de contrats : 36 101.

### LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

| | 12 déc. | 13 déc. | 14 déc. | 15 déc. | 16 déc. |
|---|---|---|---|---|---|
| RM | 1 376 468 | 1 316 776 | 1 184 956 | 1 279 504 | 1 363 048 |
| Comptant | | | | | |
| R. et obl. | 9 901 505 | 8 576 797 | 8 518 616 | 11 891 715 | 11 386 362 |
| Actions | 375 132 | 241 826 | 212 585 | 225 563 | 877 097 |
| Total | 11 653 105 | 10 135 399 | 9 915 572 | 13 396 782 | 13 626 507 |
| **INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)** | | | | | |
| Françaises | 138,2 | 137 | 137 | 135,9 | – |
| Étrangères | 115,4 | 115,5 | 116,4 | 115,6 | – |
| **SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1987)** | | | | | |
| Tendance | 153,2 | 152,1 | 151,9 | 150,5 | 150,8 |
| **(base 100, 31 décembre 1981)** | | | | | |
| Indice gén. | 396,8 | 395,8 | 394,7 | 393 | 393,4 |
| **(base 1000, 31 décembre 1987)** | | | | | |
| Indice CAC 40 | 1 497,81 | 1 486,92 | 1 484,75 | 1 473,12 | 1 476,63 |
| **OMF (base 100, 31 décembre 1981)** | | | | | |
| Indice OMF 50 | 415,70 | 412,07 | 410,58 | 407,19 | 408,64 |

### MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| | Cours 9 déc. | Cours 16 déc. |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 80 800 | 79 400 |
| – (kilo en lingot) | 80 550 | 79 650 |
| Pièce française (20 fr.) | 472 | 469 |
| ● Pièce française (10 fr.) | 400 | 430 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 496 | 489 |
| Pièce latine (20 fr.) | 487 | 482 |
| ● Pièce tunisienne (20 fr.) | 470 | 465 |
| Souverain | 589 | 581 |
| ● Souverain Elizabeth II | 593 | 598 |
| ● Demi-souverain | 415 | 397 |
| Pièce de 20 dollars | 2 675 | 2 790 |
| – 10 dollars | 1 330 | 1 380 |
| ● – 5 dollars | 785 | 785 |
| – 50 pesos | 3 050 | 3 030 |
| ● – 20 marks | 590 | 690 |
| – 10 florins | 484 | 490 |
| ● – 5 roubles | 315 | 314 |

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

### BONS DU TRÉSOR

**Séance du 16-12-88**

| Échéances | Plus haut | Plus bas | Cours compensation | Variation (jour/veille) en pts |
|---|---|---|---|---|
| Mars 89 | – | – | 92,34 | – |
| Juin 89 | – | – | 92,28 | – |

## BOURSES ÉTRANGÈRES

### NEW-YORK

**Reprise en fin de semaine**

Après avoir vécu dans la crainte d'un relèvement du taux d'escompte, la Bourse américaine s'est finalement redressée à la veille du week-end, regagnant, et même au-delà, le terrain perdu initialement. L'indice des industrielles s'est établi vendredi à 2 150,71 (2 143,49 le 9 décembre).

Les investisseurs avaient été passablement déçus par la trop faible réduction du déficit commercial, et la menace d'une surchauffe apparue dans diverses statistiques avait fait planer la menace d'un resserrement de la politique monétaire du FED. Rien de tel ne s'est encore produit pour l'instant.

Ce sont essentiellement les facteurs techniques qui ont favorisé la reprise de vendredi. La dernière séance de la semaine coïncidait en effet avec la triple échéance des contrats à terme (actions, options, indices). C'était la fameuse journée des « trois sorcières », redoutée pour sa « volatilité ». Le fait que tout se soit bien passé est apparu plutôt encourageant.

| | Cours 9 déc. | Cours 16 déc. |
|---|---|---|
| Alcoa | 52 7/8 | 53 1/2 |
| ATT | 29 5/8 | 29 5/8 |
| Boeing | 62 3/4 | 61 1/8 |
| Chase Man. Bank | 27 5/8 | 28 1/8 |
| Du Pont de Nemours | 82 3/8 | 86 5/8 |
| Eastman Kodak | 45 3/4 | 45 1/8 |
| Exxon | 44 5/8 | 45 1/2 |
| Ford | 52 1/4 | 50 3/4 |
| General Electric | 45 3/4 | 45 |
| General Motors | 86 1/2 | 86 |
| Goodyear | 47 5/8 | 48 3/4 |
| IBM | 120 3/8 | 121 1/4 |
| ITT | 51 | 51 3/4 |
| Mobil Oil | 45 5/8 | 45 7/8 |
| Pfizer | 57 7/8 | 58 3/8 |
| Schlumberger | 33 1/4 | 32 1/4 |
| Texaco | 50 1/8 | 51 3/8 |
| UAL Corp. (ex-Allegis) | 107 3/4 | 108 3/4 |
| Union Carbide | 25 5/8 | 24 7/8 |
| USX | 28 3/4 | 28 7/8 |
| Westinghouse | 52 7/8 | 52 3/4 |
| Xerox Corp | 57 1/2 | 57 |

### LONDRES

**Plus 1,4 %**

Initialement en baisse, le London Stock Exchange s'est redressé ces derniers jours de façon appréciable. En moyenne, les cours ont progressé de 1,4 %.

En dehors du retard pris par la place londonienne par rapport à ses concurrentes, rien n'explique ce raffermissement, la crainte d'une hausse des taux jouant au contraire par un alourdissement.

Indices « FT » du 16 décembre : 100 valeurs, 1 773,9 (contre 1 750,7) ; 30 valeurs, 1 436 (contre 1 429) ; mines d'or, 163,1 (contre 176,8) ; fonds d'Etat, 86,85 (contre 86,77).

| | Cours 9 déc. | Cours 16 déc. |
|---|---|---|
| Beecham | 457 | 471 |
| Bowater | 396 | 395 |
| BP | 248 | 259 |
| Charter | 477 | 476 |
| Courtaulds | 247 1/2 | 253 |
| De Beers (*) | 11 1/8 | 10 5/8 |
| Free Gold (*) | 7 9/16 | 7 7/16 |
| Glaxo | 10 31/64 | 10 7/32 |
| GUS | 16 1/8 | 16 1/8 |
| ICI | 977 | 995 |
| Reuters | 473 | 481 |
| Shell | 993 | 344 (1) |
| Unilever | 443 | 444 |
| Vickers | 148 | 165 |
| War Loan | 39 7/16 | 39 1/4 |

(*) En dollars.
(1) Divisé par trois.

### FRANCFORT

**Tassement**

Malgré le raffermissement observé à la veille du week-end, le bilan de la semaine pour le marché allemand est négatif.

Comme partout, les tensions sur le front des taux d'intérêt ont eu un effet dissuasif sur les placements en actions.

L'activité a été très modérée à l'approche des fêtes de Noël contribuant à favoriser l'effritement.

Indice de la Commerzbank du 16 décembre : 1 610,6 (contre 1 616,4). Dax-30 : 1 296,31 (– 5,33 points).

| | Cours 9 déc. | Cours 16 déc. |
|---|---|---|
| AEG | 183 | 184 |
| BASF | 282,70 | 276,60 |
| Bayer | 300 | 295,10 |
| Commerzbank | 236 | 231 |
| Deutschebank | 542 | 543,20 |
| Hoechst | 300,70 | 296 |
| Karstadt | 401,50 | 386 |
| Mannesman | 203 | 211 |
| Siemens | 496,50 | 519 |
| Volkswagen | 336 | 340,20 |

### TOKYO

**Repli**

Après neuf semaines de hausse, le Kabuto Cho s'est replié cette semaine. Rien de catastrophique, la baisse n'atteignant pas même 1 % (– 0,85 %).

La hausse des taux d'intérêt dans le monde et, toujours, l'état de santé préoccupant de l'empereur sont à l'origine de cet alourdissement.

Indices du 16 décembre : Nikkei, 29 536,71 (contre 29 793,42) ; général, 2 279,36 (contre 2 305,48).

| | Cours 9 déc. | Cours 16 déc. |
|---|---|---|
| Akai | 680 | 724 |
| Bridgestone | 1 360 | 1 390 |
| Canon | 1 380 | 1 440 |
| Fuji Bank | 3 470 | 3 440 |
| Honda Motors | 1 910 | 2 020 |
| Matsushita Electric | 2 370 | 2 570 |
| Mitsubishi Heavy | 1 040 | 1 080 |
| Sony Corp. | 6 800 | 7 000 |
| Toyota Motors | 2 460 | 2 590 |

# Crédits, changes, grands marchés

## MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

# Et si un franc valait un mark ?

Imaginons que, conformément à une proposition américaine soumise en toute bonne foi à la *réflexion* des Européens, un franc français ait bientôt la même valeur qu'un mark allemand, un florin hollandais ou une lire italienne. On disposerait ainsi de fait d'un moyen de paiement qui serait communément accepté dans notre continent, tout en maintenant différentes les monnaies. Cela permettrait dans un premier stade d'éviter d'aborder le sujet épineux de la création d'une monnaie commune qui devrait être émise par une même banque centrale européenne.

M. Robert Heller, membre du conseil des gouverneurs du Système de réserve fédérale des Etats-Unis, est l'auteur de cette suggestion dont il vante la *portée* symbolique et la simplicité. Pour parvenir à la parité de change souhaitée, il suffirait, dit-il, de multiplier la valeur de chaque devise par l'inverse de son cours central vis-à-vis de l'ECU, l'unité monétaire européenne. L'opération ne serait pas plus compliquée que celle qui a donné naissance voici trente ans au franc lourd.

Du point de vue des marchés des capitaux, il est frappant de relever *qu'une personnalité* étrangère si autorisée puisse ainsi pratiquement faire fi des éventuelles distorsions de taux d'intérêt qui pourraient se produire par la suite. Croire que la parité monétaire pourrait subsister suffisamment longtemps entre des devises réputées les unes pour leur force et les autres pour leur faiblesse ne revient-il pas à prévoir que d'un pays à l'autre le loyer de l'argent et la rémunération des capitaux ne différeraient guère. Aussi, nombreux ont été les spécialistes qui se sont empressés de dénoncer l'utopie *de la proposition américaine.*

D'autres au contraire y voient un signe encourageant, qui reflète *bien la convergence des efforts* poursuivis dans les grands pays européens. Ils ne manquent pas à cette occasion de *relever* la façon dont la Banque centrale allemande a su prévenir toute tension en Europe en laissant entendre, près *d'une semaine à l'avance*, qu'elle allait relever son taux lombard, ce qu'elle a fait jeudi dernier. Ils mettent encore en *évidence* la façon dont le système monétaire européen a, cette année, résisté aux rumeurs *et* aux pressions. Impressionnés par la solidité des liens qui unissent les devises du SME, d'aucuns n'hésitent pas à prévoir une poursuite du rapprochement des taux d'intérêt en Europe. *Devant une telle perspective*, de nombreux emprunteurs envisagent de renforcer le poids des monnaies *considérées comme les plus fortes* en Europe, franc suisse ou deutschemark, afin de profiter au maximum du niveau de rendement relativement bas qui leur est encore associé. Les plus prudents sont particulièrement attirés par la moyenne que représente l'ECU.

### Des swaps insuffisants

Les marchés internationaux des emprunts en yens risquent de *s'assécher* quelque peu, *faute* d'un approvisionnement suffisant en nouvelle dette de qualité. Trompant les espoirs entretenus par de récentes mesures de libéralisation, les belles signatures s'y font rares. La monnaie japonaise apparaît toujours trop forte à de nombreux débiteurs qui redoutent de s'exposer directement à un risque de change qu'ils jugent important. Quant aux possibilités d'arbitrage qui permettraient de s'y soustraire, elles ne *sont que* peu attrayantes. Aux conditions du marché, une opération de swap ne déboucherait en dollars qu'aux environs du Libor, au mieux à cinq ou dix points de base de moins que ce taux de référence interbancaire.

Habitués à de bien meilleurs résultats, ayant souvent cette année frôlé ou atteint la cinquantaine de *centimes au-dessous du Libor*, les entreprises publiques françaises qui envisagent de lever des fonds à l'étranger ne sont guère pressées d'inscrire leur nom sur la liste des candidats à une « émission samouraï » à Tokyo. Cette situation, qui découle de froides et objectives considérations d'ordre technique, risque de durer aussi longtemps que *le* marché des swaps ne sera pas plus favorable.

Il est intéressant de relever dans ce contexte *l'absence* de toute implication d'ordre politique de la part des débiteurs français. Cela se *voit d'autant mieux que des* emprunteurs originaires d'autres pays, d'Espagne et des Etats-Unis en particulier, tendent à se servir du marché des capitaux de Tokyo comme d'une tribune de choix pour vanter leurs atouts. Ils attendent de leur opération samouraï des retombées bien plus importantes que celles de leur seule *émission financière. Le prétexte* leur est fourni d'une vaste opération publicitaire qui devrait attirer des entreprises japonaises à investir directement chez eux. C'est ce qui se produit notamment dans l'Etat américain du Kentucky.

Un emprunteur français, Interfinance Crédit national, s'est présenté la semaine passée sur le marché de l'eurodollar canadien. Son emprunt est une illustration de la structure des taux d'intérêt, dont la courbe s'est fortement inversée. Sa brève échéance de deux ans a, pour les prêteurs, l'avantage d'offrir un rendement supérieur à celui que procureraient des obligations de plus longue durée. Son *coupon est de 11,50 % et son prix* d'émission est de 101,40 % du pair. A l'issue d'une transaction de swap *dont s'est chargé JP Morgan* Securities, le chef de file du consortium d'émission, l'emprunteur dispose de fonds en ECU à taux variable. Les titres sont visiblement destinés à des investisseurs privés qui apprécient la qualité d'une des meilleures signatures françaises parvenue à s'imposer sur l'euromarché sans la garantie de l'Etat.

CHRISTOPHE VETTER.

## MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

# Retour à la case départ

C'est parti ou, plutôt, c'est reparti ! Comme la rumeur en courait déjà à la fin de la semaine dernière (*le Monde* daté 11-12 décembre 1988), la Banque fédérale d'Allemagne a relevé l'ensemble de ses taux d'intervention, celui de ses pensions à vingt-huit jours d'abord, porté, mercredi, de 4,70 %-4,90 % à *5 %-5,50 %, ensuite, celui* de son taux Lombard, celui des avances faites aux banques, contre dépôt de titres (effets *de commerce ou autres*), pour leur permettre de se refinancer à très court terme (un à dix jours), porté, jeudi, de 5 % à 5,50 %.

A l'issue de la longue réunion (quatre heures) du conseil de la Bundesbank, jeudi matin, son président, M. Karl Otto Poehl, a justifié les décisions prises par trois facteurs : l'évolution des prix intérieurs (+ 1,6 % l'an) n'est plus aussi favorable qu'avant ; les taux d'intérêt montent partout, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne notamment ; l'excellente conjoncture économique régnant en Allemagne actuellement permet de donner un petit coup de frein. *« De toute façon*, a-t-il précisé, *mieux vaut agir à temps avant que d'éventuelles attentes inflationnistes, en se développant, ne nous obligent, dans quelques mois, à manier la hache. »* Bref, il faut devancer l'inflation, et non la suivre.

Très logiquement, l'ensemble des banques centrales européennes emboîtaient le pas à la Bundesbank, relevant qui leur taux Lombard, qui leur taux d'escompte, comme la Belgique, les Pays-Bas, l'Autriche, la Suisse. En France, l'institut d'émission réagissait par avance, sans attendre l'augmentation du Lombard allemand le lendemain. Dès le mercredi soir à 19 h 30, procédure inhabituelle, les services de la banque, après avoir eu du mal à trouver le ministre des finances, M. Bérégovoy, faisaient connaître que le taux d'intervention officiel passait de 7,25 % à 7,75 %, un demi-point de hausse, et celui des pensions à 5-10 jours, de 7,75 % à 8,50 %, trois quarts de point. Le « chenal » d'évolution des taux sur *le* marché interbancaire s'élargissait d'autant.

Immédiatement, le loyer de l'argent au jour le jour passait de la fourchette 7 3/4 %-7 7/8 %, à 8 3/8 %, d'autant que la Banque de France, dans son *appel d'offres du vendredi 16 décembre*, effectuée au taux nouveau de 7,75 %, n'a servi que 40 % des demandes de liquidités, soit 45,4 milliards de francs, face à une « tombée » de 61,8 milliards de francs pour les billets venant à échéance. Ce faisant, la banque pousse les emprunteurs vers les pensions à 5-10 jours, à un taux de trois quarts de point plus élevé.

Les motifs de la décision de la Banque de France étaient clairs : en aucune façon les taux français ne peuvent décrocher des taux allemands, au nom de la défense du franc. *« La France doit s'arc-bouter sur sa politique monétaire pour préserver la monnaie »*, a déclaré M. Pierre Bérégovoy, qui *« ne croit pas »* que la hausse généralisée des taux aura des conséquences à court terme sur l'économie française.

Il faut l'espérer, car le coût du crédit pour les entreprises françaises risque de monter. Celui des billets de trésorerie qu'elles émettent en permanence (environ 70 milliards de francs à l'heure actuelle) aligné sur les taux des marchés interbancaires, va monter d'un demi-point au moins. Quant au taux de base des banques, ramené en juillet dernier de 9,60 % à 9,25 % à la faveur de deux abaissements successifs *du taux d'intervention de la Banque de* France, de 7,25 % à 6,75 %, il devrait, logiquement, remonter si la tension persiste, puisque non seulement les deux abaissements en question ont été annulés, mais que le taux d'intervention a été augmenté à due concurrence. Gageons que, rue de Rivoli, on fera tout pour « persuader » les banques de ne pas bouger...

A la veille du week-end, dans les milieux financiers internationaux, tout le monde attend le relèvement du taux d'escompte américain, porté de 6 % à 6,5 % en août dernier. Logiquement, la Réserve fédérale des Etats-Unis devrait prendre une telle mesure, qui fait toujours suite à l'augmentation du coût des ressources des banques outre-*Atlantique. Or ce dernier ne fait* qu'augmenter, le loyer de l'argent au jour le jour (Federal Funds) étant passé de 8 1/2 % à 8 3/4 %-9 %, sous l'œil impassible et approbateur de ladite Réserve, dont, toutefois, les dirigeants sont partagés. Les uns souhaitent relever le taux d'escompte pour mieux lutter contre une inflation en reprise lente mais sûre ; les autres s'y refusent, craignant de faire monter le dollar, ce qui serait désastreux pour la balance commerciale.

A Paris, le marché — on s'en doute — n'a pas très bien pris la montée du taux, l'ampleur de sa réaction ayant été, toutefois, *limitée sur le MATIF*, le cours de l'échéance mars a commencé par chuter d'un demi-point, à 105,10, *avant de se redresser à 105,45, en recul* toutefois sur les 106,10 du vendredi précédent. Cette résistance semble due à des achats de titres français émanant de l'étranger.

Sur le front des émissions, les activités se ralentissaient à l'approche des fêtes de fin d'année. Le seul emprunt de la semaine a été celui de la Caisse de refinancement hypothécaire (CRH), qui a retenu, à son adjudication, 1 milliard de francs, pour 1,9 milliard de francs offerts. L'accueil a été convenable, pour une émission *à taux variable*, indexé sur le Pibor trois mois. Ce qui restait en stock de la semaine dernière, à savoir les deux tranches à taux fixe (1,7 milliard de francs) de l'emprunt Crédit foncier de France, a fini par se caser, après un accueil initial plutôt frais, en raison des conditions d'émission, jugées trop « tirées » par le marché (des rendements de 8,72 % et 8,54 %). Comme nous l'avons dit la semaine dernière, ledit marché reste frileux, pour les raisons énoncées plus haut et notamment les risques d'inversion des taux.

F. R.

### La Corée du Sud créditrice nette

La Corée du Sud va devenir pour la première fois de son histoire créditrice nette, le total de ses avoirs à l'étranger dépassant le montant de sa dette extérieure.

Le bureau gouvernemental de planification économique (EPB) estime dans une étude que la Corée du Sud envisage de payer 3,5 milliards de dollars de remboursement sur sa dette l'année prochaine afin de ramener le total de ses emprunts à l'étranger à 28,5 milliards de dollars. Dans le même temps le total des avoirs sud-coréens à l'étranger atteindra 31,5 milliards en 1989 contre 25,3 milliards de dollars en 1988.

La dette sud-coréenne avait atteint un sommet en 1985 : 48 milliards de dollars. Elle a depuis régulièrement diminué grâce aux excédents de la balance des paiements. Celui de 1989 devrait atteindre 9,5 milliards de dollars.

### Une réunion du groupe des Sept serait inutile, estime un haut responsable japonais

Un haut responsable de ministère japonais des finances a pratiquement écarté, vendredi 16 décembre, la possibilité d'une réunion prochaine du groupe des sept pays les plus industrialisés (G-7).

Le vice-ministre des finances, chargé des affaires internationales, *M. Toyoo Gyohten, a indiqué* à la presse que les dirigeants des finances des autres pays du groupe *n'avaient pris aucune décision* en ce sens. Cette affirmation intervient après des déclarations émanant de responsables de différents pays concernés — M. Bérégovoy notamment — exprimant le souhait d'une telle réunion.

Pour M. Gyohten, celle-ci serait inutile sans la perspective d'un accord pour favoriser la stabilité des taux de change ou la coordination des politiques économiques.

## DEVISES ET OR

# Un dollar dopé

Logiquement, cette semaine, le dollar aurait dû baisser à l'annonce des résultats du commerce extérieur des Etats-Unis pour le mois d'octobre, qui se sont traduits par un déficit de 10,35 milliards de dollars contre 10,67 milliards en septembre. Certes, ce chiffre révélait une légère *diminution, mais voilà six mois que* ce même déficit ne réussit pas à décrocher d'une moyenne mensuelle *de 11 milliards de dollars*. Est-ce déjà la fin du processus de rééquilibrage annoncé au début de l'année ? Certes, les importations se sont contractées davantage (− 1,7 %) que les exportations (− 1,1 %), mais beaucoup d'opérateurs tablaient sur un déficit moins élevé (8,5 à 9,5 milliards de dollars) et la déception a été nette.

*Dans les heures qui suivirent* la publication du chiffre du commerce extérieur le mercredi à 14 h 30 heure européenne, le dollar commença à faiblir, revenant de 1,75 DM à 1,7380 DM et de 123,90 yens à 122,75 yens. Mais dès le jeudi après-midi et, surtout, dans la journée de vendredi, les cours de la devise américaine ont commencé à remonter s'élevant en pointe, jusqu'à 1,76 DM ce qui obligea la Bundesbank à intervenir. A Paris, le billet *vert repassait au-dessus de 6 F* pour la première fois depuis le 10 novembre.

Le motif ? Tout simplement la rumeur d'un nouveau relèvement du taux d'escompte de la Réserve fédérale, à la suite des augmentations de taux décidées en Europe. Cela vaut à court terme. A plus long terme, il est intéressant de faire état des pronostics des grands opérateurs américains. Dans les prévisions annuelles de Salomon Brothers, le dollar, toujours *victime des énormes déficits* budgétaire et commercial des Etats-Unis, pourrait perdre *« plus de 10% »* par rapport au yen et *« plus de 7% »* par rapport aux monnaies européennes, s'établissant à 105-110 yens et 1,60-1,70 DM. Merrill Lynch confirme avec un recul de *« 10% à 15% par rapport aux niveaux actuels »*. Salomon Brothers prévoit malgré tout un déficit commercial américain ramené de *120 milliards de dollars à 100 milliards* ; le taux d'inflation atteindrait, selon la même firme, 5,5 % à *la mi-1989 pour revenir à 5,25 % par* la suite, en liaison avec le ralentissement de la croissance, dont le rythme annuel *reviendrait* de 4,2 % au premier semestre à 2,6 % au second.

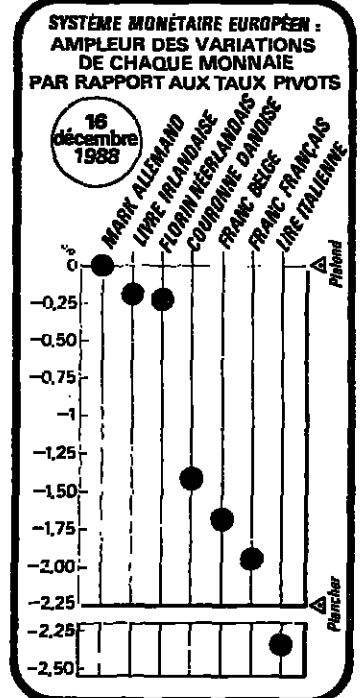
Concernant le système monétaire européen, Salomon Brothers juge *« probable »* un réaménagement *« si le déséquilibre commercial entre la France et la RFA persiste »*, la pression sur le franc français risquant de se renforcer, car *« la France pourrait se révéler peu disposée à relever ses taux d'intérêt si sa croissance se ralentit, tandis que la RFA résistera à tout relâchement de sa politique monétaire »*. Conclusion : la parité F-DM serait susceptible d'être réajustée de 5 % à 6 %, toujours selon Salomon Brothers.

La livre sterling a légèrement faibli à l'annonce d'un petit ralentissement de la consommation intérieure britannique, qui a contribué à une non moins légère détente des taux, toujours très élevés (au-dessus de 12,5 %).

Le franc français n'a guère varié cette semaine, mis à part une pointe fugitive à 3,4215 F, nouveau record historique, sur un lapsus de M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur. Mercredi après-midi, M. Rausch déclarait à l'agence Reuter, dans le feu d'un entretien sur le GATT : *« Je trouve que le mark est trop fort : si on le réévaluait, la France pourrait vendre un peu plus à la RFA, puisque ses produits seraient moins chers »*. Immédiatement, le mark bondissait pour redescendre un peu au-dessous de 3,42 F (le cours-plafond du mark est de 3,43 F). *Une demi-heure* après, copieusement rabroué, le ministre diffusait hâtivement un démenti : *« Mes propos ont été déformés. Il n'est, en aucun cas, question pour les autorités françaises de modifier les parités franc-mark. La réévaluation du mark serait contre-productive, et se traduirait par un accroissement de l'excédent extérieur allemand »*.

Pauvre M. Rausch qui ne fait que répéter tout haut ce qu'on murmure quotidiennement à Francfort : les excédents de la RFA qui vont grossir encore l'année prochaine constituent un véritable problème pour la Communauté économique européenne. Problème qui ne sera certes pas résolu par une réévaluation du mark, mais qui va rendre cette dernière inévitable. Toujours à Francfort, on estime que le compte à rebours est commencé et que, dans leur for intérieur, les dirigeants de la Bundesbank sont persuadés que l'opération prendra place dans le courant de l'année prochaine. Il faut rappeler, à ce sujet, que les autorités *monétaires* allemandes ont toujours été favorables à un mark fort, gage de résistance à l'inflation, même si les industriels germaniques n'aiment pas trop les réévaluations puisqu'elles réduisent, un peu, leurs marges à l'exportation.

FRANÇOIS RENARD.




### COURS MOYENS DE CLOTURE DU 12 AU 16 DÉCEMBRE

*(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)*

| PLACE | Livre | $ E.U. | Franc français | Franc suisse | D. mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| New-York ... | 1,8200 | – | 16,6750 | 67,5676 | 56,98 | 2,7166 | 50,4795 | 0,0771 |
| | 1,8470 | – | 16,8833 | 68,4931 | 57,7034 | 2,7548 | 51,1509 | 0,0781 |
| Paris ....... | 10,9145 | 5,9970 | – | 405,20 | 341,71 | 16,2917 | 302,72 | 4,6273 |
| | 10,9398 | 5,9230 | – | 405,68 | 341,77 | 16,3168 | 302,97 | 4,6273 |
| Zurich ...... | 2,6936 | 1,48 | 24,6791 | – | 84,3304 | 4,0206 | 74,7097 | 1,1497 |
| | 2,6966 | 1,46 | 24,6499 | – | 84,2469 | 4,0220 | 74,6803 | 1,1406 |
| Francfort ... | 3,1941 | 1,7550 | 29,2645 | 118,58 | – | 4,7677 | 88,5916 | 1,3541 |
| | 3,2008 | 1,7330 | 29,2594 | 118,69 | – | 4,7741 | 88,6445 | 1,3539 |
| Bruxelles ... | 66,99 | 36,81 | 6,1381 | 24,8716 | 209,74 | – | 18,5815 | 2,8402 |
| | 67,0461 | 36,30 | 6,1286 | 24,8630 | 209,46 | – | 18,5677 | 2,8359 |
| Amsterdam .. | 3,6054 | 1,9810 | 33,0338 | 133,85 | 112,87 | 5,3816 | – | 1,5285 |
| | 3,6108 | 1,9550 | 33,0065 | 133,90 | 112,81 | 5,3856 | – | 1,5273 |
| Milan ...... | 2358,72 | 1296 | 216,10 | 875,67 | 738,46 | 35,2078 | 654,21 | – |
| | 2364,16 | 1280 | 216,10 | 876,71 | 738,60 | 35,2617 | 654,73 | – |
| Tokyo ...... | 225,86 | 124,10 | 206,93 | 83,8513 | 70,7122 | 3,3713 | 62,6451 | 0,0957 |
| | 226,87 | 122,40 | 206,65 | 83,8356 | 70,6289 | 3,3719 | 62,6088 | 0,0956 |

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 16 décembre, 4,8324 F contre 4,8390 F le vendredi 9 décembre.

## MATIÈRES PREMIÈRES

# Les mystères du café

Il s'en passe de belles sur le marché du café ! La situation est à ce point confuse qu'on voit les producteurs encourager la baisse des prix tandis que les torréfacteurs favorisent au contraire leur remontée. *« C'est le monde à l'envers »*, s'exclamait en fin de semaine un négociant, pendant que les cours se montraient très fermes à Londres, s'établissant à 1 153 livres par tonne. Pour comprendre cette étrange répartition entre haussiers et baissiers, il faut entrer dans les arcanes de l'Organisation internationale du café (OIC), qui calcule chaque jour un prix de référence (moyenne des prix enregistrés sur les différents marchés au cours des quinze derniers jours). A mesure que ce prix franchit certains palliers à la hausse ou à la baisse, l'OIC a la possibilité de réduire ou d'augmenter de 1 million de sacs de 60 kilos le quota global d'exportation de café autorisé pour la campagne, et fixé cette année à 56 millions de sacs. Il était ainsi prévu que, en cas de dépassement du prix moyen de 114,4 cents par livre avant la fin de décembre, 1 million de sacs supplémentaires serait libéré. Un deuxième million de sacs devait être mis sur le marché si le prix moyen se stabilisait au-dessus de 114,4 cents pendant quinze jours. Mais au-delà du 31 décembre, ces possibilités d'augmenter l'offre de café disparaissaient jusqu'en septembre *1989*. Voilà comment les torréfacteurs se sont improvisés haussiers, et les producteurs baissiers. Pour être assurée de ses approvisionnements en 1989, la *torréfaction* a accru ses achats *pour faire monter* les *prix* et déclencher le mécanisme d'augmentation du quota de café. Les producteurs ont, au contraire, tenté de « suralimenter » momentanément le marché pour peser sur les prix et éviter que 1 puis 2 millions de sacs supplémentaires viennent hypothéquer une remontée des cours plus durable l'année prochaine.

Les industriels du café sont en passe de gagner sans peine. Le 1er décembre, le prix indicatif de l'OIC s'est établi à 114,41 cents. Une hausse « sur mesure » qui permettrait de porter le quota global d'exportation à 57 millions de sacs et aux torréfacteurs de se frotter les mains. L'OIC décidait, de surcroît, de privilégier l'arabica de grande qualité, actuellement très recherché, dans le million de sacs libéré. Si le *marché se maintient* au-dessus des 114,4 cents jusqu'au 21 décembre, un autre million de sacs sera offert. L'actuelle fermeté des cours laisse penser que cette opération va de soi...

Les torréfacteurs sont servis dans leur entreprise par les mauvaises nouvelles qui ne cessent d'être rapportées sur le marché quant à l'état des récoltes. Nouvelles ou rumeurs ? Les deux se mélangent et provoquent de réelles tensions sur les prix qui, à *New-York*, sont à leur meilleur niveau de ces cinq derniers mois. Certaines prévisions annoncent *une baisse de 40 % de la* production brésilienne d'arabica supérieur. Toutes variétés confondues, le leader mondial du café devrait produire cette année l'équivalent de 93,3 millions de sacs, soit 10 millions de sacs de moins que pour la campagne précédente. A cette tension sur l'offre s'ajoute la grève qui paralyse les ports brésiliens et affecte les livraisons de café Santos, déjà sujet à une relative pénurie. La *Colombie, second producteur* mondial d'arabica, a, de son côté, essuyé des pluies torrentielles jamais vues *depuis vingt ans. Le ramassage* des cerises de café a pris du retard, comme chez les producteurs d'Amérique centrale où les plantations sont endommagées par des ouragans de fin de saison. Ces retards et incertitudes quant à la qualité et au volume de marchandise disponible dans de brefs délais favorisent à l'évidence les desseins des torréfacteurs. *Une* autre inconnue est désormais de savoir quel sera l'effet des augmentations de quota sur les prix *du café. Les producteurs seront-ils* tentés par la suite de retenir la marchandise à l'embarquement pour *faire* payer à l'industrie le prix fort de sa manœuvre ? C'est peu probable à l'approche de la renégociation de l'accord international prévue en septembre prochain, où sera fixée une nouvelle fourchette de prix (plancher et plafond) pour le café. Pour l'instant, les préalables à cette rencontre sont plutôt favorables. Le Brésil, qui était très demandeur d'un *quota élevé, sera sans doute* moins gourmand en raison de la baisse de sa récolte. Les consommateurs qui souhaitent depuis plusieurs *mois un* rééquilibrage du quota global en faveur de l'arabica ont déjà été écoutés lors de la dernière remise en jeu de 1 million de sacs. Il faudra encore régler la question du « café touriste », ce café vendu aux pays non membres de l'accord international 40 % à 50 % moins cher que le prix de marché défendu par l'OIC. *Membres de l'accord, les Etats-Unis* s'étranglent en apprenant que leur effort financier permet à l'URSS, à Cuba et au Vietnam de boire *du* « petit noir » moitié prix...

ÉRIC FOTTORINO.

| PRODUITS | COURS DU 16-12 |
|---|---|
| Cuivre h. g. (Londres) Trois mois | 1 665 (− 73) Livres/tonne |
| Aluminium (Londres) Trois mois | 1 355 (+ 5) Livres/tonne |
| Nickel (Londres) Trois mois | 15 300 (+1 100) Dollars/tonne |
| Sucre (Paris) Mars | 1 690 (− 45) Francs/tonne |
| Café (Londres) Janvier | 1 143 (+ 35) Livres/tonne |
| Cacao (New-York) Mars | 1 616 (−) Dollars/tonne |
| Blé (Chicago) Décembre | 436 (+ 9) Cents/boisseau |
| Maïs (Chicago) Décembre | 274,25 (+ 14,75) Cents/boisseau |
| Soja (Chicago) Décembre | 255,50 (+ 8,80) Dollars/t. courte |

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

هكذا من الأصل



Le Monde


**ÉTRANGER**
3 L'ouverture à Tunis du dialogue entre les Etats-Unis et l'OLP et la genèse du rapprochement.
4 La seconde Commission Delors mise en place.
– L'Algérie en ébullition (IV).
5 Nouvelle manifestation de masse en Espagne.

**POLITIQUE**
6 M. Rocard avant son passage à « 7 sur 7 ».
– *La réunion du comité central du RPR.*
7 Le Sénat repousse le collectif budgétaire.
– « Livres politiques », par André Laurens.

**SOCIÉTÉ**
8 M. Pierre Joxe en visite au Pays basque.
– *Six cas de méningite en Côte-d'Or.*
– Sports. Tennis : finale de la Coupe Davis.

**CULTURE**
10 A Paris, l'urbanisme est à l'ordre du jour : les « fortifs », un espace à reconquérir ; l'Arsenal, une vitrine pour les grands projets.
– Théâtre : *la Vie singulière d'Albert Nobbs ; C'est dimanche.*
– Musiques : réouverture du Châtelet.

**ÉCONOMIE**
13 La reprise de MBB par Daimler Benz *est plus difficile que prévu.*
14 Revue des valeurs.
15 Crédits, changes, grands marchés.

**SERVICES**
Abonnements ........ 2
Carnet ........ 9
Météorologie ........ 9
Mots croisés ........ 9
Spectacles ........ 11

**TÉLÉMATIQUE**
● *Automobile : assurance en direct* ........ ASSUR
● *Chaque matin : l'actualité vue par* le Monde ... JOUR
● *Arménie : où adresser vos dons ?* ........ INT
● *Abonnez-vous au* Monde ........ ABO
3615 tapez LEMONDE


La visite de M. Rocard à Angers

## Un laboratoire pour le câble... et le rocardisme

Appui au plan câble... et appui au maire rocardien, à Angers, vendredi 16 décembre. L'inauguration du réseau câblé de la ville par le premier ministre était placée sous le signe de l'audiovisuel. Mais elle n'a pas plus évité la politique que les manifestations cégétistes.

« *Je suis de ceux qui pensent que les épées ne doivent pas rouiller* » : premier invité devant les caméras de la télévision locale naissante TV 10, M. Michel Rocard a justifié de cette façon le recours à l'article 49-3 pour faire voter la loi sur l'audiovisuel. Pour lui, l'axe central de la loi est simple : « *L'autorité politique doit mettre en place une autorité technique qui s'imposera par ses décisions. Tout le reste n'est que faux-semblant.* » La conjonction des oppositions – et donc le recours au 49-3 – aurait ainsi plus à voir avec les *municipales* qu'avec l'audiovisuel.

Peut-on dire la même chose à propos du choix d'Angers pour cette visite ? Le maire de la ville, M. Jean Monnier, vieil ami et partisan de M. Rocard, est en effet l'un des rares socialistes qui gouverne sans les communistes. « *Ce ne serait pas le seul domaine où Angers est un laboratoire...* », a glissé M. Rocard, même s'il affirmait être venu d'abord donner son appui au Plan câble.

### Eloge d'Eurêka

Le réseau câblé d'Angers, qui compte 18 000 prises installées (et 80 000 à terme pour un coût de 220 millions de francs), est en effet le premier, parmi les cinquante-deux villes du Plan câble, à mettre en pratique certaines des nouvelles orientations définies en octobre par le ministre des PTT, M. Paul Quilès. Réduction du coût du réseau, investissement flexible et différé et abonnements collectifs à bas prix (*le Monde* du 5 octobre), les options retenues à Angers sont le fruit de négociations entre la mairie, le constructeur (France Télécom) et l'opérateur du réseau, Angers-Citévision, qui regroupe la Caisse des dépôts, la Caisse d'épargne d'Angers, EDF, Carrefour et la Caisse nationale de prévoyance.

M. Rocard s'est félicité de tout cela. Mais sous les voûtes du plus ancien hôpital de France, Saint-Jean, restaurées par la ville pour accueillir la tapisserie du *Chant du monde* de Jean-Lurçat, le premier ministre a aussi élargi son propos à l'ensemble de l'audiovisuel et à l'Europe. Car « *l'enjeu de la communication concerne tous les supports de diffusion* » et « *exige la mobilisation des industriels et des opérateurs, et pas seulement celle de l'Etat* ». Rappelant les premiers résultats encourageants du programme Eurêka de TV haute définition, le premier ministre souhaite toutefois que l'ambition culturelle aille de pair avec l'ambition économique. Puisque ce sont « *les contenus qui assureront la réussite du câble* », M. Rocard a salué le dynamisme des chaînes thématiques. Désireux d'encourager les initiatives des éditeurs indépendants et des exploitants de réseau, il a vanté le canal local « *qui peut être un lieu privilégié de dialogue, d'informations et, pourquoi pas, de formation – à condition sans doute d'en revoir les formats et les coûts* ».

Au-delà de la complémentarité entre le câble et le satellite qui lui apparaît « *naturelle* », M. Rocard a surtout plaidé pour l'Eurêka audiovisuel et la perspective tracée par le président de la République. « *Il y a urgence* », car « *l'irruption massive des télévisions commerciales dans la plupart de nos pays s'est faite jusqu'ici au détriment de la création* ». Aussi le premier ministre parle-t-il « *d'offensive sur le plan de la création* », qui nécessite des financements, incite à la production, développe le multilinguisme, encourage les échanges de programmes. *Une offensive dans* laquelle « *les télévisions publiques doivent prendre une large place* » et qui aille « *au-delà de l'édiction de règles protectionnistes* ».

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

L'adoption du projet de loi sur l'audiovisuel

## L'opposition ne déposera pas de motion de censure

Le groupe UDF a annoncé, vendredi 16 décembre, qu'il renonçait à déposer une motion de censure après l'engagement de la responsabilité du gouvernement sur le projet de loi relatif à la liberté de la communication. Le recours à l'article 49-3 constitue, selon les députés UDF, la preuve d'une « *double faiblesse* » du gouvernement : « *Il ne dispose pas d'une majorité pour voter un texte qu'il estime essentiel ; il n'a pas su trouver les voies du dialogue et du consensus avec l'opposition* ».

Le gouvernement de M. Michel Rocard n'a pas, estime l'UDF, respecté l'engagement pris par le président de la République dans sa « Lettre aux Français », d'après laquelle « *un large consentement des familles politiques serait nécessaire et sur la structure, et sur les compétences de ce Conseil supérieur de l'audiovisuel* ».

Les députés RPR, à l'origine de la motion de censure déposée la semaine dernière, avaient déclaré qu'ils laisseraient cette fois à leurs collègues de l'opposition le soin de prendre, ou non, cette initiative. Ils ne cachaient pas vendredi leur mécontentement face au refus de l'UDF de déposer à son tour une motion de censure. L'UDC quant à elle y était hostile et, de toute façon, ne pouvait en prendre seule l'initiative en raison du nombre insuffisant de ses députés.

Le texte sur l'audiovisuel est donc considéré comme adopté. Il repartira la semaine prochaine au Sénat, avant de revenir une dernière fois à l'Assemblée, où un recours à l'article 49-3 devrait permettre son adoption définitive.

P. R.-D.

Reconnaissant le « préjudice » causé aux usagers

## La CGT cherche à sortir du conflit de la RATP

Après cinq semaines de perturbations, la situation va-t-elle se clarifier à la RATP ?

Vendredi 16 décembre au soir, plusieurs organisations de la CGT, dont la fédération des transports, l'union régionale Ile-de-France, et l'union syndicale RATP ont rendu public un communiqué qui marque l'apogée de la « *détermination* » syndicale et semble, parallèlement, indiquer la volonté de sortir d'un conflit devenu très impopulaire. « *La direction de la RATP a annoncé de nouvelles fermetures de lignes de métro. A quelques jours, de Noël, elle cause un préjudice considérable pour les usagers de la RATP* » commence par souligner la CGT. « *Comment pourrions-nous rester indifférents alors qu'une tenson extrême existe déjà (...) et qu'à tout moment un drame peut survenir ?* »

« *La CGT dénonce un tel comportement qui tourne le dos aux intérêts du service public. Elle refuse de céder à un tel chantage* », poursuit le communiqué où il est cependant précisé que « *pour toutes ces raisons, la CGT proposera dès lundi aux assemblées générales de prendre en compte cette situation et d'en tirer toutes les conséquences qui s'imposent par des décisions permettant de mettre en échec cette provocation et d'affirmer la convergence des intérêts avec les usagers et l'opinion* ».

Cette explication semble préparer une proposition de reprise de travail, « *conforme aux intérêts de tous* », mais est surbordonnée à la reprise de négociations, implicitement demandées à la direction et au gouvernement. « *Que personne ne s'y trompe, la CGT ne renoncera pas* », poursuit en ce sens le communiqué, en rappelant que la « *détermination est grande* ». Si l'opportunité n'était pas saisie, si la direction générale « *s'obstinait dans son attitude provocatrice, faisant des personnels et des usagers des otages* », confirme la CGT, on ne ferait « *que retarder les solutions indispensables* », on « *prendrait le risque de la poursuite du conflit* ».

Dans *l'Humanité* du 17 décembre, Armand Spire signe un éditorial qui fournit la même interprétation. Sous le titre « Dans l'intérêt commun », l'éditorialiste rappelle que le PCF a le souci de fortifier le mouvement social « *dans l'intérêt général* » et qu'il sait « *d'expérience qu'une lutte a besoin d'être entourée de la solidarité populaire pour aboutir* ». Les aspirations profondes des agents et des usagers doivent donc être prises en considération, sur la base de l'union.

*En tout état de cause*, les événements attendus pour lundi et mardi seront déterminants. Les syndicats et la CGT ont annoncé qu'ils consulteraient les ateliers en grève au cours d'assemblées générales et qu'un vote interviendrait à bulletin secret dans la matinée du 19 décembre. Le lendemain, 20 décembre, se déroulera la dernière journée de vote pour l'élection des représentants au comité d'entreprise, dont l'enjeu a beaucoup influencé l'attitude des uns et des autres dans le conflit. Même en supposant que la grève s'achève rapidement, il faudra plusieurs jours pour que du matériel bien entretenu réapparaisse sur toutes les lignes du métro et, par suite, pour que le trafic redevienne normal.

Il semblerait que dans les ateliers en cause les grévistes ne sont pas disposés à reprendre le travail. Ce qui expliquerait la position délicate de la CGT, prise entre deux feux. La négociation du 16 décembre avec la direction générale n'a pas fourni des éléments positifs, en regard des revendications. La CGT a jugé les propositions « *insuffisantes* » et a qualifié de « *provocation* » les propos de M. Michel Delebarre, ministre des transports, espérant le retour à un trafic à 100 % pour lundi. Les autres syndicats, et notamment la CFDT, ont déclaré que le faible contenu des nouvelles propositions ne justifiait pas la poursuite du conflit et que les mesures n'allaient guère au-delà de ce qui avait été obtenu le 7 décembre. M. Michel Rousselot, directeur général, ainsi qu'il s'y était engagé, n'a en effet fourni des assurances que sur l'amélioration du déroulement des carrières pour les six mille sept cents agents de l'entretien. Il ne pouvait donc répondre à des revendications salariales.

Pendant ce temps, on compte toujours 8 % des grévistes dans les ateliers d'entretien du RER et 13 % dans ceux du métro. Les lignes 1 (Vincennes-Neuilly), 2 (Nation-Dauphine), 4 (Porte d'Orléans-Porte de Clignancourt) et 11 (Mairie des Lilas-Châtelet) sont toujours fermées. La ligne 13 (Châtillon-Saint-Denis-Asnières) est fermée au public du 17 décembre à 20 heures au lundi matin. La *ligne 10 reste perturbée.*

Quant au trafic RER, il s'améliore. L'interconnexion en gare du Nord a été rétablie et les lignes A et B fonctionnent à 80 %.

A. Le.

## Mort du critique dramatique Patrick de Rosbo

Le critique dramatique Patrick de Rosbo est mort vendredi 16 décembre à Paris. Il était âgé de cinquante-sept ans.

Depuis longtemps Patrick de Rosbo tenait le feuilleton dramatique du *Quotidien de Paris*. Il collaborait aussi au *Quotidien du médecin* après avoir longtemps travaillé aux *Nouvelles littéraires* et à *Combat*. Passionné de théâtre, il ne manquait pratiquement aucune pièce et avait pour les comédiens une chaleur et une générosité qui n'excluaient pas pour autant la lucidité. Il leur avait d'ailleurs consacré deux volumes de portraits : *le Tarot des comédiens*, paru chez Clancier-Guénaud. Il avait également publié des *Entretiens avec Marguerite Yourcenar* (Mercure de France) et des *Mémoires de Vivaldi* (Robert Laffont).

● **Gaston Thorn nommé président de RTL-Plus.** – M. Gaston Thorn, PDG de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), a été nommé, mercredi 14 décembre, président de RTL-Plus, une chaîne de télévision privée allemande dont la CLT est le principal actionnaire. Ancien ministre d'Etat du grand-duché de Luxembourg et ex-président de la Commission européenne, M. Thorn succède à M. Gust Grass qui n'était plus candidat à ce poste.

**Le numéro du « Monde » daté 17 décembre 1988 a été tiré à 566 485 exemplaires**

GRANDE-BRETAGNE : la démission du sous-secrétaire d'Etat à la santé

## Une histoire d'œufs...

*LONDRES*
*de notre correspondant*

Mme Edwina Currie, sous-secrétaire d'Etat à la santé, a démissionné vendredi 16 décembre devant le flot de critiques provoquées par son affirmation, deux semaines plus tôt, que « *la plupart* » des œufs vendus en Grande Bretagne étaient infectés par la salmonelle, *une bactérie qui produit une toxine susceptible de déclencher à son tour des intoxications alimentaires plus ou moins graves.* Ces propos ont amené une baisse de 60 % de la consommation d'œufs dans le pays et le gouvernement a dû s'engager vendredi à racheter aux producteurs leurs stocks d'invendus. Mme Currie avait commis la faute suprême aux yeux de ses concitoyens : elle n'avait pas voulu reconnaître ses torts et avait seulement admis, du bout des lèvres, qu'elle aurait dû dire « *beaucoup* », et non « *la plupart.* ».

Mme Currie était vouée aux gémonies par les éleveurs de poules, qui ont porté plainte en diffamation contre elle et lui réclament des dommages et intérêts considérables. Mme Thatcher, qui appréciait son « *enthousiasme* », a accepté sa démission « *avec tristesse* ». Elle a nommé à sa place M. Roger Freeman, un personnage nettement moins haut en couleur que Mme Currie. Il était jusqu'ici sous-secrétaire d'Etat à la défense.

Le gouvernement a géré cette affaire de manière quelque peu surréaliste. Il a pris la peine d'expliquer aux Britanniques que « *les œufs étaient un aliment précieux et nourrissant* ». Il lui en a coûté un demi-million de livres (5,3 millions de francs) pour annoncer vendredi dans tous les quotidiens cette nouvelle renversante sur une pleine page de publicité payée. Le communiqué gouvernemental se poursuit ainsi : « *En Grande Bretagne, nous mangeons en moyenne trente millions d'œufs chaque jour. Par comparaison, le nombre d'intoxications alimentaires provoquées par des salmonelloses dues aux œufs est très limité. Il n'y a eu cette année que 49 foyers d'infection déclarés, qui ont touché un millier de personnes, mais ces chiffres constituent une sous-estimation. Le gouvernement et les producteurs se sont attaqués au problème ...* »

### Le prince Charles s'en mêle...

Les citoyens sont donc avisés de prendre des précautions : « *Pour les personnes en bonne santé, il y a très peu de risques à manger des œufs à condition qu'ils soient bouillis, frits, brouillés ou pochés.* ». Mais les personnes âgées, les malades, les nourrissons et les femmes enceintes sont invités à ne consommer que des œufs cuits au point que « *le jaune et le blanc soient devenus solides.* ». En tout état de cause, il est déconseillé à tous de manger des œufs crus.

La défense de la « *bonne renommée des œufs britanniques* », selon l'expression d'un producteur, a suscité des passions considérables. Des échanges furieux ont eu lieu au Parlement. On a vu ainsi le pasteur Ian Paisley, un des dirigeants de la communauté protestante d'Irlande du Nord, proclamer haut et fort que dans sa province, au moins, les œufs n'étaient pas infectés. « *Même s'ils sont pondus dans des fermes catholiques ?* » lui ont demandé des parlementaires sarcastiques. Le prince Charles, lui-même, a apporté sa contribution au débat en déclarant que toute cette affaire de salmonellose était « *absurde* ». Le même qualificatif pourrait s'appliquer à la proposition des éleveurs d'envoyer en Arménie une partie des œufs qui se sont accumulés depuis deux semaines.

Mme Currie, qui était tard venue à la politique et occupait un poste relativement mineur, avait le don de déclencher des polémiques. Elle avait ainsi invité les habitants du nord du pays, grands amateurs de saucisses et de frites, à changer d'habitudes alimentaires. Elle avait affirmé un jour que la chambre des Communes était « *remplie d'ivrognes* ». Pour résister au froid l'hiver, elle suggérait aux personnes âgées d'occuper leurs loisirs à tricoter des vêtements chauds. Elle avait enfin proposé aux hommes d'affaires en voyage à l'étranger une précaution, radicale selon elle, contre le SIDA : « *Emmenez votre femme avec vous !* ».

DOMINIQUE DHOMBRES.

● ***La CGT lance deux mots d'ordre de grève contre le groupe Hersant.*** – *Vendredi 16 décembre*, la Fédération du Livre CGT a appelé ses militants à cesser le travail, ce qui a eu pour effet, notamment à Lyon, d'empêcher les titres régionaux du groupe Hersant d'être dans les kiosques samedi 17. Pour dimanche, c'est le Comité intersyndical du Livre parisien qui a lancé une grève destinée à empêcher la parution, lundi 19, des titres nationaux du groupe (*le Figaro, France-Soir et Paris-Turf*). Le Livre CGT entend obtenir des « *éclaircissements* » sur les conséquences sociales de la modernisation du groupe de M. Hersant et de la création d'une nouvelle imprimerie, à Roissy, en 1990.

SUÈDE : l'affaire Palme

## Le suspect interpellé a été écroué

Le tribunal de première instance de Stockholm a décidé, vendredi 16 décembre, d'écrouer le suspect interpellé deux jours plus tôt à son domicile et soupçonné d'être l'assassin de l'ancien premier ministre Olof Palme. Les magistrats devront se prononcer au plus tard le 30 décembre sur son inculpation. Les interrogatoires auraient permis aux enquêteurs d'étayer plus solidement leurs présomptions. Deux témoins, notamment, ont rapporté de nouveaux éléments. Le premier remet en question l'emploi du temps de cette personne le soir du meurtre, le 28 février 1986. Le second, après confrontation, aurait reconnu en lui l'homme qui a suivi les époux Palme à la sortie du cinéma où ils étaient allés dans le centre de Stockholm sans garde du corps. Le suspect, un Suédois de quarante et un ans, présenterait, en outre, un grande ressemblance avec le portrait-robot de l'homme diffusé quelques jours après l'assassinat. – (*Corresp.*)

## M. Pierre Décamps ambassadeur en Argentine

M. Pierre Décamps a été nommé ambassadeur de France en Argentine, en remplacement de M. Antoine Blanca, a annoncé, vendredi 16 décembre, le ministère des affaires étrangères.

[Né en 1927, diplômé de l'Institut d'études politiques et de l'ENA (1961), M. Décamps a notamment été en poste à Zurich (1958-1959), à Rio-de-Janeiro (1961-1966), à Athènes (1966-1969), à Yaoundé (1972-1976), à Tananarive (1976-1978), avant d'être nommé ambassadeur à Cotonou de 1978 à 1981, puis à La Havane de 1981 à 1985. Il était depuis 1985 à l'administration centrale.]



A B C D E F G